

Gainey et Lafleur ont mené l'attaque: 5-1

— pages B 1 et B 2

Les Expos, ça continue

Une autre partie gagnée par un point seulement

— page B 4



Inculpé hier, Moïse devra voir un psychiatre

Roch Thériault, dit «Moïse», qui a été délogé hier matin, en même temps que d'autres membres de sa secte, du refuge où il séjournait en Gaspésie, devra subir des examens psychiatriques. Telle est la décision prise par le juge Yvon Mercier, qui présidait à la comparution de «Moïse», qui doit faire face à deux accusations d'avoir entravé le travail des policiers, en refusant de libérer sa compagne, Chantale Labrie, en conformité avec une ordonnance de la Cour provinciale de Thetford-Mines. Par ailleurs, le ministère de la Justice a fait savoir hier qu'il n'a pas l'intention de forcer les autres membres de la secte à abandonner leur «communauté», même si celle-ci vient de perdre son chef.

— page A 3

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Aujourd'hui: Ensoleillé
Minimum: 2 Maximum: 12
Demain: Ensoleillé
Détails à la page A 2

25 CENTS

ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$17.95

METEO

MONTREAL,
JEUDI 19 AVRIL 1979,
95e ANNÉE, no 91,
72 PAGES, 4 CAHIERS

LE MATCH



- Trudeau: des gaffes
- Deux larrons en foire
- Saint-Gédéon en émoi
- LaPrade: en veilleuse

— pages A 2, A 8 et C 19

édito

- 23 jours de campagne, 23 jours d'ennui

par Guy CORMIER — page A 4

La FINUL bombardée

Le Q.G. de la force des Nations unies au Sud-Liban a été soumis hier à une violente attaque de la part des milices chrétiennes du commandant Haddad, qui avait plus tôt proclamé «l'Etat du Liban libre et indépendant» dans la région. Plus de 300 obus sont tombés en l'espace d'une heure, faisant au moins sept blessés.

Massacres en Ouganda

Les forces demeurent fidèles au maréchal Idi Amin se repliant vers l'est du pays en pillant et massacrant tout sur leur passage. Un député israélien propose de financer une vaste opération pour retrouver Amin, dont le bras droit, le Britannique Bob Astles, est détenu au Kenya.

— pages A 16 et A 17

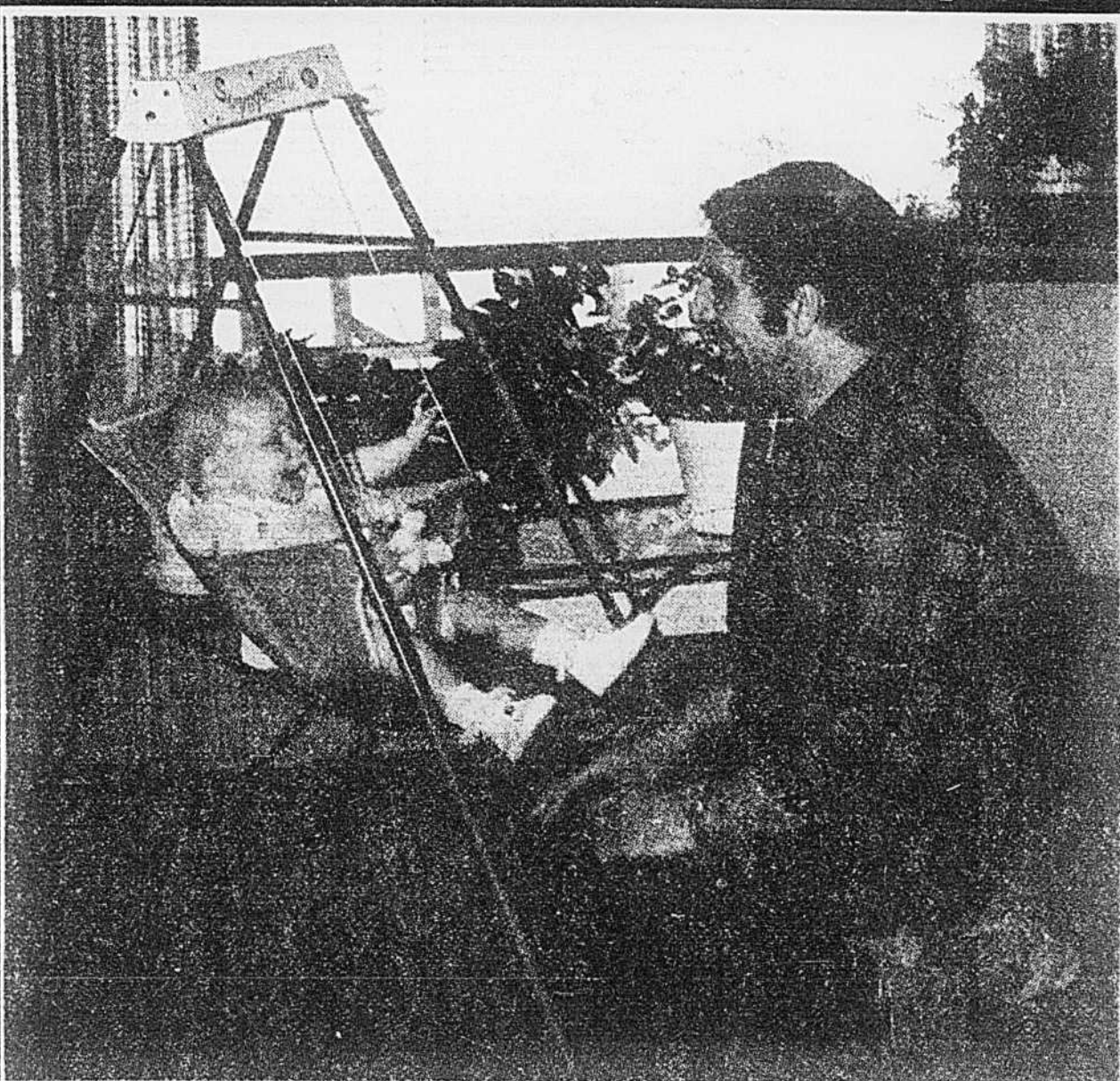
Le combat des champions

— page A 14

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: D 10 à D 15
— Horaires: D 14
Bandes dessinées: A 18
Décès, naissances, etc.: B 12
Économie: D 1 à D 8
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 9
FEUILLETON
— «Un jardin de roses»: C 7
Horoscope: A 18
Le monde: A 16, A 17
Mon oeil sur Montréal: D 14
Mot mystère: A 18
Mots croisés: A 18
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 6 à C 18
Radio et télévision: D 15
Sports: B 1 à B 10
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 5
— La loi et vous: C 4

A Gentilly, on n'a pas peur



M. Fernand Rheault et sa fillette de 6 mois, Anne-Marie, vivent à quelques centaines de pieds de la centrale nucléaire de Gentilly. La tranquillité et la paix d'esprit qui caractérisent les ruraux sont de rigueur dans ce foyer où la tragédie de Three Mile Island n'émeut personne.

«Le nucléaire ne nous empêche pas de dormir»

par André PEPIN

— Depuis que le réacteur de Three Mile Island a semé la panique en Pennsylvanie et dans le monde entier, vous n'avez pas peur de vivre près d'une centrale nucléaire, ici à Gentilly?

Grand éclat de rire...

— Les gens de Montréal, de Québec, de la Gaspésie et de partout ont peur pour nous, alors que nous dormons sur nos deux oreilles et que nous travaillons tranquillement pour gagner notre vie.

Mme Gérard St-Onge: «Je suis bien plus préoccupée par les saletés dans l'eau que par les dangers de la centrale nucléaire. J'ai hâte que les industries de Gentilly prennent leurs responsabilités pour éliminer leurs déchets convenablement.»

Fernand Rheault, cultivateur, exploite une ferme agricole à quelques centaines de pieds de la

centrale nucléaire. Il explique que la population de Gentilly a

— Voir GENTILLY, page A 6



Dans le comté de Lévesque

Un organisateur du PQ appuie l'Union populaire

par Paul ROY

Au moins deux membres de l'association péquiste du comté de Taillon, celui de René Lévesque, ne respectent pas le mot d'ordre que le chef du PQ a donné à ses troupes, la semaine dernière, à l'effet d'ignorer le parti indépendantiste l'Union populaire, qui présente des candidats en vue de l'élection fédérale du 22 mai prochain.

LA PRESSE a en effet appris hier que l'un des deux directeurs de l'organisation du PQ dans Taillon, M. Jean-Charles Roy, a endossé le bulletin de mise en candidature du candidat de l'Union populaire dans Longueuil, M. Louis Denoncourt. Par ailleurs, Mme Denise Cousineau, qui fait partie du groupe de formation politique du PQ dans Taillon, ferait également campagne pour M. Denoncourt. Le mari de Mme

Cousineau, Rolland, est d'ailleurs responsable de l'organisation de l'Union populaire pour la Rivière sud.

Au cours d'une entrevue téléphonique hier, M. Roy a admis avoir signé le bulletin de mise en candidature de M. Denoncourt, mais il a ajouté: «Mon but n'était pas de semer la zizanie.»

«Ma position est ambiguë, a-t-il admis, mais tout en détenant une

— Voir UNION, page A 6

Obtenant ainsi un cautionnement

C'est en Cour que Rondeau annonce sa candidature!

par Léopold LIZOTTE

Le député indépendant de Shefford, Gilbert Rondeau, qui devait annoncer sa candidature aux élections du 22 mai au cours d'une assemblée publique dans sa circonscription ce soir, a choisi hier après-midi de faire tenir la nouvelle «en primeur» au juge-en-chef de la Cour d'appel, devant qui son procureur, Me Auguste Choquette, bataillait ferme depuis quelques heures pour obtenir sa libération sous cautionnement.

Alors que Me Choquette invoquait constamment la possibilité que son client tente de faire renouveler son mandat électoral sans affirmer carrément qu'il le ferait, le procureur de la Couronne, Me Louis G. Robichaud, a fait remarquer au tribunal qu'il y avait définitivement beaucoup trop de sous-entendus dans cette affaire.

C'est alors que le procureur de celui qui a été condamné à cinq mois de prison jeudi dernier pour infractions à la loi de l'assurance-chômage, s'est dit officiellement autorisé à y aller d'une révélation ferme sur la candidature de l'ex-créditiste.

Peu après, le juge Edouard Rinfret permettait la libération de celui qui a maintenant deux causes pendantes devant le plus haut tribunal québécois, et qui devra également étudier son pourvoi contre une autre peine de prison qui lui a été imposée pour l'incendie de sa maison.

Dans le cas de cette dernière condamnation toutefois, c'est sur la sentence seulement que la Cour d'appel aura à se prononcer le 6 juin prochain.

Au départ, c'est la condamnation même que le prévenu voulait attaquer, en invoquant le fait que le juge de première instance ne lui avait pas permis, la semaine dernière, de révoquer les aveux qu'il avait faits au début de décembre.



Gilbert RONDEAU

Il invoquait que ceux-ci avaient été enregistrés alors qu'il était à la fois dans un état dépressif et victime de pressions de la part de personnes qui, selon son procureur, avaient un intérêt manifeste à l'écartier de la vie publique.

Mais par qui avaient été exercées ces pressions? Les allégations de la requête ne le disaient pas, et Me Choquette, fort prudent, ne semblait pas prêt à dévoiler quoi que ce soit sur le sujet, même s'il disait avoir dans sa serviette, des renseignements fort compromettants fournis par l'inculpe lui-même.

Comme compromis, le juge Rinfret lui accorda alors un ajournement de quelques heures, afin qu'il puisse communiquer avec Rondeau, incarcéré à Cowansville, et le cas échéant, revenir avec des précisions qui pourraient permettre à la Cour d'y voir plus clair.

Mais, à la reprise de l'audience — Voir RONDEAU, page A 6

La mode d'automne



— page C 1

FABIEN EST UN SÉPARATISTE DÉGUISE — MARCIAND



Girard

S'éloignant sérieusement du programme du PQ

Louise Beaudoin s'engage à privilégier l'école privée

par Pierre-Paul GAGNÉ
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Prenant sérieusement ses distances par rapport au programme officiel de son parti, Mme Louise Beaudoin, candidate du Parti québécois en vue de l'élection partielle dans le comté de Jean-Talon, favorise le maintien de l'école privée et s'engage à travailler pour que celle-ci soit formellement reconnue par des dispositions législatives claires et par un mode de subvention efficace.

Alors qu'elle s'adressait, hier midi, à un groupe d'hommes d'affaires de la Vieille Capitale, Mme Beaudoin en a surpris plus d'un en s'engageant aussi hautement sur un terrain qui suscite encore beaucoup de divisions à l'intérieur du Parti québécois.

Il y a quelques années, le programme du parti proposait pure-

ment et simplement de mettre fin aux subventions aux écoles privées. Autrement dit, c'était l'arrêt de mort des écoles privées.

Dans sa dernière édition, celle de 1978, le programme officiel du parti se montre plus ambigu en proposant de «réduire progressivement les subventions de l'État aux écoles privées non-intégrées, sur une période de cinq ans». Or, le même programme propose en même temps l'intégration progressive du secteur privé au secteur public «dans le respect du libre choix» et tout en imposant des normes plus sévères aux écoles privées non-intégrées.

Le bon grain et l'ivraie

Dans une déclaration remise à la presse, hier midi, Mme Beaudoin soutient que «bon nombre d'institutions privées se sont

portées garantes des valeurs dites traditionnelles au Québec et que, dans ce contexte, il est normal que les parents leur aient confié leurs enfants en toute confiance.

Malheureusement, ajoute-t-elle, autant il existe de très bonnes écoles privées, autant il en existe de mauvaises et c'est pourquoi «le moment est venu de séparer le bon grain de l'ivraie».

Ces diverses considérations amènent Louise Beaudoin à prendre l'engagement suivant: «Je m'engage à travailler pour que soit formellement reconnu par des dispositions législatives et par un mode de subvention efficace, l'apport irremplaçable des institutions privées d'enseignement qui sont partie intégrante de notre patrimoine historique, social et culturel.»

Si de tels propos diffèrent con-

sidérablement du programme péquiste, il ne faut peut-être pas s'étonner qu'ils deviennent partie intégrante des engagements de la candidate de ce parti dans le comté de Jean-Talon si on considère que cette circonscription, une des plus conservatrices, des plus riches et des plus âgées du Québec, compte un très grand nombre d'institutions privées. Même s'il n'existe pas de statistiques officielles à ce sujet, Jean-Talon est certainement un des comtés au Québec où les électeurs inscrivent le plus leurs enfants à l'école privée.

Au congrès de juin

Par ailleurs, il ne faudrait pas s'étonner que tout ce dossier, qui fait présentement l'objet d'une réévaluation globale au bureau du ministre d'État au développement culturel, le Dr Camille Laurin, rebondisse au prochain congrès du Parti québécois, au début du mois de juin.

Dans l'entourage de la candidate péquiste, on indiquait hier qu'un programme politique est fait pour évoluer et qu'il faudrait peut-être situer les propos de Mme Beaudoin dans cette perspective.

Chose certaine, de tels propos n'étaient pas pour déplaire aux quelque 25 membres du Club Optimiste Champlain auxquels elle s'adressait hier midi. Ceux-ci, des hommes d'affaires de la haute-ville de Québec, lui ont réservé un accueil poli, mais sans chaleur.

Ils ont surtout tenté d'amener la candidate péquiste à préciser sa pensée sur la question constitutionnelle et sur les enjeux du référendum. Comme c'est la stratégie du parti dans Jean-Talon depuis le début de la campagne électorale, Mme Beaudoin a préféré escamoter ces questions pour se consacrer davantage aux engagements qu'elle entend respecter si elle est élue le 30 avril prochain.

Plusieurs de ces engagements touchent les personnes du troisième âge et les femmes, les deux groupes qui constituent la grande majorité de la clientèle électorale du comté.

LaPrade: les travaux mis en veilleuse

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement fédéral a entrepris le processus de mise en veilleuse des travaux de construction de l'usine d'eau lourde LaPrade, à Gentilly, sans attendre le résultat des négociations avec le gouvernement du Québec, qui demande qu'Ottawa lui verse une somme d'argent pour compenser ce report d'investissements de plusieurs centaines de millions.

Le principe même d'une compensation financière n'a pas encore été accepté par le fédéral et il fait partie des discussions entre les deux niveaux de gouvernement.

Un porte-parole d'Energie atomique du Canada a déclaré hier à LA PRESSE que seulement 200 personnes travailleront à l'usine cet été alors que 2.000 auraient normalement dû y oeuvrer. De plus, ces ouvriers exécuteront des contrats qui ont déjà été signés et aucune nouvelle entente n'a été conclue avec des entrepreneurs.

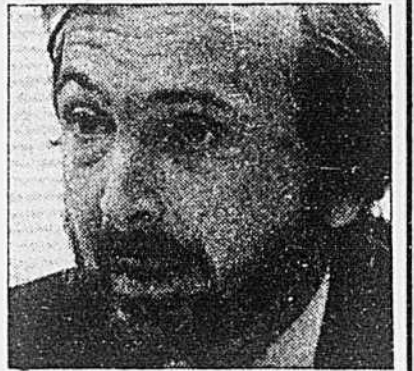
«Il y a 99 chances sur 100 que les travaux de construction ne reprennent pas», a-t-il ajouté.

A Ottawa, M. James Deacey, chef de cabinet du ministre fédéral de l'Energie Allastair Gillespie, déclare qu'il n'est pas acquis qu'une compensation financière soit versée, mais qu'elle pourrait faire partie des «accommodements» que le fédéral pourrait consentir au Québec dans le cadre de la négociation de la mise en veilleuse des travaux de l'usine.

Un porte-parole du ministre québécois de l'Energie laissait pour sa part entendre qu'on préférerait attendre le retour à Québec de M. Joron la semaine prochaine avant d'émettre quelque réaction à cette évidence d'une fermeture.

Environ \$300 millions sur un total de \$846 millions ont été investis jusqu'à maintenant.

Après qu'Ottawa eut annoncé l'été dernier, dans le cadre des



Le fédéral refuse de négocier la «liste d'emplacements» du ministre Guy Joron.

coupures budgétaires Andras-Chrétien et en alléguant une surproduction d'eau lourde au Canada, son intention de mettre les installations dans les «boulas à mites» pour 5 ans, M. Joron avait rétorqué qu'il n'était pas question de «négocier le chômage au Québec» et qu'il poursuivait le fédéral pour bris de contrat advenant l'arrêt des travaux.

Après s'être dans un premier temps refusé à toute discussion, le ministre québécois avait, l'automne dernier, accepté que les travaux soient reportés à la condition qu'Ottawa verse en compensation à la province des sommes qui pourraient être investies dans le secteur de l'énergie.

M. Joron faisait savoir il y a quelques semaines que les sommes versées par le fédéral seraient possiblement utilisées pour la recherche d'énergies nouvelles et d'hydrocarbures ou encore dans le secteur des économies d'énergie.

M. Deacey déclarait hier que le ministre québécois était bien libre d'exhiber sa «liste d'emplacements», mais que le fédéral se refusait quant à lui de négocier par le biais des médias d'information.

Une nouvelle rencontre Joron-Chrétien doit avoir lieu incessamment.

Le hockey avant Ryan

par Florian BERNARD

Le chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, a dû affronter hier soir un ennemi de taille dans sa campagne du comté d'Argenteuil, c'est-à-dire le club de hockey le Canadien. En effet, il s'est présenté moins de 50 personnes pour entendre son discours dont la majeure partie a porté sur la loi 101 et le droit des minorités anglophones. Cette faible assistance était particulièrement désolante car M. Ryan se trouvait dans un milieu à près de 90 pour cent anglophone, soit la municipalité de Brownsburg. Cette localité constitue en outre l'une des plus populaires du comté d'Argenteuil.

L'assistance, si elle ne fut pas

nombreuse, fut toutefois extrêmement chaleureuse à l'endroit de Claude Ryan. Ce dernier s'est adressé à des gens qui ont partagé entièrement ses vues, notamment en ce qui concerne la loi 101. A ses auditeurs de langue anglaise, le chef du Parti libéral a de nouveau affirmé son intention, non pas d'abolir la loi 101, mais d'y éliminer tout ce qui brime les libertés individuelles.

M. Ryan s'en est pris ensuite au Mouvement du libre choix et à son candidat dans Argenteuil, M. Gordon Nesbitt, qui «sème la confusion dans la présente élection» et qui, selon le chef du Parti libéral, tente de s'approprier le vote anglophone par des propositions radicales et farfelues.

Quant au candidat de l'Union nationale, M. André Robert, il estime qu'il n'est même pas dans la course. Mais, c'est à l'endroit du Parti québécois que Claude Ryan a été le plus cinglant, soulignant que la récente défection de l'organisateur en chef, Lionel Vezeau, démontre les dissensions qui existent dans ce parti. Quant au candidat Charles Roy, représentant officiel du PQ, il l'a qualifié «de vieux patronneux d'avant 1960». Ces qualifications, M. Ryan les a aussi adressées au ministre Robert Burns qui, selon lui, est le véritable candidat derrière Charles Roy, et qui tente de se refaire une image auprès du premier ministre René Lévesque.

Les buts de la campagne

M. Ryan a conclu son discours en soulignant que les résultats de l'élection dans Argenteuil auront une grande répercussion sur les résultats du prochain référendum du gouvernement Lévesque.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 2 Maximum: 12
Ensoleillé

DEMAIN
Ensoleillé

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	10	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Outaouais	—	12	Ensoleillé	Ensoleillé
Laurentides	—	10	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est	—	10	Ensoleillé	Ensoleillé
Mauricie	—	10	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Québec	—	12	Ensoleillé	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	—	10	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Rimouski	—	5	Dégagement graduel	Beau
Gaspésie	—	5	Ciel variable	Beau
Bas-Caraïbe	—	5	Dégagement graduel	Beau
Sept-Îles	—	5	Nuageux avec éclaircies	Beau

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	4	10
Alberta	Nuageux	Edmonton	-2	5
Saskatchewan	Clair	Regina	1	5
Manitoba	Averses	Winnipeg	6	15
Ontario	Ensoleillé	Toronto	3	13
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	-3	8
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	0	6
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	-4	5
Terre-Neuve	Flocons	Saint-Jean	-5	3

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	7	14	Chicago	4	13	Nlle-Orléans	18	29
Washington	8	20	San Francisco	7	14	Miami	20	29
Boston	-4	2						

vers les capitales

Amsterdam	—	13	Londres	—	10	Stockholm	—	—
Athènes	—	19	Le Caire	—	—	Sydney	—	—
Berlin	—	8	Lisbonne	—	—	Tokyo	—	13
Bruxelles	—	6	Madrid	—	15	Tunis	—	—
Casablanca	—	—	Moscou	—	0	Vienne	—	5
Genève	—	—	Paris	—	8	Varsovie	—	—
Hong Kong	—	23	Rome	—	16			

vers les plages

Acapulco	25	30	Bermudes	17	21	Nassau	—	—
Mexico	12	23	Barbade	25	29	Rio de Janeiro	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines			
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au vendredi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Samedi seulement	\$12.00	\$24.00	\$48.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines			
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Lundi au vendredi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Samedi seulement	\$19.50	\$39.00	\$78.00

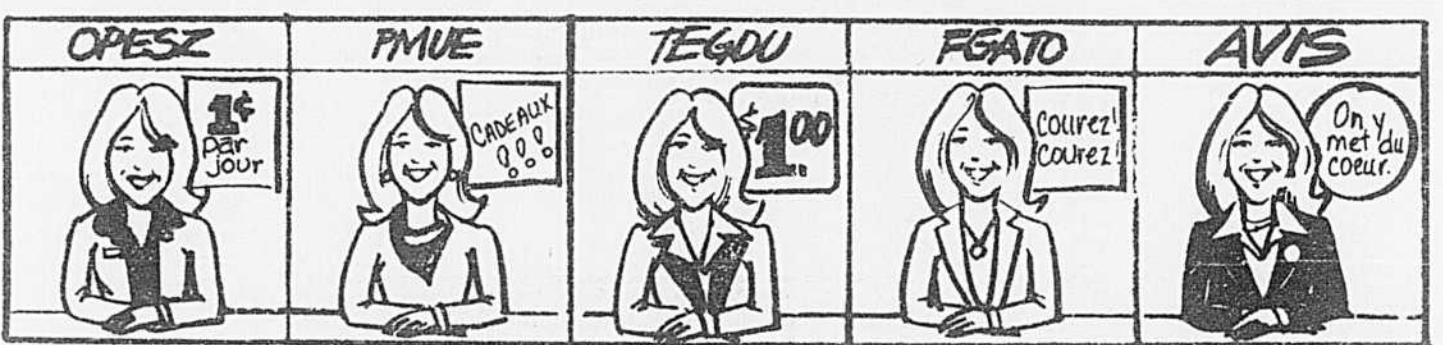
INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
ÉDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

PETITES ANNONCES	285-7111
Commandes	du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler	du lundi au vendredi: 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES	285-7202
Détailants	285-7202
National, Tele-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ	285-6892
Grandes annonces	285-6901
Petites annonces	285-6911

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 15h)



Avis fait face à la guerre des prix.

Chaque compagnie de location de voitures possède sa façon propre d'essayer d'obtenir votre clientèle. Certaines préfèrent la guerre des prix. Elles croient que vous ne pourrez résister à un tarif de 1¢ ou de \$4.95 pour la première journée de location.

Avis a toujours évité ce genre de tactique. Nous croyons que le consommateur préfère en tout temps jouir d'un tarif raisonnable et d'un service sûr.

Un tarif du genre 1¢ par jour dure pour un temps limité et on ne peut l'obtenir partout. En fait, une compagnie ayant offert ce tarif affichait un peu plus loin «la location sans surprise». Ce n'est pas là notre façon à nous d'opérer.

Les tarifs Avis sont concurrentiels... et consistants.

Selon bon nombre de gens qui voyagent par affaires, notre service est le meilleur qui soit et nos voitures les plus propres et les plus sûres. Lorsque la guerre des prix sera finie, et elle finira un jour, vous rechercherez les avantages qu'Avis offre depuis toujours.

Parce que nous, on y met du coeur.

Montréal 1-800-268-2100



Avis loue des voitures et des camions GM.
On y met du coeur.

Les trois adeptes interrogés rentrent à leur campement

Le brouhaha de la matinée passée, la vie reprend son cours normal en soirée hier dans la petite communauté de Moïse en Gaspésie. Les membres emmenés en compagnie de leur maître ont repris le chemin de la montagne après avoir été interrogés.

Au moment de son arrestation en matinée, Moïse a tenté de se servir de sa carabine .303 pour protéger la quiétude des lieux, mais il fut vite maîtrisé. Pour les autres membres, cette intrusion marquait la fin d'une époque mais ne devait pas empêcher la poursuite de leurs activités.

Selon le rapport des policiers, dix-neuf personnes se trouvaient dans le camp au moment de leur intervention: dix femmes, trois bébés, un enfant en bas âge, quatre hommes dont Moïse, et une jeune fille malade, c'est-à-dire Chantale Labrie.

Chantale Labrie et Moïse furent emmenés avec trois hommes pour interrogatoire. Toutefois, les trois individus interrogés sont retournés au camp en soirée, après avoir rencontré quelques familles qui le désiraient.

Au ministère de la Justice, on déplore que le Québec ne puisse

Textes: André CÉDILOT
et André PÉPIN

compter sur l'apport d'institutions spécialisées pouvant venir en aide aux gens victimes d'un lavage de cerveau. Aux États-Unis, on retrouve de ces centres spéciaux qui ont notamment servi aux combattants du Vietnam.

Les institutions psychiatriques traditionnelles devront donc démontrer si Chantale Labrie et Moïse souffrent de troubles psychologiques importants, mais rien ne peut être fait pour aider les autres membres de la secte tous les jours réunis sur le Mont-Trinité de St-Jogues.

Les autorités policières ont profité par ailleurs de leur intervention d'hiver pour vérifier sommairement l'état de santé des jeunes enfants de la secte: les premières informations attestent qu'ils sont en excellente santé, affichent une mine réjouie.

Rappelons que deux femmes de la secte ont accouché au cours de l'hiver dernier dans ce camp de fortune, privées de soins médicaux.



La jeune Chantale Labrie amenée hier par la SQ afin de subir des examens psychiatriques.

Est-il apte à faire face à la justice?

Moïse subira des examens psychiatriques

Roch Thériault, dit «Moïse», âgé de 31 ans, qui a été délogé hier matin, en même temps que quatre autres de ses disciples, de la secte où il séjournait en Gaspésie, devra subir des examens psychiatriques. Et ce n'est qu'une fois le rapport remis que le juge Yvon Mercier entend décider si le prévenu est apte ou non à enregistrer un plaidoyer de culpabilité ou non aux accusations qui pèsent contre lui.

Ainsi en a décidé le magistrat, venu spécialement de Montmagny, hier matin, pour présider à la comparution du désormais célèbre prévenu, à la Cour des sessions de la paix de New Carlisle, où il a été inculpé de deux accusations d'entrave au travail des policiers. Celles-ci, on le sait, découlent de son refus, à deux occasions différentes, de libérer sa compagne, Chantale Labrie, âgée de 21 ans, en conformité avec une ordonnance de la Cour provinciale de Thetford-Mines.

Le juge Mercier, qui a donné 30 jours aux médecins du centre psychiatrique de Mont-Joli pour se prononcer sur l'état mental de Thériault, a pris cette décision à la demande du procureur de la Couronne qui, lui, s'est prévalu d'une disposition du Code pénal.

A l'appui de sa requête, l'avocat a fait entendre trois policiers de la Sûreté du Québec qui ont eu des contacts directs avec Thériault et les membres de la secte, lors des deux livraisons ratées du mandat d'amener émis contre Chantale Labrie et à l'occasion des pourparlers qui ont suivi.

Moïse

Un peu aigri, mais sûr de lui, «Moïse», après avoir refusé l'assistance d'un avocat, a tenté de réfuter les arguments de la Couronne, en expliquant notamment dans un plaidoyer qui a duré une vingtaine de minutes les raisons qui ont suscité le regroupement du mont



MOÏSE

Trinité. Il a aussi parlé vaguement de ses convictions religieuses et de ses... inspirations divines.

Le juge Mercier a toutefois penché en faveur des représentants du ministère public, confiant Thériault aux soins des psychiatres du sanatorium de Mont-Joli.

Québec ne forcera pas les disciples de Moïse à quitter leur communauté

Même si Roch Thériault, dit «Moïse», a quitté hier le camp de bois fond de St-Jogues en Gaspésie où il dirigeait une secte, le ministère de la Justice n'a pas l'intention de forcer les autres membres du groupe à abandonner leur «communauté».

Un porte-parole du ministère a précisé hier à LA PRESSE que le ministre lui-même a recommandé au cours des derniers jours que la SQ procède à l'arrestation de Thériault sans user de violence, en respectant le droit de chaque individu de joindre un groupe pour échanger et vivre une croyance: «Nous n'avons rien à reprocher à ce groupe, si ce n'est que Moïse s'est objecté à ce qu'un

membre voit un médecin après que des adultes aient manifesté des inquiétudes», a expliqué le porte-parole.

En fait, même si la SQ était disposée depuis plusieurs jours à intervenir, le ministre Bedard a insisté pour que toutes les mesures de prudence soient respectées afin d'éviter que le gouvernement soit soupçonné de violer les droits fondamentaux des individus.

Avec ce souci maintenant bien avoué du ministère de ne pas intervenir avec fracas dans ce dossier, la SQ est allée jusqu'à offrir aux parents des jeunes réunis à St-Jogues de leur fournir tous les moyens nécessaires pour aller

négoier directement avec leurs enfants, mais seulement trois d'entre eux ont accepté cette invitation. Si ces négociations avaient réussi, les autorités policières n'auraient pas eu à intervenir, ce qui, de toute évidence, aurait satisfait le ministère.

Selon les informations obtenues hier, il appert que plusieurs familles, comptant de leurs membres dans cette secte, se sont révoltées en apprenant que le ministère voulait empêcher leurs enfants d'appartenir à cette secte, ce qui ne facilitait pas la tâche des chargés de l'opération.

Toujours selon le fonctionnaire interrogé, il appert que si les me-

dia d'information n'avaient pas suscité des réactions au sein de l'opinion publique au sujet de cette affaire, le ministère ne serait jamais intervenu puisque personne n'avait logé de plainte formelle.

Toutefois, on a pu confirmer hier que le Service des renseignements de la Sûreté du Québec s'est penché sur le phénomène des sectes, en recueillant des informations sur l'ensemble du territoire. Cette enquête n'aurait pas permis au ministère de la Justice de mettre en branle une grande opération puisque les groupes «marginiaux» ne seraient pas nombreux.

Loto-millionnaire accusé d'avoir incendié son hôtel

par Michel AUGER

Un «heureux loto-millionnaire» qui s'était lancé en affaires dans l'hôtellerie après avoir gagné le gros lot, il y a deux ans, a été appréhendé hier par la police de la CUM qui l'accuse d'avoir mis le feu à son établissement de Pointe-aux-Trembles.

M. Robert Harnois, 42 ans, du

3455 de Rousselière à Pointe-aux-Trembles, doit maintenant faire face à deux accusations de crime d'incendie à la suite de la déflagration qui a détruit, le 1er juillet l'an dernier, l'hôtel Vannini, un établissement fort connu de l'est de Montréal.

Harnois a acheté cet établissement à très fort prix, il y a un peu

plus d'un an, à la suite de son jour de chance à la Loto. On dit que l'hôtel ne valait pas le tiers du prix payé. La chance avait encore laissé M. Harnois, lors de son passage devant le commissaire aux incendies, qui a recommandé il y a quelques semaines, que des accusations d'incendie criminel soient portées contre lui.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

5 ANS

10

1/4

%

AUCUNS FRAIS D'ADMINISTRATION

Intérêts payables annuellement ou intérêts réinvestis annuellement au même taux.
Intérêts trimestriels: 10%

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Taux sujet à changement sans préavis.

Pour renseignements écrivez ou téléphonez à: (514) 281-1818

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

Une compagnie du groupe Prénor 85 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal H2X 3P4

SAUVÉ FRÈRES

La distinction... est à vos pieds



PIERRE CARDIN VOUS OFFRE 3 MODELES DISTINGUES D'UNE COLLECTION EMPREINTE DE RAFFINEMENT DANS LES DETAILS ET LE CHOIX DES CUIRS.

A. Un somptueux espadon en cuir brun et tan. Une souple courroie souligne l'empesage. Pointures 7 1/2 à 12. Largeur D.

\$110

St-Hubert seulement

B. Un lacé d'allure racée. Jeu de surpiqures sur le devant. Le bout est effilé. Couleur 2 tons, choix de tan et bleu ou tan et beige. Pointures 7 1/2 à 12. Largeur D.

\$120

St-Hubert et Anjou seulement

C. Un joli mocassin de cuir très souple. Coupe étudiée. D'allure autant classique que sportive. Choix de brun ou noir. Pointures 7 1/2 à 12. Largeur D.

\$85

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins

273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

23 jours de campagne, 23 jours d'ennui

L'impression qui domine, après quelques semaines de campagne électorale, est une impression générale d'ahurissement. Les vrais débats ne sont pas encore engagés. Peut-être ne le seront-ils pas? Mais, déjà, l'opinion est fatiguée ou désabusée.

Il y a bien des causes à cette paralysie des réflexes et surtout à cette indécision. Indécision qui semble, à l'heure actuelle, invincible dans d'importantes couches de l'électorat.

Le suspense avait-il trop duré? L'élection a été annoncée le 26 mars. Mais, déjà en février 1978, elle semblait imminente. On en parlait comme d'une certitude.

La vérité est que nous sommes constamment en campagne électorale. C'est ainsi que les choses se passent quand un pays est dirigé par des rhéteurs, c'est-à-dire par des gens superbement habiles à discourir, mais incapables de relever les défis que multiplie une conjoncture difficile.

Quand les libéraux se tuent à répéter que les choses ne vont pas plus mal ici qu'ailleurs ils n'ont pas tout à fait tort. Il n'y a pas de guerre civile au Canada. C'est déjà beaucoup. L'économie canadienne ne se porte pas bien? Mais elle

ne se porte pas de façon idéale ailleurs non plus.

Il reste que les problèmes spécifiques au Canada, les questions que seuls les Canadiens peuvent résoudre, ne trouvent pas le commencement d'un élément de solution.

La question spécifiquement politique des rapports de force entre les gouvernements des provinces et Ottawa s'est aggravée. C'est ce qu'on appelle la question constitutionnelle. Quand M. Trudeau a pris le pouvoir en 1968, il y avait un empêchement de danser en rond au Canada, c'était le Québec. Onze ans plus tard, la révolte s'est étendue à toutes les provinces de la fédération. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet. N'aurait-il pas mieux valu accorder en temps utile à un Johnson, à un Bertrand, à un Bourassa un traitement spécial, réclamé d'ailleurs par eux, plutôt que d'avoir à s'expliquer aujourd'hui avec un Levesque, dont le «virus» autonomiste s'est étendu à presque tous les gouvernements provinciaux?

Nous passerons très vite sur le sujet de l'économie canadienne, thème capital s'il en est. Constatons néanmoins que les partis n'ont pas de programme cohérent. Pourtant, il y a, à cet égard, des attentes dans la population. Ces

attentes sont très grandes. Elles ne sont pas satisfaites par les numéros de chiens savants que donnent les leaders, comme si nous étions au cirque.

Enfin, par-dessus tout, il y a la personnalité des chefs. Il s'agit là d'un aspect délicat des choses, parce qu'il touche à des personnes.

C'est à cause même de la personne de M. Trudeau que l'élection au Québec manque d'intérêt, pour l'excellente raison que, pour le chef libéral, tout semble joué d'avance. L'intérêt que suscite M. Fabien Roy, quoi qu'on pense par ailleurs de cette candidature, vient justement de ce que cette insertion dans le scénario brise la monotonie.

Le jeu démocratique du Québec sur la scène fédérale relève d'un type très spécial de démocratie qu'on appelle la démocratie de type «congrégationniste». La règle dans ce genre de démocratie est la suivante: l'élu doit être ton frère, ton cousin, à la rigueur ton beau-frère ou ton gendre. S'il n'est pas de ta parenté, qu'au moins il porte le nom de l'un de tes voisins.

Le nom de Trudeau (il pourrait s'appeler Roy, ça ne changerait rien) satisfait à cette règle. Je vais rappeler ici un souvenir personnel. J'eus naguère une collègue à l'éditorial qui s'ap-

pelait Renaude Lapointe. Une personne aimable et extrêmement dévouée. Les hasards de l'existence en firent un sénateur. Elle me disait: «Cormier, vous êtes un être impossible. Vous vous acharnez contre Trudeau. Vous ne vous rendez donc pas compte qu'il est l'un des nôtres!»

Pour avoir connu l'honorable Premier ministre du Canada, je savais pertinemment qu'il n'est pas «des nôtres». Il a déclaré lui-même qu'il n'est pas le Premier ministre des Canadiens français. C'est un esprit nettement supérieur. Mais c'est un mondialiste. Or, le Canadien français n'est pas mondialiste.

Nous allons collectivement surmonter les scrupules de nos consciences et nous allons réélire M. Trudeau. Parce que c'est l'un des nôtres et que la congrégation doit se nommer un supérieur. Mais ce ne sera pas une très grande surprise, n'est-ce pas?

Dans les autres provinces, les électeurs ont des embêtements différents. Ils doivent choisir entre un Trudeau qu'ils n'aiment plus et une souris grise comme Clark.

De tous côtés, comme dit le poète, notre mal est infini.

Guy CORMIER

bloc-notes

Le cas des bas salariés

Selon un tout récent sondage Gallup, les Canadiens estiment qu'une famille de quatre personnes (deux adultes, deux enfants) a besoin d'un revenu hebdomadaire de \$250 pour boucler son budget. Le Front commun intersyndical qui négocie présentement avec l'État québécois y verra sûrement un argument en faveur de sa réclamation d'un salaire minimum de \$265.

Cette prétention, pourtant, ne sera pas justifiée. Nous vivons, en effet, dans un système où la rémunération n'est pas basée sur les besoins mais sur la nature du travail effectué. Le gouvernement,

comme employeur, ne peut déroger à cette philosophie.

Si les Canadiens ont raison d'estimer à \$250 le budget minimal d'une famille de 4, l'écart entre ce montant et le revenu en provenance du salaire, doit être comblé par l'État, non dans son rôle d'employeur mais dans celui de distributeur de la richesse collective. Mais, même alors, l'État ne saurait accorder à ses propres employés une compensation qu'il n'est pas en mesure de concéder également aux petits salariés du secteur privé. On ne saurait avoir deux classes de travailleurs: les privilégiés et les autres.

Vincent PRINCE

S. Exc. Mgr Lafontaine

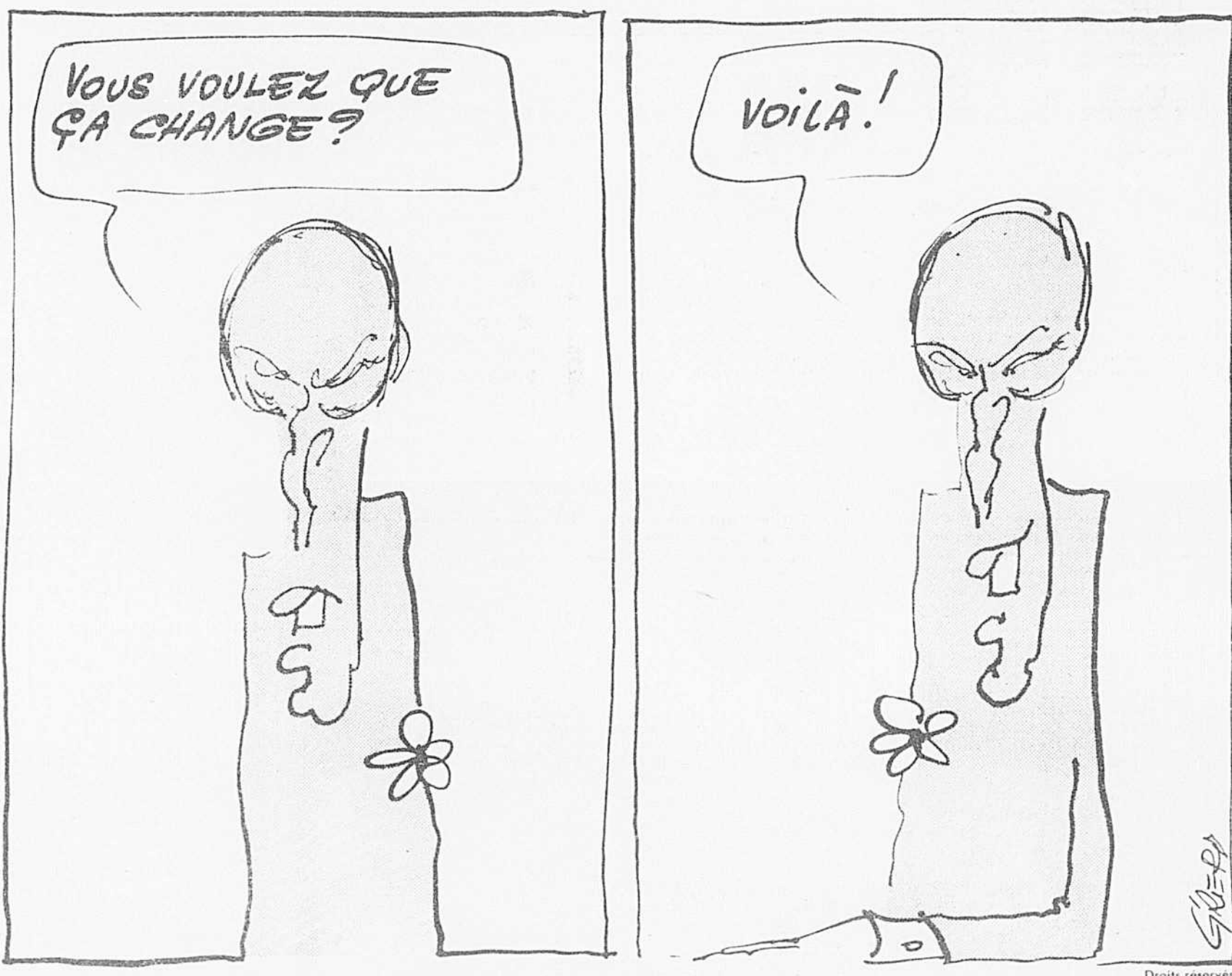
C'est un prêtre à l'expérience extrêmement riche et variée que Rome vient de nommer évêque auxiliaire de Montréal en la personne de Mgr Jean-Marie Lafontaine. L'homme était déjà d'ailleurs vicaire général du diocèse depuis plusieurs années et tous ceux qui suivent l'activité religieuse dans la métropole savent le rôle de tout premier plan qu'il n'a cessé pendant tout ce temps de jouer aux côtés de S. Exc. Mgr Paul Grégoire.

Le nouvel auxiliaire de Montréal est un bourreau de travail qui est

aussi à l'aise au plan doctrinal qu'à celui de l'action. Il est peu de comités diocésains dont il ne soit déjà l'âme dirigeante. Il a été activement mêlé à tous les dossiers qui ont abouti à l'archevêché depuis qu'il y oeuvre, sans compter les nombreux cas où il a accepté de prêter ses bons offices pour régler des problèmes d'ordre social.

Sa nomination ne peut donc que susciter beaucoup de joie et d'espoir dans les cœurs de tous les catholiques montréalais.

V. P.



Droits réservés

La guerre des chiffres de MM. Trudeau et Clark

COLLABORATION
SPECIALE

par Marie-Josée Drouin

LES DISCUSSIONS au sujet du déficit budgétaire du gouvernement fédéral laissent présager une nouvelle guerre des chiffres. Mais, cette fois-ci, les protagonistes ne sont pas Ottawa et Québec mais bien deux adversaires fédéralistes: les libéraux et les progressistes-conservateurs. Le déficit budgétaire s'élevait à \$12.000 millions en 1978-79, les deux partis se disputent, depuis plusieurs mois, quant aux mesures à prendre pour assainir les finances publiques.

Déjà, en août 1978, le premier ministre Trudeau avait annoncé un programme de coupures de dépenses de l'ordre de \$2.000 millions. Dans son budget de novembre dernier, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, prévoyait une diminution du déficit budgétaire qui, selon lui, devrait tomber à \$10.700 millions pour l'année 1979-80.

Ce n'est pas suffisant pour les progressistes-conservateurs. D'autant moins que le gouvernement Trudeau a eu tendance dans le passé à sous-évaluer l'ampleur du déficit budgétaire. Le parti de M. Clark promet donc d'effacer le déficit, d'équilibrer le budget fédéral.

Voilà que M. Clark lui-même proposait il y a quelques mois d'accroître temporairement le déficit budgétaire afin de relancer l'économie canadienne. Prévoyant qu'un déficit expansionniste permettrait d'élargir l'assiette fiscale,

de produire des revenus additionnels pour ensuite éliminer le déficit, M. Clark ne précisait pas, toutefois, le temps qu'il faudrait pour équilibrer le budget.

Une petite controverse s'ensuivit au sein même du Parti conservateur, le député et critique financier du parti, M. Sinclair Stevens, soutenant que le stimulus budgétaire ne serait nécessaire que pour une période de quelques mois. M. Clark maintenant que le déficit expansionniste pourrait durer pendant au moins un an, peut-être même de deux à trois ans.

Cette proposition souleva une telle gêne. Les libéraux s'empressèrent d'accuser M. Clark d'irresponsabilité fiscale. De part et d'autre, les économistes qualifièrent la proposition Clark d'inflationniste et même M. Darcy McKeough, ancien ministre des Finances du gouvernement de l'Ontario, manifesta son désaccord. Les progressistes-conservateurs n'avaient d'autre choix que de tenter de mettre une sourdine à leur suggestion. L'élection les en empêcha.

Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, passa immédiatement à l'attaque, évaluant à \$7.500 millions les promesses électorales de M. Clark.

Il n'a pas fallu longtemps pour que M. Robert-René de Cotret, député conservateur d'Ottawa-Centre, réponde à M. Chrétien. Le programme du Parti conservateur, qui comprend des réductions de \$2.000 millions sur le revenu des particuliers à

faible et moyen revenu, des déductions d'impôts pour l'intérêt hypothécaire et l'impôt foncier, des crédits d'impôt de \$5.000 pour la petite entreprise, l'indexation des impôts sur les gains en capitaux, des crédits à la recherche et au développement et l'abandon des gains en capitaux sur les actions d'entreprises canadiennes publiques, ne coûtera qu'aux environs de \$2.800 millions, d'expliquer M. de Cotret. A long terme, la relance économique devrait permettre d'équilibrer le budget.

Et la guerre des chiffres continue de plus belle.

Pourquoi soudainement ce souci de l'équilibre budgétaire?

Il semblerait que les hommes politiques s'ajustent au marché politique. Non pas que les Canadiens souhaitent s'astreindre à une discipline rigoureuse et se sacrifier au nom de l'équilibre budgétaire. Mais la croissance rapide des dépenses gouvernementales, les discussions de plus en plus fréquentes sur l'inefficacité de la bureaucratie fédérale, notamment les remontrances de la Commission Lambert, ont rendu les Canadiens plus sensibles au besoin d'une bonne administration gouvernementale. Une vague de neo-conservatisme semblerait indiquer que les Canadiens sont plus soucieux de la responsabilité fiscale, de la prospérité et de la stabilité économiques, des effets à la fois économiques, politiques et sociaux de l'intervention et de la réglementation gouvernementales.

Quant aux économistes, presque tous s'inquiètent de la croissance des dépenses

gouvernementales, mais divergent d'opinion à savoir si oui ou non le budget doit être équilibré.

Rien de surprenant. Le consensus en économie est assez rare. L'homme qui n'a qu'une montre connaît toujours l'heure, celui qui en a deux n'est jamais certain.

Certains économistes prétendent que les déficits budgétaires engendrent une croissance de la masse monétaire et causent l'inflationnisme des déficits. dépendent de leur taux de croissance, de la méthode de financement des déficits et de leur ampleur. Plusieurs économistes soutiennent par ailleurs que la politique monétaire peut contrer les effets inflationnistes du budget.

Défendant la thèse de l'équilibre budgétaire, plusieurs prétendent que les déficits encouragent l'inefficacité gouvernementale. Mais encore là, il faut se demander si l'équilibre budgétaire est une incitation suffisante pour améliorer la gestion des fonds publics. Il ne s'agit pas de s'arrêter simplement à la question du niveau des dépenses gouvernementales. Il faut voir à ce que l'argent soit mieux dépensé, mieux administré.

Et que répondre à tous ces keynésiens qui prétendent que le plein emploi ne peut pas être atteint sans causer un déficit budgétaire? L'expérience récente contredit la valeur empirique de cette notion.

Il faut aussi s'interroger sur le concept qui veut que les déficits ou les excédents budgétaires sont un instrument de stabilisation fort utile pour tout gouver-

nement. Encore là, l'expérience des dernières années nous rend très sceptiques quant à l'habileté des gouvernements à contrôler et à gérer leurs déficits et leurs excédents de façon efficace.

Enfin, la question fondamentale: à quel niveau doit-on fixer l'équilibre budgétaire?

Les slogans faciles galvaudés par nos hommes politiques ne touchent pas à ces questions plus fondamentales. Équilibrer le budget, contrôler les dépenses gouvernementales, voilà des promesses électorales trop faciles, voire simplistes.

Les gouvernements peuvent bien limiter leurs dépenses tout en réglementant plus sévèrement le secteur privé. Par le fait même, le gouvernement transmet certaines de ses dépenses et de ses objectifs au secteur privé. Est-ce l'orientation économique que prône l'un ou l'autre des partis? Quels secteurs seront les plus touchés par les politiques d'équilibre budgétaire? Quelles seront les règles du jeu? Voilà autant de questions auxquelles devront répondre libéraux et progressistes-conservateurs.

La persistance de l'inflation, la faiblesse des investissements et la croissance des dépenses gouvernementales indiquent le besoin de revoir de fond en comble nos politiques fiscales. Les slogans et les demi-mesures ne suffisent plus. En période électorale, les candidats se doivent de nous faire part des fondements de leur politique économique.

Reste à savoir s'ils y ont réfléchi.

Non à la chapelle marxiste de la CEQ

Le référendum approche à grands pas. Bientôt, tous les Québécois auront à se prononcer sur l'avenir du Québec. Comme n'importe quel citoyen, l'enseignant est concerné par le débat qui se mène actuellement dans la société québécoise: qu'on soit fédéraliste ou souverainiste, il faut être conscient que le résultat du référendum aura des répercussions sur notre vie quotidienne et ce, à tous les points de vue (culturel, social, économique, etc.). En tant qu'éducateurs, nous sommes doublement impliqués car le projet de société que se donnera le Québec aura des répercussions importantes sur la nature même de notre travail professionnel. Pour toutes ces raisons, je pense que les syndicats locaux et la CEQ ont le droit d'intervenir dans ce grand débat.

Malheureusement, le débat CEQ est mal lancé dans nos rangs et risque fort de se terminer par un pénible avortement. La Centrale qui, en principe, devrait être le porte-parole de la

masse des enseignants, mène un débat qui aboutira à un cul-de-sac: comme d'habitude, notre chapelle marxiste a pipé les dés d'avance. Le dossier CEQ («Pour un pays à la mesure des aspirations des travailleurs québécois»), envoyé à chaque enseignant du Québec pour lui permettre de «mieux réfléchir» sur la question de l'heure, prétend que tout le débat est indissociable de la lutte des classes, qu'il ne s'agit pas de la souveraineté de la nation, mais bien plutôt de la libération des travailleurs opprimés et écrasés par les méchants patrons, qu'on ne peut pas parler d'indépendance véritable si on n'a pas renversé le méchant système capitaliste, que la souveraineté-association ne mène nulle part et qu'à moins d'instaurer la société socialiste marxiste (les travailleurs au pouvoir) c'est perdre son temps que de parler d'indépendance!

Les rédacteurs des documents CEQ sont nettement inspirés par une philosophie marxiste qu'ils jugent être la meilleure. D'ail-

leurs, un des critères pour être engagé comme permanent à l'information et au socio-politique dans notre centrale n'est-il pas d'être d'allégeance marxiste?

Personnellement, je pense qu'il existe d'autres façons d'aborder la question nationale: la CEQ, si elle veut représenter la masse, ne devrait pas s'enfermer dans une seule grille d'analyse tant que cette grille n'a pas été acceptée par la majorité de ses membres. Il y aurait lieu aussi de songer à l'engagement à la CEQ de penseurs représentant d'autres tendances idéologiques!

Je suis convaincu que la majorité des membres de la CEQ et de l'Alliance ne partagent pas l'analyse de la Centrale: j'en suis d'autant plus convaincu qu'au niveau de «l'autorité compétente syndicale» ce sujet devient de plus en plus tabou (chasse aux sorcières!). Je regrette que le Bureau national (en qui la masse des enseignants espère toujours depuis la chute du camarade Charbonneau) et le

Conseil général de la CEQ se soient alignés sans trop de nuances sur l'approche proposée: je regrette également la décision de l'Assemblée des délégués de l'Alliance qui a accepté la position CEQ (53 pour, 42 contre et 7 abst. sur une possibilité de 350 délégués): j'espère que ces cinquante-trois militants, idéologiquement éclairés, en ont fait part à l'assemblée générale des enseignants de leur école. Pour ma part, je pense que la décision unanime du Conseil d'administration de l'Alliance de recommander aux enseignants (contrairement aux délégués) de dire non à la CEQ dans sa façon biaisée de mener le débat sur la question nationale représente vraiment l'opinion de l'ensemble des enseignants du syndicat.

Actuellement, la CEQ mêle les cartes d'une façon subtile: on cherche (cf. document CAQ) à utiliser un oui pour un Québec indépendant pour mieux nous imposer par ricochet la vision d'une société marxiste: sans le dire ouvertement, la Centrale, en articulant le débat à partir

d'une seule grille habilement manipulée, veut arracher un oui (plus ou moins conscient) à l'idéologie marxiste dans le cadre d'un oui sur l'indépendance politique du Québec.

Nos membres ne sont pas dupes ni prêts à se laisser «enrayer» pour discuter de notre avenir collectif par quelques individus, fussent-ils inspirés par des politiques qui ont été appliquées dans d'autres pays aux conditions différentes des nôtres. La déconfessionnalisation de la Centrale, ça fait partie de l'histoire: aujourd'hui, les membres n'accepteront pas de se précipiter tête première dans une chapelle idéologique selon le nouveau catéchisme appris par ceux qui inspirent notre Centrale.

Cette intervention me vaudra des reproches virulents de la part de penseurs à plein temps rêvant continuellement en une transformation radicale de notre société (pas pour demain évidemment); même si je ne pense pas comme ceux et celles qui détiennent la «VRAIE VÉRITÉ»

(les vrais militants éclairés), je me sens beaucoup plus à l'aise avec le monde ordinaire (MOC: membre ordinaire cotisant et payant les salaires desdits penseurs!).

La sagesse de la masse en a pris pour son rhume à la CEQ depuis quelques années: jamais les enseignants de la Centrale n'ont eu à décider sur son orientation idéologique: jamais, à ma connaissance, les enseignants n'ont dit oui au renversement du capitalisme, oui à la lutte des classes, oui à l'instauration d'une société marxiste, etc... Il devient urgent que la CEQ entreprenne un débat sur ses propres orientations, sur ses références philosophiques et sur sa pratique syndicale. Le syndicalisme de masse ce n'est pas uniquement un slogan électoral, c'est d'abord et avant tout une façon concrète de vivre son syndicalisme quotidien.

Paul-André DESCHÊNES
Membre du Conseil
d'administration
Alliance des Professeurs
de Montréal (CEQ)

En vrac

Propos injustes envers Québécois

M. Lucien Caron
Membre de
l'Assemblée Nationale
Député libéral
Maire de Verdun

Monsieur,

Par suite de l'accident d'avion de Québec survenu à l'aéroport de Québec, le journal The Gazette du samedi 31 mars 1979 vous attribue les propos suivants:

«The Parti Québécois members are always taking Quebec. But I'm a Federalist, so I thought I'd take Air Canada».

Caron said.
Puis-je vous rappeler, M. Caron, que je vous ai souvent piloté — et de façon très sécuritaire — avec le même type d'appareil (F-27) appartenant au Gouver-

nement du Québec. Puis-je vous rappeler aussi qu'une catastrophe identique peut et est arrivée à Air Canada (DC-8, Ste-Thérèse).

Que vous fassiez de la politique sur le dos d'un tel malheur dénote un haut degré de gauche et un manque total de compassion (aucune marque de sympathie à l'égard des disparus).

Je suis offusqué de vos paroles et de votre manque de perspicacité lors de cet événement.

Denis MALLETT
Capitaine

P.S.: Je réitère toute ma confiance dans le haut standard de compétence et de sécurité des sociétés Québécois et Air Canada.

De l'art difficile de l'humour

(Réponse à Mlle Pierrette Roy qui accusait «Perspectives» d'antiféminisme dans LA PRESSE du 10 avril.)

Madame,

Que vous n'avez pas trouvé drôle l'article humoristique de Jean Daunais sur les Petites Annonces, c'est votre droit le plus strict; que vous parliez de mauvais goût, ça peut se défendre. Mais que vous parliez d'antiféminisme chez l'auteur et d'un «petit commentaire on ne peut plus méprisant pour les femmes», voilà qui nous paraît non

seulement excessif mais injuste, et pour l'auteur et pour «Perspectives» qui a consacré beaucoup d'articles sur le féminisme, qui publie nombre d'articles signés par des femmes et qui a beaucoup contribué, croyons-nous, à «désaxer» notre petit monde. Mais s'il n'y a plus de place pour l'humour, c'est à désespérer de tout. Nous attendons toujours que des femmes, dans ce genre difficile mais nécessaire qu'est l'humour, renvoient la balle aux hommes.

Jean BOUTHILLETTE
PERSPECTIVES



Aux accents tonitrueux du disco!

La «cabane à sucre»? Parlons-en! Ou s'en vont nos coutumes, nos traditions québécoises?

Dimanche, le 8 avril dernier, ma famille et moi avions le goût d'aller à une bonne «partie de sucre». Nous nous sommes donc rendus à St-Alexis, dans une érablière que je ne nommerai pas. J'ai été grandement déçue. Les érablières ont vraiment perdu leur charme d'antan, et sont devenues de vraies «bêbêtes» commerciales.

Après avoir stationné notre automobile sur le bord de la route (il n'y avait plus de place dans le stationnement), nous sommes entrés dans la cabane. Qu'elle ne fut pas ma déception quand j'ai entendu l'abrutissant rythme «disco». Oui, on en est rendu à faire jouer du disco même dans les érablières!

Jadis les gens allaient au sucre pour s'amuser, certes, mais

surtout pour goûter au bon sirop, à la tire et tous ces bons produits de l'érablière. Maintenant, les gens arrivent à la cabane une grosse caisse de bière à la main, dînent en hâte et vont danser le disco tout l'après-midi.

Comble de déception: le sirop qu'on nous a servi au repas n'était même pas du vrai sirop d'érable, mais du vulgaire sirop de table, du sucre bouilli dans l'eau! De plus, la tire sur la neige n'était que de la tire artificielle...

Je me demande s'il reste encore des propriétaires d'érablières au Québec dont le but n'est pas uniquement de faire de l'argent, mais de garder la tradition des bonnes vieilles érablières québécoises offrant du sirop d'érable authentique... sans musique disco.

Mireille MCKENVEN
Montréal

Les négociations chez Bombardier

Monsieur Pierre Vennat
La Presse

Cher Monsieur,

Vous avez signé, dans LA PRESSE du mardi 10 avril, un article intitulé «MLW-Bombardier: dur conflit en vue», où vous faites référence à un communiqué de Bombardier à partir duquel vous émettez votre opinion personnelle sur les relations de travail aux divisions des produits ferroviaires et moteurs diesel et des produits thermiques, et portez vos propres jugements sur la façon dont la compagnie devrait ou ne devrait pas s'y prendre pour mener à bien la négociation d'une nouvelle convention collective.

Tout en vous faisant l'entière responsabilité de vos commentaires et analyses, je vous ferai cependant observer que vous errez quand vous écrivez que le

message de la compagnie a été adressé aux employés en ignorant les instances syndicales, puisque ce message ne fait que rendre compte de la position que la direction avait préalablement communiquée au comité syndical de négociations.

Quant à la pratique consistant à communiquer directement avec le personnel, pratique que vous semblez trouver répréhensible, elle a été établie à la suite des représentations d'employés désireux d'être informés de la version patronale autant que de la version syndicale pour pouvoir se faire une opinion plus éclairée du développement des négociations, avant de prendre des décisions qui engagent leur avenir.

Le vice-président
Ressources humaines
D. Léo NASH
Bombardier Inc.

Dehors, le raisin d'assassins!

Monsieur Claude Morin
Assemblée nationale
Québec

Monsieur,

Vous êtes certainement au courant du fait que la Société des alcools du Québec offre actuellement à ses clients des vins d'origine chilienne et argentine. Ce genre d'insouciance commerciale face à deux régimes dirigés par des tortionnaires et assassins fascistes ne s'accorde nullement avec l'image de marque que le Parti québécois a intérêt à propager.

Ainsi que bien d'autres indivi-

us et groupes connaissant cette situation, je tiens à en informer le plus grand nombre de personnes tant que votre gouvernement n'aura pas arrêté l'importation de vins chiliens et argentins.

J'aimerais bien recevoir une réponse à ce sujet, mais je vous prie de ne pas vous préoccuper de prétextes voulant que les importations et relations commerciales extérieures dépassent le contrôle de votre gouvernement. Quand on y trouve son intérêt, les moyens se manifestent abondamment.

Scott EAVENSON
Montréal

L'histoire d'une bulle

On a tenu l'humanité en haleine longtemps avec la catastrophe de Three Mile Island.

Ce qui nous rend perplexes dans toute cette histoire, c'est qu'à nous, profanes, on peut raconter n'importe quoi. Le nucléaire, c'est comme les «trous noirs»: on n'y comprend rien et ça reste quand même fascinant. Alors on écoute, auditeurs béats, les explications des experts.

On a du subir une avalanche d'hypothèses et de solutions... sautera-t-ty, sautera-t-ty pas, on évacue un demi-million de personnes... ou on reste là?

Et puis la bulle est arrivée...

Une bulle d'hydrogène qui s'est placée doucement à un endroit stratégique du réacteur.

Elle semblait gêner tout le monde, cette bulle. Allait-on la dissoudre, l'évaporer, la crever? Nouvelle énigme.

Et puis, elle s'est résorbée tranquillement. Partie comme elle était venue, la bulle.

Se pourrait-il que les enfants habitant les environs des réacteurs aient causé l'apparition de

cette bulle? A s'amuser à un jeu aussi anodin que les bulles de savon, on fait peser sur l'humanité une grave menace.

L'air radioactif a pu amalgamer toutes ces innocentes bulles et, par un procédé de succion propre à tous les réacteurs en folie (tout le monde sait ça), attirer la masse au centre du réacteur et causer ainsi la panique.

Les enfants sont donc les grands responsables de cet incident. Cessons de blâmer les scientifiques et savants techniques qui ne visent que le bonheur de l'homme et donnons à nos enfants des jeux inoffensifs afin d'éliminer toute menace à notre environnement.

Je souscris à une humanité libérée du pouvoir insidieux de nos fils et nos filles.

Gardons-les à la maison et à l'école, et donnons-leur des jeux simples. Les livres à colorier et les jeux de parchési n'ont jamais causé de tort du temps de nos grands-mères.

Roger TREMBLAY
Mont Saint-Hilaire

« Les Fées ont soif » : autre écho

M. Ivan Guay
Editorialiste
La Presse

Cher Monsieur,

Quelle ne fut pas ma surprise de lire dans la page éditoriale du 4 avril 1979 du journal La Presse un billet signé par vous et placé dans un encart sous le titre «Le cas Colas».

Vous admettez sans difficulté qu'il est toujours facile d'ironiser sur les noms et que celui de «Guay» à notre époque peut facilement porter à confusion. Aussi je ne tomberai pas dans ce traquenard mais je veux simplement vous faire reconnaître que ce n'est pas tous les jours que votre journal consacre un espace dans sa page éditoriale à un membre du Barreau. Aussi, je suis convaincu que plusieurs de mes confrères doivent aujourd'hui m'envier car en paraphrasant l'auteur ancien: «Que l'on parle de moi en mal ou en bien, peu m'importe...!»

Cependant, vous auriez très bien pu obtenir les renseignements qui vous manquaient auprès de moi et ainsi éviter de tomber dans le jaunisme facile des feuilles à sensation.

Afin que vous soyez au courant des faits, je me permets de vous faire part que dans les procédures intentées par divers groupes d'individus dans l'affaire que l'on sait, je ne connaissais pas la majorité des requérants avant que mon confrère, Me Pierre

Bleau, m'eût demandé d'agir comme avocat conseil. Encore aujourd'hui, je dois vous avouer que je n'ai pas eu le plaisir d'en rencontrer tous les dirigeants.

Vous comprendrez donc que le rôle que vous m'attribuez comme «rassembleur des valeureuses troupes en lutte contre l'immoralité du monde contemporain» est complètement dénué de fondement et démontre une fois de plus que vous êtes fourvoyé misérablement.

Vous n'avez surtout pas compris que le débat ne porte pas sur l'immoralité mais bien sur le contraire sur le libelle blasphématoire à l'encontre de la Vierge Marie, de l'Esprit Saint et des dogmes qui sont reconnus et enseignés non seulement par l'Eglise catholique mais, en fait, par toutes les Eglises chrétiennes.

De plus, votre interprétation des desistements déposés au nom de trois organismes est une démonstration supplémentaire de votre ignorance d'une procédure qui est utilisée régulièrement devant les tribunaux pour des raisons qui sont propres aux citoyens qui, dans leur âme et conscience, peuvent décider librement du choix qu'ils doivent faire.

Votre intervention me convainc, cependant, que tous ceux qui ont enfin le courage de dénoncer les gens en place, les nouveaux clercs d'une religion

de la race, et thuriféraires de la destruction de valeurs de civilisation, dérangent les plans si bien orchestrés pour baillonner la majorité silencieuse et la rendre impuissante.

Si, d'après vous, nous menons un combat d'arrière-garde, reconnaissez au moins que nous sommes en bonne compagnie avec notre chef spirituel, le bon Pape Jean Paul II, dont la première encyclique est un plaidoyer pour la défense de la dignité de la personne humaine.

Je n'ai jamais refusé d'affirmer bien haut les valeurs auxquelles j'adhère, et je l'ai fait de façon claire et précise, plus particulièrement lors d'une entrevue avec Mme Denise Bombardier le 7 janvier dernier.

Votre intervention démontre de plus l'intolérance de tous ceux qui se réclament de la liberté d'expression. Cette liberté que vous revendiquez pour vous et vos semblables, vous semblez la nier à tous ceux qui ne pensent pas comme vous! Croyez bien, cependant, que je continuerai à dénoncer, tant que la liberté d'expression nous est encore reconnue malgré la censure efficace que beaucoup de journalistes exercent quotidiennement, toutes les aberrations de notre siècle qui vont à l'encontre de la dignité et de la liberté de la personne humaine. Vous auriez dû, au contraire, vous réjouir que pour une fois, dans la société

québécoise, nous avons montré la voie qui mène à une véritable société pluraliste. La liberté doit s'exercer dans le cadre de la liberté et du respect d'autrui. Vous feriez beaucoup mieux de demeurer dans le cadre de vos fonctions habituelles de critique financier et éviter ainsi de tomber dans des erreurs plus graves. Déjà votre domaine aurait beaucoup à gagner si vous proposiez des solutions au marasme économique et financier que connaît notre pays en ce moment.

Bien à vous,

Emile COLAS, C.N.

Me Colas appartient, de toute évidence, à la vieille tradition des sophistes. «La liberté, dit-il, doit s'exercer dans le cadre de la liberté et du respect d'autrui.» C'est pourtant Me Colas qui veut faire interdire la pièce «Les Fées ont soif», non pas comme simple avocat d'un groupe mais comme participant et propagandiste. Me Colas avoue d'ailleurs qu'il proclame «bien haut ses valeurs» à la télévision et ailleurs. Pourquoi s'indigner alors d'être pris à partie?

Ivan GUAY

N.D.L.R.

LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres majuscules son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, elle prie d'écrire à la machine à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: Lettre des lecteurs - Service de l'édition LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

GENTILLY

SUITE DE LA PAGE A 1

beaucoup d'autres préoccupations que la perspective d'émanations nocives toujours possibles.

«Depuis plus de 20 ans maintenant, on nous fait miroiter ici des milliers de rêves. Maintenant que l'on commence à s'habituer, que plusieurs d'entre nous travaillent à la centrale et que le milieu s'organise, il faudrait partir en croisière pour tout stopper? Voyons! Cette réflexion d'un brave fermier traduit bien l'état d'esprit des gens qui ont entendu les promesses électorales, qui ont vu surgir une centrale et quelques usines, tout en tentant de se laisser apprivoiser par un «début d'essor économique» venu chambarder des coutumes rurales établies depuis des siècles.

«On m'a même obligé à déménager ma grange et ma maison pour faire place au développement industriel, sans que je touche des compensations monétaires importantes, puis il faudrait maintenant que je panique! Bien sûr, je ne suis pas dépourvu d'intelligence et les gens de la région non plus; nous savons que la centrale, c'est dangereux, mais nous ne sommes peut-être pas bien informés de tous ces dangers. Nous voulons vivre et nous désirons que nos propriétés prennent de la valeur. En un mot, nous ne voulons pas vivre près d'éléphants blancs après tant d'années d'efforts et d'illusions», poursuit M. Rheault.

Les réacteurs de la centrale de Gentilly sont là. Les gens en sont même fiers et laissent aux contestataires d'ailleurs le soin de les dénoncer.

Dans la région de Gentilly, il n'existe même pas d'organisme

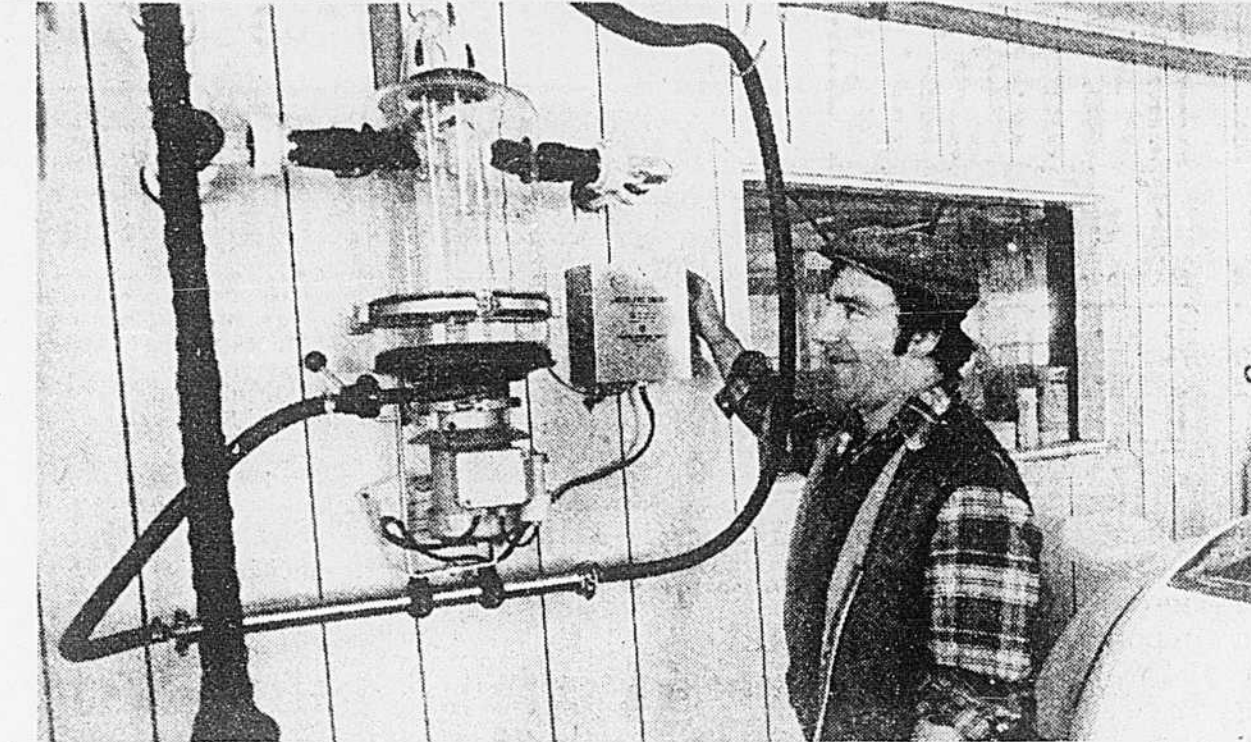
contestataire pour dénoncer la prolifération des réacteurs nucléaires dans le monde.

Jean-Claude Boutin, principal de la polyvalente Les Seigneuries, déclare: «Je m'objecte à ce que les professeurs de sciences partent en croisade contre la centrale, je veux plutôt qu'ils informent les jeunes. Les gens d'ici ne s'énervent pas, alors je ne vois pas pourquoi on brandirait des pancartes sur la place publique. Je comprends mal pourquoi on panique durant quelques jours après un incident, quel qu'il soit, pour ensuite se retrancher dans un mutisme désarmant. Que les gouvernants prennent leurs responsabilités concernant la sécurité et qu'on laisse les gens de la région tenter d'organiser leur vie. Gentilly et son développement industriel c'est l'espoir de la région et tout le monde s'y accroche.»

Organisation du milieu

Cette paisible population de la région de Gentilly a de plus consacré beaucoup d'efforts à l'organisation du milieu pendant que la centrale s'érigait, exploitant qu'ils ne veulent pas voir ridiculiser.

M. Fernand Carignan, marchand d'automobiles, explique: «Pour épauler le projet de développement, nous avons essayé d'organiser le milieu en suscitant les investissements. Je ne me cache pas pour affirmer que la construction de la centrale nous a permis de grossir nos chiffres d'affaires, d'offrir plus de produits, de meilleurs services, etc., alors je me dis qu'elle ne doit pas nous faire peur. C'est pas plus dangereux qu'une guerre ou une épidémie. Pour nous autres, c'est un espoir. Les gens qui contestent ce projet nous nuisent, nous empêchent de progresser. Et puis je



Fernand Rheault, cultivateur: «Nos terres sont massacrées par la venue des grosses industries. Nous avons accepté cette réalité, nous vivons pour organiser le milieu, alors ne nous demandez pas de partir en guerre après vingt ans de sacrifices.»

pense que l'affaire de la Pennsylvanie a été exagérée: les experts ont réussi à maîtriser la situation.»

Une autre dame de Gentilly, Mme Gérard St-Onge est encore plus radicale: «Les dangers de la centrale? Ça m'énervé pas, on mourra, c'est pas plus compliqué que cela... Je suis bien plus préoccupée par les déchets de SKW; cette firme ne peut retenir sa suie qui se déverse sur nos terres et risque de nous causer de sérieux problèmes lorsque les animaux seront remis en liberté dans quelques semaines.»

Même le bedeau de Gentilly a

émis son commentaire: «Du moment qu'on ne souffrira pas en cas de catastrophe... Je suis bien heureux de voir les gens de Gentilly gagner leur vie à la centrale, le milieu se développe et on s'organise.»

La courte histoire

La population de Gentilly, c'est d'abord une population rurale qui a cru au développement de la région. Les incidents de Three Mile Island n'ont suscité dans le milieu qu'une seule crainte: l'interruption des travaux.

En discutant avec ces gens, on se rend compte qu'ils en ont plein le dos d'espérer en mille projets

toujours contrecarrés par des incidents de parcours. Une population rurale étant composée de gens combattifs et réalistes, il ne faudrait pas se surprendre que celle de Gentilly fasse contrepoids si jamais un vaste mouvement anti-nucléaire se dessinait au Québec.

A Gentilly et dans les paroisses avoisinantes, on se prépare fébrilement à la période des semences, pendant que les aînés de familles frappent à la porte de l'Hydro pour trouver du «gagne» à la centrale.

Après tout, on dit que la situation est sous contrôle en Pennsylvanie...

Le syndicat poursuit la C. Plywood

La guérilla judiciaire qui avait cessé entre la Commonwealth Plywood, de Ste-Thérèse, semble vouloir reprendre à nouveau, et, cette fois, avec le syndicat comme «attaquant».

Celui-ci s'est en effet adressé à la cour supérieure, hier après-midi, pour réclamer une injonction qui obligerait la compagnie à reprendre à son emploi quatorze de ses ouvriers qui n'ont pas été rappelés au travail, en dépit de l'entente intervenue à cet effet il y a quelques mois déjà.

Dans tous les cas, ces employés ont été reconnus comme compétents aux postes qu'ils occupaient au début du long conflit de travail.

Entre temps, toutefois, ces mêmes postes avaient été comblés par d'autres travailleurs, et ce sont toujours ces derniers qui les occuperaient, aux dernières nouvelles.

Le syndicat, qui est affilié à la CSN, réclame donc qu'ils soient rappelés à l'usine immédiatement, et qu'une somme de \$3.000 leur soit versée en dédommagement pour le temps perdu, l'anxiété et les multiples inconvénients subis.

Le syndicat réclame pour lui-même un dédommagement de \$100.000, en soulignant que l'attitude de la compagnie est en voie de lui faire perdre la confiance de ses membres, et pourrait diminuer sensiblement ses chances de garder ses adhérents, lors d'une prochaine période de maraude.

Un lien de parenté ne doit pas empêcher d'obtenir un emploi

par Léopold LIZOTTE

Même si elle est fort répandue, courante même dans de nombreuses entreprises, l'interdiction décrite par certains patrons d'embaucher plus d'une personne faisant partie d'une même famille, constitue de la discrimination et cette pratique est contraire à l'article 10 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

C'est ce que vient de reconnaître le juge Edouard Martel, de la Cour supérieure, en condamnant la Biscuiterie David, de la rue Hochelaga, à verser un dédommagement de \$1.658 à une veuve de la rue Mousseau, à Anjou, qui avait perdu son poste d'embauche quelques semaines seulement après l'avoir décroché, parce qu'elle avait fait une fausse déclaration sur sa formule d'emploi.

On lui avait demandé, comme à tout le monde, si elle avait déjà de la parenté dans la place et elle avait répondu par la négative, alors qu'en réalité, deux de ses sœurs travaillaient déjà dans cette usine. Elle avait agi ainsi dans le but évident de ne pas être refusée, en raison de la politique connue de David à ce sujet.

Devant la cour, un représentant de la compagnie explique que si cette façon de procéder avait été adoptée c'était à la fois pour éviter le favoritisme et, en cas de

décès, les trop nombreuses absences pour assister aux funérailles.

Ce témoin devait admettre que cette politique allait d'ailleurs un peu loin puisqu'elle s'appliquait à la fois aux frères et sœurs, aux oncles et tantes, aux beaux-frères et belles-sœurs, et même aux neveux et nièces.

En faisant droit à la requête de la Commission des droits de la personne présentée en faveur de Mme Fernande Martel, le magistrat se dit d'avis que cette politique de bloquer l'engagement d'une personne en raison de ses liens de parenté avec d'autres employés constitue une politique discriminatoire en regard de l'état civil et que c'est une atteinte au droit au travail consacré par la charte.

Cette politique d'embauche a toutefois été révoquée depuis, par la grande biscuiterie de l'est de la ville.

L'une des sœurs de Mme Martel avait elle-même été congédiée le lendemain du renvoi de celle-ci, mais elle avait été réintégrée à son poste quelques semaines plus tard, semble-t-il.

En raison de ce congédiement abusif, injustifié, et basé sur une clause d'engagement qui doit être réputée sans effet, le juge Martel décide donc que la jeune femme a droit de recevoir trois mois de salaire, à raison de \$128,37 par semaine.

En invoquant notamment le fait que le procès d'un député accusé de meurtre en Angleterre, a été ajourné afin qu'il puisse tenter de se faire réélire lors du scrutin suivant dans ce pays.

Il souligna également que Rondeau, dans les circonstances où il allait lui-même se plonger, n'était évidemment pas un candidat à la récidive, et que, de toute façon, il lui faudrait être d'une conduite particulièrement exemplaire, au cours des prochaines semaines...

Exceptions

Jusqu'ici, toutefois, rien ne nous permet de croire que la consigne de M. Lévesque ne soit pas respectée, du moins par les exécutifs de comités. Plusieurs ont d'ailleurs émis des directives à leurs membres qui vont dans le même sens que celles du chef.

Au niveau des individus, cependant, il est bien sûr que l'Union populaire n'ira pas recruter le gros de ses partisans au sein des formations fédéralistes provinciales, que la plupart devront nécessairement venir du Parti québécois.

RONDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

ce, en après-midi, c'est le contraire qui se produisit. C'est l'appel sur la condamnation elle-même qui tomba.

Face à un pourvoi contre la sentence seulement, Me Choquette soumit que la libération de son client s'imposait afin de ne pas entraver le processus démocratique (l'élection), tout aussi important que le processus judi-

UNION

SUITE DE LA PAGE A 1

carte du PQ, je demeure quand même un citoyen.»

M. Roy a souligné que le candidat Louis Denoncourt est un militant de la première heure en qui il a confiance, précisant toutefois qu'il agit à titre individuel et n'a pas tenté d'obtenir l'adhésion d'autres membres de l'association de comités.

Interrogé à ce sujet, le président de l'association péquiste de Taillon, M. Louis Dupéré, a dit apprendre la nouvelle tout en admettant qu'il n'était pas surpris. «Je m'en doutais, a-t-il dit, je sais qu'il travaille pour l'Union populaire.»

M. Dupéré a souligné que l'association de Taillon a fait sienne la recommandation du premier ministre et n'a aucunement l'intention d'appuyer le parti indépendantiste fédéral. Mais, sachant que deux de ses membres

**MICHELIN
FIRESTONE
CONTINENTAL
GOODYEAR
VREDESTEIN
MONARCH
GOODRICH
UNIROYAL
FISK
DAYTON
SEMPERIT
AVON
MDG
KELLY
PIRELLI
DUNLOP
SEIBERLING**

\$19.95 seulement
PNEUS À PLIS EN BIAIS C78X13
FLAN BLANC
FISK ou MONARCH
(selon ce que nous avons en stock)
Installation non comprise.

\$26.95 seulement
PNEUS RADIAUX CEINTURÉS
D'ACIER 155X12 FLANC NOIR
ORBAN ou NATIONAL
(selon ce que nous avons en stock)
Installation non comprise



Les experts en pneus.

CENTRE-VILLE 770 ouest, rue Notre Dame Tél: 861-1611	NORD-OUEST 5150 ouest, rue Jean-Talon Tél: 731-7811
MONTREAL-EST 6000 est, rue Sherbrooke Tél: 254-6006	NORD-EST 1025 est, rue Jean-Talon Tél: 271-3551
CHOMEDY-LAVAL 1200, boul. Labelle Tél: 688-6262	RIVE-SUD 3435, boul. Taschereau Tél: 678-8080
DOLLARD DES ORMEAUX 3352, rue Sources Tél: 683-2844	

En vente également chez Canada Supply & Tire Ltd.
Toronto - Ottawa - Mississauga



Alignement des roues/Equilibrage des roues Freins/Amortisseurs.

UN NOUVEAU PRINTEMPS AU CÂBLE

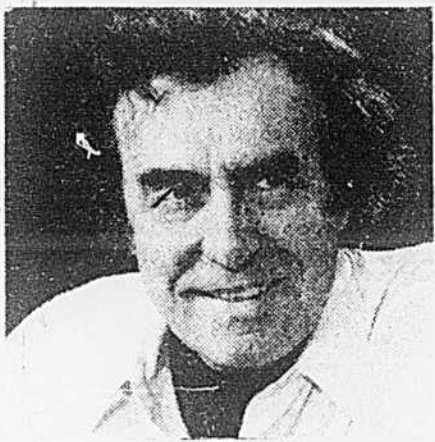
**TOUT LE MONDE
★ CÂBLE ★
TOUT LE MONDE
★ GAGNE ★**

Abonnez-vous au câble ou faites installer une prise additionnelle: dans les deux cas, Câblevision Nationale vous remet un coupon à chiffre masqué de 1 à 12. Démasquez le chiffre et gagnez de 1 à 12 mois de service gratuit. Vous êtes certain de gagner, en vous abonnant!

Abonnez-vous au câble et obtenez vos mois de service gratuit en téléphonant à

**270-6031 à Montréal
667-4821 à Laval**

CÂBLÔ-MATIN



avec Mario Verdon

Tous les matins,

de 9h à 10h30

du lundi au vendredi

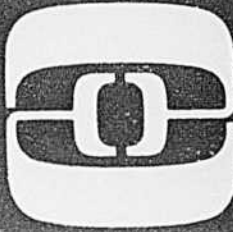
Position 9 (câble 9) Montréal

Émission d'actualité dédiée d'abord à la femme.

Nombre d'invités en studio puisés dans les domaines de l'activité sociale et culturelle.

EMISSION COMMUNAUTAIRE

Pour renseignements et abonnements, téléphonez à (région de Montréal):
270-6031 à Montréal / 667-4821 à Laval



**CABLEVISION
NATIONALE
LTÉE**

Poursuite de \$385,000 contre un gynécologue

Une jeune femme de 22 ans, qui est paralysée du côté droit par suite de l'usage de contraceptifs, a intenté hier une poursuite de \$385,000 contre un médecin de la rue Drummond, en lui reprochant de lui avoir prescrit à tort les médicaments qui l'ont rendue impotente. Son mari, de son côté, réclame \$25,000 de dommages du même praticien, le Dr James R. Dodds.

Dans un premier temps, c'est du «modacon» qui avait été recommandé à Mme Peggy Withers. Quelques mois plus tard,

toutefois, elle était victime d'une phlébite.

Le médecin qui la traita pour cette affection lui recommanda alors de cesser toute absorption de contraceptifs oraux.

Lorsqu'elle retourna voir son gynécologue, toutefois, celui-ci lui en prescrivit d'autres (de l'Orthovum 150) qui étaient censés être plus doux.

Après quelques mois d'usage également, elle était victime, cette fois, d'une thrombose cérébrale et elle est maintenant paralysée de façon permanente.

Selon ses prétentions, le médecin aurait dû savoir qu'elle était sujette à une coagulation facile de son sang, et le premier accident, soit la phlébite, aurait dû le renseigner encore plus sur son état. Avant sa paralysie, Mme Withers travaillait, était considérée comme une athlète remarquable, et, très jolie, dit-on, jouissait pleinement de la vie.

Elle se plaint qu'elle ne peut même pas vaquer à son travail ménager, qu'elle ne peut plus avoir de relations normales avec son mari, et même qu'elle... ne pourra jamais avoir d'enfant.

10 1/2%

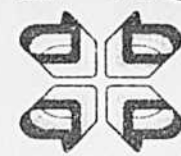
taux sujet à changement sans préavis

certificats de dépôts garantis

■ terme d'un an ■ intérêts versés annuellement.

Fiducie

1405, Boul. Henri-Bourassa est
coin Christophe Colomb
Montréal, H2C 1H1



Populaire

institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôts du Québec

du lundi au vendredi: à nos bureaux ou au téléphone:

(514) 382-2282

frais d'appels de l'extérieur acceptés

9h.

du matin à

9h.

du soir.

**CP Air vous offre, à
partir du 30 avril, un
nouveau vol quotidien
Montréal-Vancouver
sans escale (sauf le dimanche).
C'est le seul vol (10h)
sans escale le matin.**



Appelez votre agent de voyages. Ou encore, si vous êtes dans la région de Montréal, communiquez avec CP Air: 931-2233. Dans certaines parties du Québec, composez sans frais 1-800-361-8026.

CP Air

**De plus en plus au pays,
on vole à votre service.**

le match électoral



Trudeau en Beauce

Tout un événement à Saint-Gédéon!

par Réjean TREMBLAY
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-GÉDEON DE BEAUCE — C'était tellement gros comme événement que c'est en voyant le nom de leur petit village écrit à l'écran du téléjournal que les Beaucerons de Saint-Gédéon ont vraiment réalisé ce qui s'était passé... Le premier ministre du Canada avait signé le livre d'or de leur municipalité. C'était la première fois dans l'histoire de Saint-Gédéon, 2.100 habitants, à une vingtaine de miles de Saint-Georges de Beauce, qu'un premier «de n'importe quoi» se pointait le nez dans le village. Et dire que tout le reste du pays allait le savoir...

C'était encore le gros sujet de conversation le lendemain matin dans le village; on se racontait comment M. Trudeau était arrivé par hélicoptère, comment il avait taquiné les quelques enfants qui rôdaient dans les parages quand il a posé ses augustes pieds sur le sol, on racontait aussi comment le discours de Paul-Eugène Quirion avait été goûté... On se répétait en fait tout ce que l'on s'était déjà raconté la veille, tard dans la nuit.

Paul-Eugène Quirion, c'est le maire de Saint-Gédéon (village); c'est aussi bénévolement le chef de police, le policier, le conseiller matrimonial, le maître de cérémonie favori de Saint-Gédéon et c'est 225 livres de nervosité joyeuse.

Lui et son collègue Roger Lachance, maire de la paroisse, ont consacré tout près d'une semaine à préparer la visite du premier ministre. «Quand Fabien Roy va

venir à Saint-Gédéon, on va le recevoir aussi, mais on n'ira pas jusqu'à conseiller aux gens de voter pour lui, comme on l'a fait ce soir avec M. Trudeau», soutient le maire Quirion.

On voulait tellement faire plaisir à M. Trudeau que des organisateurs pour le moins prévoyants ont enlevé dans la journée un grand panneau annonçant que le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec s'était permis une subvention de \$50.000 pour aider à la construction de l'aréna locale.

«Ça, je ne le savais pas et ce n'est pas correct; on en avait parlé dans la journée et on s'était dit que ça ne choquerait pas un grand homme comme M. Trudeau que de voir le panneau à l'entrée de l'aréna», se défendait avec fougue le maire Quirion en enfilant à toute allure un énorme filet mignon pour se remettre de ses émotions.

On voulait tellement faire plaisir à M. Trudeau que l'orchestre local, la Variation, y est allé d'une belle chanson, juste à la fin du discours du grand chef libéral.

Une si belle chanson, celle de Gilles Vigneault: «Gens du pays, c'est à ton tour...»

Vous la connaissez, quand on l'entend, ça chante tout de suite dans vos têtes: «Mon cher René, c'est à ton tour». Presque l'hymne officiel des péquistes...

Ca a dû jouer dans la tête de l'épouse du député de Beauce, Mme Louise Caron, puisqu'elle me l'a avoué plus tard dans la soirée: elle en est venue toute rouge de confusion.



C'était la première fois qu'un premier «de n'importe quoi» se pointait le nez dans le village...

La machine du PQ derrière Roy au Lac Saint-Jean

par Jacques BOUCHARD
envoyé spécial de LA PRESSE

CHICOUTIMI — La «grosse machine» du Parti québécois est officiellement embrayée derrière le Crédit social du Canada dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le leader Fabien Roy n'a pas raté l'occasion de mettre l'accent sur le nationalisme en présentant, hier, ses candidats à la presse et à ses partisans.

Pour défendre cette thèse crédiste du «droit à l'autodétermination des provinces» et du Québec en particulier, M. Roy présentera dans le comté de Chicoutimi M. Magella Tremblay, un permanent du Parti québécois, l'un des proches collaborateurs du ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard. M. Tremblay est considéré à Chicoutimi et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme l'artisan de la victoire péquiste dans cette région qui a donné quatre comtes sur cinq au Parti québécois en 1976, le seul libéral ayant réussi à survivre étant Me Robert Lamontagne, ancien vice-président à l'Assemblée nationale.

Cette région qui, en 1962, avait accordé quatre députés sur quatre au Crédit social dirigé à l'époque par Ruel Caouette, entend bien répéter cet exploit cette année.

Ainsi, dans le comté du Lac Saint-Jean, M. Roy présente un autre nationaliste reconnu, «un patriote reconnu», selon l'expression du leader beauceron, M. Philippe-Auguste Bouchard, agent d'immeuble et directeur de la Société nationale des Québécois. Et il croquera le fer avec le ministre libéral de l'Expan-



Fabien ROY

sion économique régionale, M. Marcel Lessard, un ancien député crédiste élu lors de la vague crédiste de 1962.

Dans Jonquière, qui autrefois portait l'appellation de Lapointe, M. Roy présente un ancien libéral qui, lui aussi, est bien connu comme étant un fervent nationaliste. Il s'agit de M. Jean-Maurice Coulombe, agriculteur, homme d'affaires et maire de la municipalité de Shipshaw.

Avec ses 40 candidats connus jusqu'à ce jour, M. Roy considère déjà qu'il a la meilleure équipe que le Crédit social du Canada ait présentée à la population québécoise depuis sa fondation et sa véritable apparition sur la carte électorale fédérale en 1962. Il entend compléter sa liste des 75 candidats pour le Québec d'ici dimanche, alors qu'il ouvrira officiellement sa campagne électorale dans cet ancien bastion crédiste qu'est Drummondville.

L'express

Le français, ça rapporte

Le message conservateur a plus de chance de passer au Québec estime le leader Joe Clark parce qu'il parle le français et peut communiquer directement avec la population, ce qui n'était pas le cas de ses deux prédécesseurs.

Participant à sa première émission de «ligne ouverte», hier, à Regina, M. Clark a par ailleurs soutenu que tous les premiers ministres provinciaux, sauf M. Levesque, veulent sincèrement travailler à «construire ensemble le pays». Interrogé sur la thèse des «deux nations» et sur la loi des langues officielles, il a répété qu'il maintiendrait la loi en y apportant des modifications mineures, mais il a refusé de se mouiller sur le premier sujet.

Danson se défend

Si l'OTAN elle-même est satisfait, et c'est le cas selon le ministre de la Défense Barney Danson, M. Clark est bien mal venu de critiquer l'effort militaire canadien.

Le ministre commentait ainsi hier une critique formulée la veille en Colombie-Britannique par le leader conservateur pour qui le Canada a manqué à ses engagements envers l'OTAN. M. Clark s'engageait, s'il est élu à la tête du pays, à augmenter le budget de la défense et à augmenter les effectifs de 1.000 hommes. La note serait de quelque \$280 millions.

Sept, pas plus

Les libéraux veulent frapper fort et vite les deux circonscriptions-symboles de l'opposition au Québec: la Beauce de Fabien Roy et Joliette, fief de Roch LaSalle.

«C'est une façon de montrer qu'on est prêt», a confié hier à LA PRESSE le ministre André Ouellet, celui-là même qui a été chargé par le parti depuis ses débuts en politique de saper les forces crédistes québécoises. A son avis, d'ailleurs, les crédistes ne sont dans la course que dans sept comtés du Québec. «Ils perdent un comté dans l'Abitibi à cause de la redistribution de la carte électorale et, de plus, un de nos candidats dans le Nord-Ouest, M. Tetreault, est l'ancien député crédiste au provincial.»

Qui va là?

N'en parle pas qui veut dans les bureaux de l'organisation centrale du Parti libéral du Canada, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal. Un peu comme à la police, les visiteurs doivent s'identifier et avoir rendez-vous

pour franchir le seuil de la réception.

Et même là, on s'empresse de vous reconduire poliment, mais efficacement, à l'extérieur le plus tôt possible, surtout si vous êtes journaliste. A croire qu'il y a plein de papiers qui traînent dans les poubelles.

Les communistes et l'indépendance

Les Québécois ont le droit strict de déterminer leur destin politique et même celui de faire l'indépendance, a déclaré hier le leader du Parti communiste du Canada, M. William Kashtan.

Le PCC n'en est pas moins fédéraliste et s'oppose à la thèse de souveraineté-association du Parti québécois. Il présente 72 candidats au pays à l'élection du 22 mai mais n'a pu faire élire aucun député depuis 1940.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Ottawa, M. Kashtan a critiqué à la fois libéraux, conservateurs et néo-démocrates.



Jean-Luc PÉPIN

L'art du compromis

M. Jean-Luc Pépin ne se sent aucunement gêné du fait que le premier ministre Trudeau ait écarté la conception de l'unité nationale qui découle du rapport Pépin-Robarts.

«Le Parti libéral est ouvert à plusieurs points de vue», faisait-il valoir, mardi soir, alors qu'il venait d'être désigné comme candidat libéral de la circonscription de Ottawa Carleton en vue des élections du 22 mai.

Mais comme tout le monde n'a pas le même sens du compromis, il se trouvait à l'extérieur de la salle un groupe de francophones portant des pancartes qui comparaient M. Pépin, ex-ministre libéral et ex-co-président de la Commission d'enquête sur l'unité canadienne, à nul autre que Lord Durham.

Paul LONGPRE

Trudeau: des gaffes pour son second jour chez l'opposition

par Gilles PAQUIN

envoyé spécial de LA PRESSE

JOLIETTE — C'était le deuxième jour de ratissage des rares circonscriptions d'opposition pour les libéraux hier, alors que le chef du parti Pierre Trudeau se rendait dans Portneuf et Joliette pour tenter de faire le plein de sièges au Québec.

Depuis qu'ils se sentent menacés dans les autres provinces, les libéraux redoublent d'efforts pour séduire les électeurs qui, comme dans Joliette, appuyaient encore un conservateur aux dernières élections, ou qui seraient tentés par l'aventure de Fabien Roy.

Après avoir enregistré une émission de télévision de 45 minutes où il ne fut jamais question d'économie, M. Trudeau s'est ensuite rendu le matin même à Saint-Raymond dans la circonscription de Portneuf.

L'ex-député de ce comté, M. Pierre Buisson, a fui les lieux lorsqu'il s'est rendu compte que le redécoupage de la carte électorale avantagait les crédistes à tel point que sa réélection semblait compromise.

Sa place est maintenant occupée par l'ex-maire de Saint-Raymond, M. Roland Dion. Ce

commerçant qui a présidé le conseil municipal pendant six ans a cependant une forte cote à remonter puisque la majorité de 6.000 voix de son parti devient un déficit de 2.000 voix lors du retrait de plusieurs villages du comté.

Une foule de plus de 500 personnes, dont la moitié était des enfants, attendait le premier ministre devant la salle paroissiale de Saint-Raymond sous un soleil radieux. Sa venue semblait susciter la curiosité davantage que l'enthousiasme et ce ne sont que les propos fortement nationalistes du vieux guerrier Jean Marchand qui ont recueilli les applaudissements nourris de l'auditoire. M. Trudeau a pour sa part été accueilli poliment sans plus par des gens qui ont l'habitude de voter contre le gouvernement sans craindre de «perdre leur vote».

Les gaffes

Il faut dire que l'appareil libéral tournait mal hier: M. Marchand a d'abord oublié de présenter le ministre des Postes, Gilles Lamontagne, qui était silencieux à quelques pas derrière lui et que M. Trudeau a salué le «beau comté de Bellechasse» alors qu'il était dans Portneuf.

Comble de malheur, il a ensuite oublié le nom de son candidat et rendu hommage à Léon Dion au lieu de parler de Roland, un peu mal à l'aise à ses côtés.

Le ministre André Ouellet a ensuite saisi le micro à la toute fin de la réunion pour raconter une blague qui est tombée à plat, puisque l'auditoire venait de se dérouter en entendant le premier ministre Trudeau parler des élections du 22 juin! Sur ce, le sénateur Jean Marchand s'est trouvé à entonner tout seul l'O Canada pendant qu'une partie de la foule s'en allait déjà.

Mais ce n'était pas là la dernière mésaventure de l'un des organisateurs du parti puisque les deux autobus des journalistes qui se rendaient à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette avec le premier ministre ont perdu leur chemin après la réunion de Saint-Raymond. Cela ressemble fort à un autre voyage célèbre du chef du parti de l'opposition.

Parle fort

Reprenant le thème du chant de campagne du parti dont «le son» ressemble à celui d'une marque de bière, M. Trudeau a noté l'intelligence politique des Québécois qui savent élire des gouvernements forts.

Il a, chose étonnante, ajouté les noms de Maurice Duplessis et René Lévesque à celui de Jean Lesage en effectuant sa démonstration. «Je respecte les gens qui font de la politique municipale et provinciale, a-t-il dit, ils sont aussi importants que ceux qui s'affairent sur la scène fédérale.»

En soirée, à Joliette, chassée-gardée du conservateur Roch LaSalle, M. Trudeau a fait un survol économique des dernières années, affirmant que le Canada s'en était relativement bien tiré. Il a invité les électeurs de Joliette à se rallier à son parti en faisant un plaidoyer en faveur de l'unité canadienne et une charge contre ce qu'il a appelé «le nationalisme pessimiste».

Le chef libéral était entouré d'une douzaine de candidats et de ministres de la région mont-réalaise venus à sa rencontre. C'est encore à l'ex-ministre Jean Marchand qu'est revenue la tâche d'attaquer le premier l'adversaire en tentant de ridiculiser son «flirt indépendantiste».

Aujourd'hui, M. Trudeau se rend à Wabush, au Labrador et à Corner Brook, à Terre-Neuve, avant de passer la nuit à Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse.

Le duo Broadbent-Barrett

Comme deux larrons en foire

par Mario FONTAINE
envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Comme deux vieux complices tout fiers à l'idée de faire un coup fumeux, le chef national du NPD et son équivalent en Colombie-Britannique ont passé la journée d'hier ensemble, incapables de dissimuler leur satisfaction réciproque.

La raison de leur excitation: depuis une semaine le torchon brûle entre le chef du Parti conservateur de la province et Joe Clark, une dissension qu'Ed Broadbent et Dave Barrett ont bien l'intention d'exploiter pour donner au Nouveau parti démocratique un nombre de sièges sans précédent lors des deux élections à venir.

Même que M. Broadbent a voulu jeter de l'huile sur le feu hier, déclarant à Vancouver que

le chef tory avait personnellement admis l'existence d'un accord secret entre le Parti progressiste-conservateur du Canada et le Crédit social colombien, comme le prétend le reste le leader conservateur de cette province, Vic Stephens.

Pourtant, la veille, M. Clark n'admettait rien du tout et démentait au contraire qu'une entente soit intervenue entre son parti et celui de Bill Bennett, premier ministre crédiste sortant.

Tout cet imbroglio vient de ce qu'avant de se rendre aux urnes pour le scrutin fédéral du 22 mai, les électeurs de la Colombie-Britannique devront également se doter d'un nouveau gouvernement provincial à peine deux semaines plus tôt, soit le 10 mai.

Au pouvoir depuis 1975, M. Bennett avait cru jouer un bon tour aux néo-démocrates en dé-

clenchant des élections provinciales en même temps que les élections fédérales, puisque la machine du NPD devait alors mener la bataille sur deux fronts à la fois, alors que le Crédit social n'œuvre que sur la scène provinciale. Mais avec la lutte fratricide qui agite le Parti conservateur et son impact possible sur le terrain, il ne faut plus jurer de rien.

Quoi qu'il en soit, la charge que voulait mener hier Ed Broadbent contre le gouvernement Trudeau à propos des régimes d'assurance-maladie est pratiquement passée inaperçue au profit des spéculations électorales.

Le NPD a perdu 9 de ses 11 sièges lors des élections de 1974 en Colombie-Britannique, et s'il se dit confiant de remonter la pente cette fois-ci, il doit aussi prendre en considération le fait

qu'un de ses deux seuls députés et non le moindre, Tommy Douglas, a décidé de ne pas se représenter.

M. Broadbent a par conséquent résolu de ne pas ménager ses efforts pour séduire cette province aux allégeances volatiles, où il se trouvait d'ailleurs il y a à peine quinze jours. Incapable de visiter un hôpital tel que prévu hier à cause de l'importance de sa suite, il a alors pris un bain de foule dans les rues de Vancouver, sa deuxième expérience du genre en autant de jours.

C'est dans un pub qu'il a terminé la journée d'hier en compagnie d'un groupe de travailleurs. Aujourd'hui, M. Broadbent se rend sur l'île de Vancouver, où il visite notamment une usine de pâtes et papiers à Nanaimo, circonscription néo-démocrate de longue date.

la presse

MONTRÉAL,
JEUDI 19 AVRIL 1979pleins feux
SUR L'ACTUALITÉ

L'aventure de l'Union populaire



Marc LAURENDEAU
collaboration spéciale

Dans la prise de position de M. René Lévesque, au sujet de l'élection fédérale, un point était extrêmement catégorique, beaucoup plus que son appui aux créditistes de Fabien Roy: le premier ministre québécois désavouait sans ménagement le seul parti indépendantiste dans la course, l'Union populaire. Chose certaine, M. Marcel Chaput, candidat de l'Union populaire dans Montréal-Sainte-Marie et co-auteur du petit livre rouge des citations de René Lévesque, se gardera bien de recueillir et de publier durant la campagne les plus récentes perles du premier ministre québécois.

En théorie, une présence au Parlement fédéral, surtout à une époque où les débats des Communes sont télédiffusés, assurerait une plus grande pénétration de la pensée indépendantiste. Des contacts avec les députés des autres formations et des interventions quotidiennes en Chambre, seraient autant d'occasions pour sensibiliser davantage le Canada anglais à l'existence très réelle et très concrète d'aspirations indépendantistes chez une portion de l'électorat québécois. Cela pourrait même, à la limite, accélérer les réformes constitutionnelles et économiques.

L'exemple de l'Irlande

A titre de comparaison, Bernadette

Devlin a représenté, avec beaucoup d'efficacité au Parlement de Londres, les intérêts des catholiques de l'Irlande du Nord. De 1969 à 1974, la célèbre championne des droits civiques, comme député indépendant du mid-Ulster, a fait retentir la voix des catholiques irlandais à la Chambre basse du Parlement central. Pourquoi les indépendantistes québécois ne pourraient-ils pas souhaiter une représentation de même style?

La présence de Bernadette Devlin à Westminster, il faut le souligner, coïncidait précisément avec la période où les institutions politiques d'Irlande du Nord subissaient le paroxysme d'une crise de confiance: plus que jamais, depuis la partition de l'Irlande et l'installation du régime de Stormont (une quarantaine d'années plus tôt) les catholiques irlandais percevaient le Parlement local comme un forum inadéquat pour se faire entendre. Ils tiraient un constat d'échec de la démocratie représentative dans les institutions d'Irlande du Nord.

Au Québec, le gouvernement provincial est vu non seulement comme un instrument valable mais souvent comme le meilleur que possèdent les citoyens; le taux exceptionnellement élevé de participation aux élections provinciales, en comparaison avec toutes les autres, démontre bien cet intérêt et cette confiance. Seuls les Québécois anglophones ont un comportement contraire et s'identifient davantage avec le gouvernement fédéral. Une délégation indépendantiste au Parlement fédéral est donc nécessairement condamnée à faire double emploi.

Mais il existe d'autres difficultés, inhérentes celles-là à la nature même de l'Union populaire. Certes, le président-fondateur du mouvement, M. Henri Laberge, s'efforçait de justifier la naissance de l'UP en invoquant un sondage effectué en novembre 1978 par CROP et publié en novembre par LA PRESSE:



Bernadette Devlin

cette consultation, en plus de faire ressortir un fort mécontentement envers le gouvernement Trudeau (55%), révélait que 25% des Québécois voteraient pour un parti politique indépendantiste qui tenterait de faire élire des députés au Parlement fédéral.

Appui rural, mais...

Mais l'expérience de l'Union populaire était rapidement dénoncée, avec une vigueur inouïe, par un militant péquiste dont l'autorité morale est considérable, M. Pierre Vadeboncoeur. Dans un article que publiait Le Devoir du 4 janvier

1979, M. Vadeboncoeur attaqua ce projet «complètement étranger aux habitudes électorales fédérales de la masse des citoyens». Il soulignait que l'aventure fédérale proposée par l'Union populaire, si elle était entreprise sérieusement, risquait d'hypothéquer le Parti québécois en période préférendaire, en drainant ses meilleures ressources: militants, concentration et argent.

Dans l'hypothèse où l'effort serait faible, ajoutait Vadeboncoeur, il ne s'agirait que d'une diversion de trois mois. La cause indépendantiste, pendant ce temps, serait exposée à une humiliation spectaculaire des militants, dans un contexte où ils auraient le moins de chances possible. M. Vadeboncoeur qualifiait l'expérience de «gratuite, brève et irréfutable». Ce dernier jugement était repris presque dans les mêmes termes trois mois plus tard par René Lévesque.

Déjà, plusieurs militants péquistes prestigieux ont laissé savoir à l'UP qu'ils éprouvaient certaines sympathies envers les objectifs du mouvement. Mais ils estiment aussi qu'un appui tactique au Crédit social dans les campagnes (pour les villes, cela ira aux Conservateurs ou au NPD) est devenu nécessaire. Or les dirigeants de l'Union populaire soulignent avec raison l'aspect opportuniste du choix de M. Lévesque.

Les créditistes de M. Caouette en 1963 n'avaient pas tardé à troquer leurs idées contre les avantages d'une collusion avec le pouvoir. Même l'ex-organisateur de Fabien Roy, M. Léonel Beaudoin, n'est pas insensible aux charmes d'un poste sûr au fédéral. Opportunisme sans doute que cet appui donne à un parti d'opportunistes. Mais la marge obtenue pourrait provoquer dans l'immédiat un changement de gouvernement.

Groupe de «nationaux»

Quant à l'Union populaire elle-même,

ses caractéristiques restent étranges. Elle se définit comme un mouvement d'éducation avant d'être un parti électoraliste. Elle veut principalement promouvoir l'autodétermination du peuple québécois et inciter les citoyens de cette province à «refuser» de se faire représenter à quelque niveau que ce soit par des organisations politiques qui ne leur appartiennent pas. Mais l'Union populaire n'a tenu aucun congrès d'orientation, n'a pas choisi ses candidats par des conventions dans les comtés et n'offre même pas une parcelle de programme social.

Les principaux promoteurs de l'Union populaire sont issus des milieux les plus traditionnels de la Société Saint-Jean-Baptiste. Plusieurs ont oeuvré chez les Chevaliers de Colomb. Il s'agit en fait d'un regroupement de «nationaux», désireux de faire campagne sur leur thème de prédilection. Mais l'absence de programme social est en soi significative. En termes de filiation idéologique, l'Union populaire est aussi embarrassante pour le Parti québécois que la fameuse revue «Ici Québec». Elle représente sa «vieille droite irréductible et pas toujours très montable».

L'Union populaire fait un calcul qui est ingénieux, de prime abord. Elle ne veut pas laisser passer les avantages fiscaux que la loi accorde, quant au financement d'un parti politique fédéral. Si elle atteint le nombre de 50 candidats, elle pourra faire de la publicité à la cause indépendantiste aux frais des contributeurs.

Cela n'est que justice, puisque les fédéralistes en font tout autant. L'UP fait campagne courageusement, malgré une organisation artisanale. Mais, malgré ses bonnes intentions, il est possible que l'Union populaire ne serve la cause même qu'elle défend, en favorisant, par la division du vote de protestation, la réélection du gouvernement Trudeau.

Comme Rome après les Césars!



Scott SYMONS
collaboration spéciale

Bon Dieu, que s'est-il passé? Lors de mon dernier séjour, Montréal était la fièvre ville des Olympiques, elle scintillait encore de l'Expo 67 et son fils favori, Trudeau, régnait à Ottawa. Mais aujourd'hui, à peine trois ans plus tard... Dans quelques heures, je le saurai. Mon train quitte la gare de Québec. Nous dépassons une église, style byzantin circa XIXe, qui se profile dans le ciel comme un gallion céleste. «Oui, me dit un Québécois assis à mes côtés, mais n'oubliez pas que ces églises nous ont opprimés jusqu'à tout récemment.» Je le comprends, et lui répond «qu'au Canada anglais, c'est l'Etat maintenant qui nous oppresse».

Nous longeons des fermes aux vérandas incurvées, si émouvantes, aux couleurs vives, comme à Terre-Neuve. Ces vieilles granges aux toitures effondrées au centre comme le dos des vieux chevaux. En Ontario, les maisons semblent toujours «monter la garde», au Québec elles semblent toujours chanter.

La terre glacée desséchée défile, les vieilles églises de pierre, points d'exclamation plantés dans le paysage, à la fois matérielles et immatérielles, chacune se prenant pour une cathédrale. Dans les Maritimes, les églises en bois blanc sont petites, pimpantes. Le style des maisons, dans les villages, tourne maintenant au victorien, leur charme s'alliant à quelque chose de plus austère, de plus carré, une présence anglaise, fin de l'ère georgienne. Le style «franglais», style architectural jamais encore étudié.

Sainte-Anne-de-la-Pérade, sa très belle église à deux fleches. La dernière ville avec des entrailles, car Trois-Rivières qui s'étale maintenant autour de nous ressemble à Moncton. Une macédoine. De l'ancien et du nouveau-néon entremêlés. Un drapeau canadien, le premier que je vois en cent milles! Je n'ai vu jusqu'ici que le drapeau québécois.

Je verrai le second, dans la grande banlieue de Montréal, qui flottait sur un pénitencier. Montréal, l'industrie lourde, les usines en pagaille — pas ordonnées comme à Toronto —, des rangées de maisons aux escaliers extérieurs qui montent en spirale au deuxième, Le Mont Royal en fond de scène, le dôme blanc de l'Oratoire, l'Université de Montréal (qui a refusé d'enlever ses «Stop», en prétendant que c'était le code international).

L'ancien, le moderne

Tout à coup la rondeur féminine, la

couleur éclatante des quartiers périphériques. Des édifices, des maisons toutes rectilignes. Une église de pierre grise, c'est une paroisse anglaise. Nous traversons le bas Westmount maintenant. Nous entrons dans la gare Windsor avec son grand Monument aux morts victorien. Sentimental et sensuel. Derrière, un éclatant panneau-reclame: trois hommes, nus jusqu'à la taille, les jambes écartées. Une réclame pour des caleçons. L'ancien et le moderne.

Hors de la gare, l'église anglicane du XIXe siècle; l'hôtel Château Champlain, haut édifice crypto-vénitien; le monument de John A. style Victoria-et-Albert. Et ce quart de réplique de Saint-Pierre-de-Rome, la cathédrale de Montréal. Et l'édifice de la Sun Life d'antan: l'image de la guerre civile; pour l'instant, de la guerre psychologique nationale.

Ni pour, ni contre

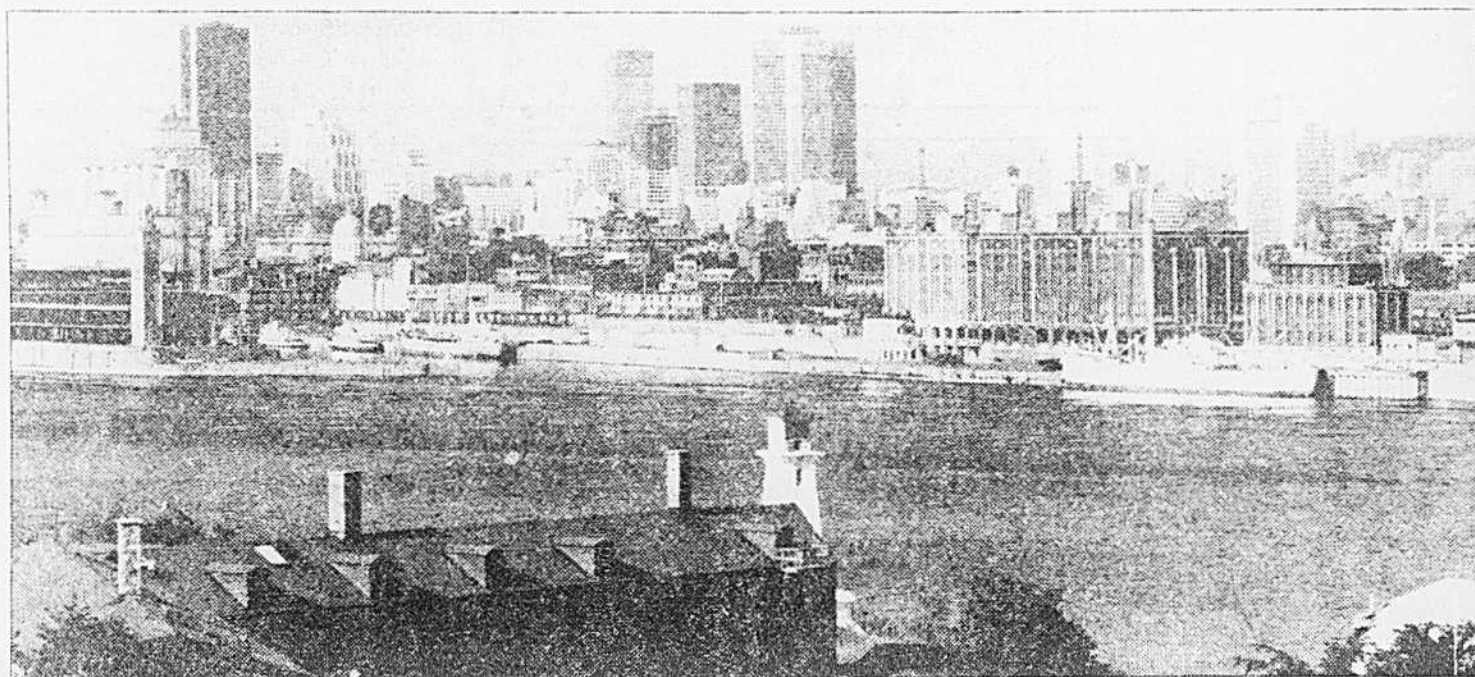
Je m'installe dans le mémorable hôtel Nelson, dans le Vieux-Montréal. Place Jacques-Cartier, la statue de Nelson n'est plus sur son socle. Raison officielle — que personne à qui j'en ai parlé ne croit: elle est «en réparation».

Le lendemain matin, je parle au directeur de l'hôtel «du séparatisme». «Je ne suis ni pour ni contre», me répond-il sans épiloguer. Dans les années 60, je me rappelle que les gens étaient pour ou (en grande majorité) contre, mais toujours de façon enflammée.

A midi, je déjeune avec un cadre d'un journal de langue française, au restaurant Vieux Saint-Gabriel, édifice tridentaire, murs épais, tarte au sucre, et renoue une camaraderie de vingt ans. Avec un bon Chambertin. Il parle du maire Drapeau, «cet aimable autocrate féodal aux allures en public de bonne mère-poule». De Lévesque, de l'indépendance: et pour la quatrième fois de la journée, j'entends: «Je ne suis ni pour ni contre». Il ajoute: «Le Canada, en fait, offre des perspectives d'avenir plus grandes et meilleures mais je crois que la séparation du Québec peut se produire, dans une quinzaine d'années peut-être. C'est ce que Morin (ministre des Affaires intergouvernementales) pense: l'indépendance arrivera lorsque ses enfants seront adultes.»

Nous causons au milieu du sympathique brouhaha de cette cuisine québécoise. Il commande un Calvados — pour «le trou normand» — et admet: «Nous sommes un peuple étrange. Le même individu élit un maire féodal, un premier ministre du Québec séparatiste et un premier ministre du Canada férocement fédéraliste. On prend pas de chances en somme! On joue sur tous les tableaux. On a besoin de temps.»

Pas un mot sur le Canada anglais. Je lui demande ce qui le frappe le plus au Canada anglais en ce moment. Il reste sans réponse. Quel romancier canadien anglais lui plaît? Il reste silencieux. On ignore le Canada anglais: LA PRESSE vient tout juste d'envoyer un correspon-



dant à Toronto: un seul journaliste québécois, hors d'Ottawa, pour couvrir tout le Canada anglais!

En nous quittant, nous discutons de l'attitude des journalistes québécois face à Lévesque: il me souligne «que jusqu'à tout dernièrement, aucun journaliste ne critiquait vraiment Lévesque. Il était intouchable. Mais cela change maintenant. Vous connaissez la blague qui court... quand Lévesque a renversé ce piéton... la police a fait passer l'alcotest au mort...»

Le lendemain, je déjeune avec un analyste politique d'un journal montréalais de langue anglaise. Il m'escorte à ma chaise, préfère changer de table parce que j'ai le soleil dans l'oeil; il est d'une exquise courtoisie. Scènes de chasse au mur du restaurant, garçons en tunique rouge, voix basses. Mon convive affirme: «Montréal est le creuset du Canada. Le centre nerveux de la nation. C'est ici que le dialogue se fait entre les deux nations fondatrices. Vous savez que vivent ici 800.000 anglophones...» Je l'écoute, étonné. Il disloque comme si rien n'était arrivé à Montréal.

La débâcle...

«Mais, quand même, la Sun Life, le C.P.R., Du Pont... des dizaines de sièges sociaux, des milliards de dollars, qui partent ou sont à la veille de la faire?»

«Oh, mais ils investissent toujours à Montréal...»

Son argumentation est plausible, valable. Il souligne «qu'à chaque fois qu'il écrit quelque chose d'un peu léger sur la Reine, il reçoit des monceaux de lettres de vieilles dames». Visiblement pas monarchiste mon analyste politique. «La dernière fois que je suis allé en Angleterre, poursuit-il content de lui, je me suis senti en pays étranger». Etrange commentaire! Montréal est en débâcle, plus de 75.000 personnes ont quitté la province depuis la victoire de Lévesque (bien des fois le nombre des Acadiens déportés au XVIIIe siècle), et il en est encore à combattre «le Britanniques».

Il se trompe de champ de bataille, d'autant plus que «le Britanniques» comme «le Français», «l'Ecosais» et tous «les Centre-Européens» font partie de l'héritage canadien. Ses bonnes manières et sa courtoisie, de toute façon, n'ont rien d'américain: c'est un héritage de cette Couronne dont il se moque.

«Quel romancier québécois vous plaît-il le plus en ce moment?» Il reste silencieux.

Je quitte, embarrassé, la table. Dans cette ville aux prises avec une terrible «guerre» économique, sociale, linguistique, personne n'en parle et les deux protagonistes s'ignorent réciproquement. J'ai besoin d'un moment de repit, loin de cette bizzarerie, et je téléphone à un vieil ami antiquaire dont la boutique est propriété familiale depuis plus de 50 ans.

Ils m'accueillent chaleureusement dans leur boutique encombrée de belles armoires, d'anciennes sculptures québécoises, de poteries. Il me sert un verre de cidre fort du Québec, une pointe de tarte au citron. Je me détend dans une chaise bercante. «Nous partons, vous savez?» Vous partez... où? «A San Francisco. Nous avons acheté une vieille maison, ce sera notre demeure et notre boutique. Le commerce a chuté du tiers depuis l'arrivée de Lévesque... Nous sommes impuissants contre les événements. Un de nos amis, qui a une petite boutique à Westmount, n'a pas mis d'enseigne en français mais une simple pancarte disant: ici, on parle anglais. Il est en cour! Les grandes compagnies ont baissé pavillon, une grande partie de leurs marchandises sont aujourd'hui étiquetées en français seulement...»

Je quitte la boutique, déprimé. Montréal me fait penser à un malade qui, pour ne pas savoir qu'il a été amputé, regarde à côté!

Pendant deux jours encore, je marche, je cause, j'écoute. Un libraire qui ne peut annoncer en anglais, dans sa vitrine, même si la plupart des livres qu'il vend sont en anglais. Une serveuse qui me dit dans un restaurant: «F.L.Q., ça veut dire maintenant: «Familles lâchant le Québec». Drapeau qui prononce un discours sybillin: ni pour ni contre la situation! et c'est son premier discours sur cette situation.

La peur

Seul M. Pierre Coté, président du Conseil du patronat, et lui seul, n'y va pas par quatre chemins: «La ville de Montréal a reculé d'une génération. Si nous avons de la chance nous ne reculerons pas de deux!»

Au dernier jour, une autre vérité m'est assénée. Je déjeune avec un membre éminent du Parti québécois. Un essayiste raffiné, un homme en qui j'ai confiance. Il me dit: «Je crois que vous craignez que M. Lévesque ne disloque le Canada». Curieuse entrée en matière, presque claironnante.

«Bien sûr! Je n'ai jamais vu les Canadiens anglais aussi effarés, bouleversés...»

«Cela leur fera du bien d'avoir ainsi pour un bout de temps!» Il sourit de satisfaction.

«Alors c'est ça le petit jeu de Lévesque? De provoquer la peur dans le reste du Canada?» Ma découverte me donne froid dans le dos.

«Et pendant ce temps-là nous nous approprierons tout ce que nous pourrions!» conclut-il, le même sourire satisfait au coin des lèvres. Revanche cachée. Le vieux concept canadien-français de «la revanche des berceaux» transformé par les brillants stratèges de Lévesque en «revanche des cerveaux».

Bon prince, il concède quand même «que le cabinet Lévesque est aussi féodal que le cabinet Duplessis. Des duchés, des marquisats. Mais nous avons le peuple avec nous. L'authentique Québécois. Claude Ryan ne rassemble que les affaires, la bourgeoisie, les Anglais. Il ressemble à Torquemada...»

Je reviens vers mon petit hôtel, en pensant que décidément cette ville se suicide. Elle enfanta bruyamment les séparatistes au début des années 60. Et puisque les Canadiens anglais ne comprennent pas, elle enfanta alors le Parti québécois qui est en train de la détruire.

Je m'arrête Place d'Armes et entre méditer dans la grande église Notre-Dame. Devant l'autel, une merveille sculptée haute de plus de 30 mètres, je succombe: une ville qui a généré cette oeuvre ne peut périr. Cette majesté, ces souvenirs, Montréal, notre ville civilisée, dont la dernière raison d'être est justement celle-là. Toronto a un chic emprunté, mais Montréal a du charme. C'est le charme même.

Toronto, le commerce; Montréal, l'ère. Toronto, le fric; Montréal, le cachet. Toronto parle d'être une grande ville; Montréal est une grande ville.

L'émotion me fait vaciller et je découvre précisément ce qui est mort dans cette ville. Est mort le Montréal financier! le Montréal entrepôt national, le Montréal écossais pour être exact et non canadien-anglais: ce Montréal qui a bâti Westmount, McGill, le C.P.R.; ce dernier bastion du Canada écossais qui, aux derniers jours de son existence, a donné refuge à Hugh MacLennan, la dernière grosse voix du Celte canadien.

Le Montréal financier est mort, à tout jamais. Mais Montréal, métropole du cœur et de l'âme ardente, vit. Comme Rome après les Césars!

ÊTES-VOUS SUR LA LISTE?

SI NON, VOUS PERDEZ VOTRE DROIT DE VOTE!

SI VOUS HABITEZ UNE SECTION URBAINE

Une nouvelle liste électorale doit être dressée à chaque élection fédérale. Dans les sections urbaines, un électeur, pour avoir le droit de voter, doit être inscrit sur la nouvelle liste électorale. Présentement, vous devriez avoir une fiche de recensement, formule F301. Cette fiche vous a été remise par les recenseurs. C'est la preuve que vous serez inscrit sur la nouvelle liste et que vous pourrez voter à l'élection générale en cours.

VOUS N'AVEZ PAS DE FICHE (FORMULE F301)?

Ceci veut dire que vous n'êtes pas inscrit et que votre nom ne sera pas sur la liste des électeurs. Vous étiez tout probablement absent de votre domicile les fois que les recenseurs s'y sont présentés. A moins que vous ne preniez immédiatement les dispositions nécessaires, vous perdrez votre droit de vote. C'est votre responsabilité de voir à ce que votre nom soit ajouté à la nouvelle liste des électeurs.

F301
ELECTIONS CANADIENNES
FICHE DE RECENSEMENT
EPP

USE CAPITAL LETTERS
ÉCRIRE EN MAJUSCULES

FAMILY NAME OF ELECTOR NOM DE LA FAMILLE DE L'ÉLECTEUR
NRUTRLMKRS

OWNY NAME OF ELECTOR NOM DE L'ÉLECTEUR
PKRSTUV. L

ADDRESS ADDRESS
205 RNSUT K.L.

APPELLER LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION
MTUSLK. K.A.

NOTICE
The above name has been recorded to appear on the list of voters for the pending federal election. If necessary, you may communicate with the president of election au...

AVIS
Le nom indiqué ci-dessus a été noté afin de paraître sur les listes d'électeurs pour l'élection fédérale en cours. Si nécessaire, vous pouvez communiquer avec le président d'élection au...

CE QU'IL FAUT FAIRE

pour obtenir le bon numéro de téléphone à appeler:

1. Étudiez attentivement la carte-diagramme.
2. Repérez la circonscription dans laquelle vous habitez en vous basant sur les rues qui en forment les frontières au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.
3. Prenez note du numéro dans le cercle rouge de votre circonscription et référez au numéro correspondant sur la liste des circonscriptions. Téléphonez au numéro indiqué.

VOTRE PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Le numéro indiqué est celui de votre président d'élection, la personne responsable de l'élection dans votre circonscription. Il vous indiquera ce que vous devez faire pour que votre nom soit ajouté à la nouvelle liste électorale.

VOUS POURREZ VOTER?

Oui, si vous êtes citoyen canadien, avez 18 ans accomplis, résidez au Canada le 2 avril 1979 et que votre nom est sur la nouvelle liste électorale. MAIS VOUS DEVEZ ÊTRE CITOYEN CANADIEN.

VOUS HABITEZ UNE SECTION RURALE?

Normalement, une section de vote est rurale si elle est située dans un agglomération de moins de 5000 habitants. Vous n'aurez pas de fiche de recensement (formule F301) mais votre nom doit être sur la liste des électeurs. Toutefois, s'il n'y a pas et que vous êtes admissible à voter, vous pourriez quand même voter le jour du scrutin pourvu qu'un électeur qui vous connaît et dont le nom apparaît sur la liste électorale pour votre section de vote, puisse se porter garant de vous sous serment.

Si vous n'avez pas de fiche de recensement (formule F301) et habitez une des villes ou villages mentionnées ci-dessous, vous appelez (fournir l'adresse si nécessaire) au numéro de téléphone indiqué.

DANS QUELLE CIRCONSCRIPTION HABITEZ-VOUS?



CIRCONSCRIPTIONS—MONTREAL & REGION

- 1 Blainville—Deux-Montagnes 472-8110
- 2 Bourassa 325-5110
- 3 Chamblay 656-7620
- 4 Châteauguay 692-8248
- 5 Dollard 332-1755
- 6 Duvernay 661-5041
- 7 Gamelin 254-7501
- 8 Hochelaga—Maisonnette 255-0777
- 9 Lachine 636-4624
- 10 Laprairie 465-4984
- 11 Lasalle 364-5744
- 12 Laurier 842-9579
- 13 Laval 625-1853
- 14 Laval-Des-Rapides 668-5315
- 15 Longueuil 651-6720
- 16 Mercier 352-2102
- 17 Mount Royal 481-0107
- 18 Noire-Dame-De-Grace 489-5368
- 19 Outremont 737-3621
- 20 Papineau 277-3107
- 21 Rosemont 725-3688
- 22 Saint-Denis 382-2260
- 23 Saint-Henri—Westmount 937-6381
- 24 Saint-Jacques 842-7996
- 25 Saint-Léonard—Anjou 323-5450
- 26 Sainte-Marie 527-1335
- 27 Saint-Michel 384-4310
- 28 Terrebonne 585-7100
- 29 Vaudreuil 455-6141
- 30 Vercheres 652-3913
- 31 Verdun 761-4544



Elections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Ce guide de l'électeur est publié par le Directeur général des élections du Canada.

du nord au sud

par Jean-Paul CHARBONNEAU et Germain TARDIF
Deschamps à la SPRS

Le comédien et fantaisiste Yvon Deschamps lancera la campagne de financement de «Contact Rive sud», organisme sans but lucratif qui se consacre à la réinsertion sociale d'ex-détenus.

Cet organisme ouvrirait récemment un centre d'accueil, «La Maison chez-nous», à Longueuil.

Le lancement de la campagne se fera mercredi prochain, à l'occasion du déjeuner-causerie hebdomadaire de la Société pour le progrès de la Rive sud.

Boucherville: la 132 et le bruit

Le conseil de ville de Boucherville est intéressé à participer, si la chose est possible, à des programmes pilotes du ministère des Transports du Québec pour lutter contre la pollution du bruit. Il s'agirait de procéder à la plantation d'arbres ou à l'aménagement de talus le long de la voie rapide 132 de façon à étouffer en autant que faire se peut le bruit constant des véhicules qui y circulent.

Toujours au sujet de la 132, la ville a adopté une résolution pour demander au MTQ de construire une passerelle au-dessus de cette voie fort achalandée, à la hauteur de la rue Cicot. On sait que la 132, à partir de cette rue coupe la ville en deux, ce qui force les piétons à faire de longs détours.

L'arrosage à Sainte-Thérèse

Le conseil municipal de Sainte-Thérèse vient d'adopter un règlement qui régit entre le premier mai et le premier septembre l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour arroser les pelouses et les jardins: les occupants d'immeubles dont le numéro civique est un chiffre pair pourront arroser les dimanches, les mercredis et les vendredis entre 20 h et 24 h tandis que les personnes domiciliées dans des maisons portant un numéro impair pourront arroser les mardis, les jeudis et les samedis, durant les mêmes heures.

Par exception, l'arrosage des nouvelles pelouses, ensemencées ou tourbées, est permis tous les jours durant les heures mentionnées pendant une période de 15 jours.

Durant ces périodes permises, il est défendu de laisser couler l'eau inutilement. La police municipale est chargée de faire observer ce décret et tout contrevenant est passible d'une amende allant jusqu'à \$300 par infraction.

Locaux préusés à l'école Coursol

L'école Coursol, de la commission scolaire Chomedey, à Laval, sera dotée en septembre prochain de locaux préusés provenant de l'ex-école Lester B. Pearson. Quatre classes seront aménagées dans ces locaux. Avec cette acquisition, l'école Coursol comptera près de 500 étudiants fréquentant la première à la sixième année. Les élèves de la maternelle seront logés à l'école Jean-XXIII. L'approbation par la commission scolaire de l'aménagement de locaux préusés est une victoire pour le comité d'école et pour le commissaire du secteur.

Les chiens errants

Avec l'arrivée du beau temps, l'administration municipale de Laval met en garde tous les propriétaires de chiens; il est interdit de laisser errer les «pitous». La ville précise que les chiens coûtent \$100,000 environ aux contribuables par année et qu'il est logique que les propriétaires de ces animaux paient leur part en se procurant une licence au coût de \$10.

Les plaintes concernant les chiens sont reçues par le Centre d'accueil et d'information de l'hôtel de ville, au numéro de téléphone 688-6221. Toute personne qui contrevient au règlement municipal au sujet des chiens est passible d'une amende minimum de \$25 et d'un maximum de \$300.

Nouveau parti à Saint-Bruno

Un groupe de citoyens de Saint-Bruno viennent de fonder un nouveau parti municipal qui sera connu sous le nom de l'Alliance municipale de Montarville et qui s'est mis à l'oeuvre en vue des élections municipales de novembre prochain.

Ce parti se compose, notamment, de trois anciens maires de Saint-Bruno ainsi que d'un ancien gérant de la ville et est sous la présidence de M. Jean-Claude Beaudoin, ex-président de l'Association des propriétaires.

Trois stations de moins

Le Service des incendies de la ville de Montréal va fermer trois de ses 42 stations au cours du mois prochain mais son efficacité ne s'en trouvera pas réduite.

Les trois stations fermées le seront parce qu'elles sont devenues vétustes et, pour l'une d'entre elles, celle située avenue Cedar, parce qu'elle est placée entre deux hôpitaux. D'ailleurs, cette dernière était fort mal localisée des l'origine, sur les flancs du mont Royal d'où, il y a 75 ans, les sapeurs pouvaient venir en aide aux voitures à traction animale qui ne pouvaient gravir la montagne.



Les parcs et espaces verts devraient se multiplier bientôt sur tout le territoire de l'île de Montréal puisque le Conseil de la CUM a adopté hier le principe de sa collaboration avec le gouvernement du Québec qui est disposé à y consacrer des sommes importantes mais encore inconnues.

La CUM prendra charge de parcs régionaux

par Denis MASSE

Contrairement à l'engagement solennel qu'avait pris le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, envers ses concitoyens, le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal a ajouté hier à ses juridictions en acceptant le principe d'établir et d'entretenir des parcs régionaux sur son territoire.

M. Ryan, il va sans dire, a été l'un des quatre membres à se prononcer contre. Question de principe, a-t-il précisé, puisqu'il s'opposait à tout accroissement des prérogatives de la CUM.

Le règlement adopté hier en séance spéciale pêche par absence de détails. On sait seulement que l'ensemble des municipalités de la CUM ont ainsi répondu à une perche tendue par le gouvernement provincial.

Celui-ci, a-t-il été aussi mentionné par le président du Comité exécutif de la CUM, M. Pierre DesMarais II, disposerait de sommes importantes en vertu d'ententes avec le gouvernement fédéral.

Et c'est pour bénéficier de ces sommes (inconnues pour le moment) et les mettre à profit que le règlement de principe a été adopté.

Les fonctions de cette commission seraient multiples, notamment celles d'orienter le conseil dans ses politiques d'aménagement du territoire, de consulter les villes et les citoyens quant à ces questions, d'assurer le respect du schéma d'aménagement et d'agir en guise d'arbitre face aux demandes de modifications et de dérogations.

Quelques conseillers, dont MM. Feinstatt et Auf der Maur, ont enregistré leur dissidence quant à la composition de la commission affirmant qu'elle ne représentait pas les divers groupes formant le Conseil de la CUM.

M. DesMarais leur a demandé de ne pas transposer au Conseil de la CUM les factions qui se formaient au sein du Conseil municipal de la ville de Montréal, pas plus que d'autres délégués ne font état de divisions qui se manifestent au sein de leurs propres conseils municipaux.

M. Feinstatt a dit souhaiter que la nouvelle commission soit ouverte au public et ne devienne pas «un club privé». «Il appartiendra à la commission, a répliqué M. DesMarais, de fixer elle-même son cheminement et ses règles de fonctionnement.»

«Je crois qu'il nous permettra, a déclaré M. DesMarais, d'annoncer dans les mois à venir de bonnes nouvelles aux citoyens de la Communauté.»

L'acceptation de principe accordée par le Conseil de la CUM permettra maintenant à l'exécutif de négocier le programme mis de l'avant par le gouvernement du Québec.

Nouvelle commission

Parallèlement à cet accord de principe, les délégués des 29 municipalités au Conseil de la CUM se dotent d'un nouvel instrument leur permettant d'appliquer les prérogatives toutes neuves qu'ils se donnaient pour administrer les espaces verts.

Cet instrument, c'est une nouvelle commission permanente, dite de l'aménagement.

A la suggestion du Comité exécutif, cette commission sera formée de quatre membres de cette dernière instance et de trois membres du Conseil.

Le président en sera M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal et les autres membres seront M. Pierre DesMarais II, M. Jean Corbeil, M. Pierre Lorange, M. Maurice Vanier, M. Gerald Raymond et M. Serge Bélanger.

Station de métro mort-née

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a monté en épingle hier le ridicule d'une récente décision du Bureau de transport métropolitain de supprimer la station de métro De Normanville alors même que la ligne de métro no 5 n'existe que sur papier.

«Si ça continue sur ce train-là, a dit M. Ryan, ça va prendre du temps avant que la population de Montréal-Nord soit desservie par le métro».

En supprimant la station De Normanville dans le tronçon du métro où le moratoire a été levé, les designers ont prévu des accès additionnels aux stations Iberville, Fabre et Jean-Talon.

La décision du BTM est purement technique, a expliqué le président du Comité exécutif de la CUM, M. Pierre DesMarais II, et s'appuie sur la nécessité de relocaliser les tuyaux d'égout.



Roger Leblond a déjà quitté

CTRS: Gilbert quitte à son tour

par Gilbert LAVOIE

Déjà privée des services de son secrétaire général M. Roger Leblond, qui a quitté ses fonctions pour des raisons de santé, la Commission de transport de la Rive sud perdra son président lundi prochain.

Me Jacques Gilbert vient d'annoncer son intention de prendre immédiatement un mois de vacances, après quoi il quittera définitivement la CTRS.

Cette décision précipitée fait suite à une mésentente avec le ministère des Affaires municipales. En dépit des interventions du bureau de comté du ministre Pierre Marois, le ministre Guy Tardif a rejeté l'offre de Me Gilbert qui offrait de demeurer en poste pendant une période transitoire de quelques mois, afin d'aider son successeur éventuel, qui n'a d'ailleurs pas encore été choisi. Me Gilbert jouissait d'un contrat de 10 ans à la CTRS, où il était entré en fonctions il y a à peine trois ans. Sa décision de quitter avait été connue il y a quelques semaines, mais il n'était pas question d'un départ avant le mois de mai ou juin.

Ces nouveaux événements seront pénibles à la CTRS qui vient tout juste de se porter acquéreur de la compagnie Métropolitain sud et qui avait déjà une tâche administrative très lourde en raison de l'accroissement de la clientèle des transports en commun sur la Rive sud.

Référendum possible à Longueuil sur le projet d'aréna

par Germain TARDIF

Le Conseil municipal de Longueuil a adopté, cette semaine, un règlement décrétant la construction d'une quatrième patinoire intérieure et autorisant à cette fin un emprunt de \$1,547,000.

Trois conseillers, MM. Paul-A. Briand, Lorenzo Defoy et Jacques Bouchard, ont voté contre le règlement à l'issue d'un débat houleux auquel ont participé des citoyens qui s'opposent à cette entreprise dispendieuse.

Le conseiller Briand a émis des doutes sur le caractère prioritaire du projet alors que la fermeture d'écoles à Longueuil indique une baisse de la jeune population qui sera l'usagère principale de «cet éléphant blanc».

«C'est, a-t-il soutenu, un luxe qu'on ne peut s'offrir et qui coûtera une dizaine de dollars de plus par année à chaque contribuable de Longueuil où les taxes sont déjà les plus élevées de la région.»

Quant au conseiller Bouchard, tout en trouvant le projet valable, il est d'avis qu'il faut tenir compte des contraintes budgétaires et a suggéré de le reporter d'une année.

C'est l'Association des propriétaires de Longueuil, dont M. Jean-

Guy Roy est le président, qui s'est faite le porte-parole des citoyens opposés à l'aréna. M. Roy a invité ces citoyens à enregistrer leur dissidence, lors de la consultation populaire qui aura lieu les 26 et 27 avril, soit la semaine prochaine.

Si le nombre des dissidents enregistrés atteint les 500, la ville devra alors retirer son règlement ou encore décréter un référendum.

Au sujet de cette consultation, plusieurs citoyens l'ont trouvée trop rapprochée de la date d'adoption du règlement et auraient préféré un laps de temps plus long pour permettre à la population de se mieux renseigner sur le projet.

Le greffier a signalé que les avis publics annonçant la consultation étaient déjà rendus aux journaux, ce qui souleva un autre tollé de protestations du fait que ces avis avaient été envoyés aux médias avant même que le règlement ne soit adopté.

Le maire Marcel Robidas est alors intervenu pour dire que les Longueuillois étaient déjà bien informés du projet et que leurs idées étaient déjà faites.

«D'autre part, a-t-il ajouté, fixer des dates nouvelles de consul-



Le maire Robidas.

tation aurait pour effet de mélanger tout le monde.»

La quatrième aréna sera aménagée au Centre sportif communautaire de Longueuil, derrière le Cégep Édouard-Montpetit.

Dans d'autres domaines, le conseil de Longueuil a pris les décisions suivantes:

— il a renversé un veto antécédent du maire Robidas en votant majoritairement, pour la deuxième fois, en faveur d'une résolution visant à la création d'un poste permanent de conseiller juridique pour remplacer celui de directeur du contentieux, poste qui avait été éliminé le mois dernier;

— il a refusé, par résolution, une proposition de la Société d'habitation du Québec relative à une «banque de logements» subventionnés par la ville, la SHQ et la Société centrale d'hypothèques et de logement.

L'avenir de la Rive sud lié à celui de Montréal (Bourbeau)

par Germain TARDIF

La Rive sud fait partie de l'agglomération montréalaise et il faut que les banlieues cessent de voir Montréal comme une concurrente alors que leur propre croissance dépend presque exclusivement de la vitalité de Montréal.

Ce sont là les propos que tenait hier midi, devant les membres de la Société pour le progrès de la Rive sud, à Longueuil, le maire André Bourbeau de Saint-Lambert.

Faisant état des résultats d'enquêtes origine-destination, M. Bourbeau a rappelé que 34 p. 100 des déplacements domicile-travail originant de sa propre ville ont le centre-ville de Montréal comme destination. Ce même rapport est de 33 p. 100 pour Brossard et de 26 p. 100 pour Boucherville.

«Si l'on considère la région sud dans son ensemble, a-t-il dit, 65 p. 100 des déplacements domicile-travail originant de la Rive sud ont l'île de Montréal pour destination et la moitié de ces déplacements se font vers le centre-ville de Montréal.»

Faisant allusion à la tendance des entreprises à se déplacer hors de Montréal, surtout vers Toronto, le maire a souligné que cette

tendance a pour effet de «contraindre Montréal à un rôle de métropole régionale plutôt que canadienne».

«Rôle que les politiques gouvernementales de développement régional ont tacitement encouragé depuis une vingtaine d'années, a-t-il ajouté.

«Il faut que les personnes qui vivent et tirent leur subsistance grâce à leur appartenance à la région métropolitaine en viennent à se poser sérieusement la question à savoir quel rôle doit jouer la région.

«Voulons-nous que la région de Montréal soit une métropole à l'échelle nord-américaine ou simplement la plus grosse ville du Québec? La réponse commande largement notre avenir, celui de la Rive sud.

«L'enjeu véritable, a dit plus loin M. Bourbeau, ce n'est pas de savoir si telle entreprise se localisera sur l'île de Montréal ou sur la Rive sud, mais, plutôt dans la région de Montréal ou de Toronto.»

Parmi les facteurs qui font que Montréal est en baisse, comparativement à Toronto, M. Bourbeau a mentionné l'écart fiscal entre le Québec et le reste du Canada et les contraintes d'ordre linguistique imposées par la loi 101.

**DANSE SOCIALE
ET DISCO**

10h de danse

\$25

ECOLE DE DANSE
FRED ASTAIRE
3802, Notre-Dame
Chomedey, Laval
687-2370

**VENTE
PRE-ETE**

PIRELLI
OU
MICHELIN

**PNEUS**

PIRELLI

GRANDEUR	PRIX
155 X 12	\$40.85
155 X 13	\$42.40
165 X 13	\$48.30
175 X 13	\$55.60
175 X 14	\$58.80
185 X 14	\$62.50
195 X 14	\$66.30
205 X 14	\$71.80
215 X 14	\$76.20
195 X 15	\$69.48
205 X 15	\$76.40
215 X 15	\$80.20
225 X 15	\$84.20
230 X 15	\$96.60
235 X 15	\$101.90

MICHELIN

PAYEZ ET EMPORTÉZ

MODERN
TIRE SALES

900, est rue Jean-Talon
274-2574

Québec tranchera le cas d'une infirmière congédiée

par Francine
OSBORNE

L'assemblée générale annuelle des Infirmières et Infirmiers unis (Inc.), qui devait avoir lieu hier soir dans un hôtel du centre-ville, a été annulée faute de quorum, car même si le syndicat compte 6,500 membres, seulement une trentaine se sont présentés à la réunion.

D'ailleurs, une bonne moitié des infirmières présentes étaient venues, semble-t-il, pour manifester leur appui à une conseillère syndicale congédiée récemment, Judith Shapiro. Celle-ci a été remerciée de ses services au début du mois dernier, à son retour d'un congé de maternité. Elle a porté plainte auprès du ministère provincial du Travail, alléguant qu'on l'a congédiée pour activités syndicales, et tente de réintégrer son poste.

La présidente des Infirmières et Infirmiers unis, Hélène Wavroch, a déclaré à LA PRESSE que le syndicat contestait les affirmations de Mme Shapiro devant les

instances du ministère du Travail. Selon elle, Mme Shapiro a été congédiée à la suite de nombreuses plaintes d'ordre professionnel portées contre elle par des syndiquées. Mme Wavroch a refusé de préciser la nature de ces plaintes.

Quant à Mme Shapiro, elle affirme qu'il n'y a pas eu de plaintes de portées contre elle et qu'on ne pouvait lui faire de reproche professionnel parce que les griefs qu'elle présentait au nom des syndiquées faisaient au préalable l'objet de discussions en groupe, auxquelles Mme Wavroch assistait.

Tout en admettant que le conseil exécutif a refusé d'entendre Mme Shapiro, Mme Wavroch déclare qu'elle a rencontré celle-ci pour lui expliquer les raisons de son congédiement. La présidente ajoute qu'il n'est pas question que Mme Shapiro réintègre son poste.

C'est un tribunal du ministère du Travail qui tranchera la question.

Téléphonistes: le CCRT accepte

Les téléphonistes de Bell Canada, qui tentent depuis plusieurs mois de s'affranchir de leur syndicat de boutique pour s'affilier au Syndicat des travailleurs en communication du Canada (CTC) et rejoindre ainsi leurs confrères techniciens, viennent de remporter une importante victoire.

Alors que le 23 février dernier le Conseil canadien des relations de travail avait rejeté une demande du STCC pour représenter les 7,658 téléphonistes et employés des salles à manger du Québec et de l'Ontario sous prétexte que le syndicat

n'était pas majoritaire, il vient d'accepter la deuxième demande d'accréditation présentée par le syndicat qui, lors d'une campagne éclair de recrutement, a recueilli plus de 1,000 adhésions en quelques jours.

Le CCRT procédera donc à des vérifications de cartes d'adhésion et, s'il en vient à la conclusion que le syndicat est véritablement majoritaire, ordonnera vraisemblablement un vote sous sa surveillance, à la suite duquel le syndicat, s'il l'emporte, sera accrédité, mettant fin à une longue lutte avec le syndicat de boutique.

Si vous êtes à la tête d'une petite entreprise et songez à exporter, c'est cette personne qu'il faut voir.

Vous avez beaucoup investi dans votre entreprise et vous pouvez maintenant prendre de l'expansion.

Mais vous aurez besoin d'aide, surtout pour financer et assurer vos ventes à l'exportation.

Communiquez avec l'agent régional de la SEE. En vous fournissant une assurance-crédit pour vos comptes à recevoir de l'étranger, il pourra vous aider à obtenir un financement bancaire à l'exportation.

Et il vous expliquera comment éviter les risques en assurant vos comptes à recevoir à court et à moyen terme. (Près des deux tiers de nos polices d'assurance-crédit ont été délivrées à de petits exportateurs.)

Notre Programme des petites entreprises est conçu à l'intention de sociétés comme la vôtre, au seuil de l'expansion, précisément parce qu'un grand nombre d'emplois canadiens en dépendent.

Communiquez avec la SEE. Une entreprise commerciale du gouvernement du Canada

L'EXPORTATION

CRÉE DES EMPLOIS

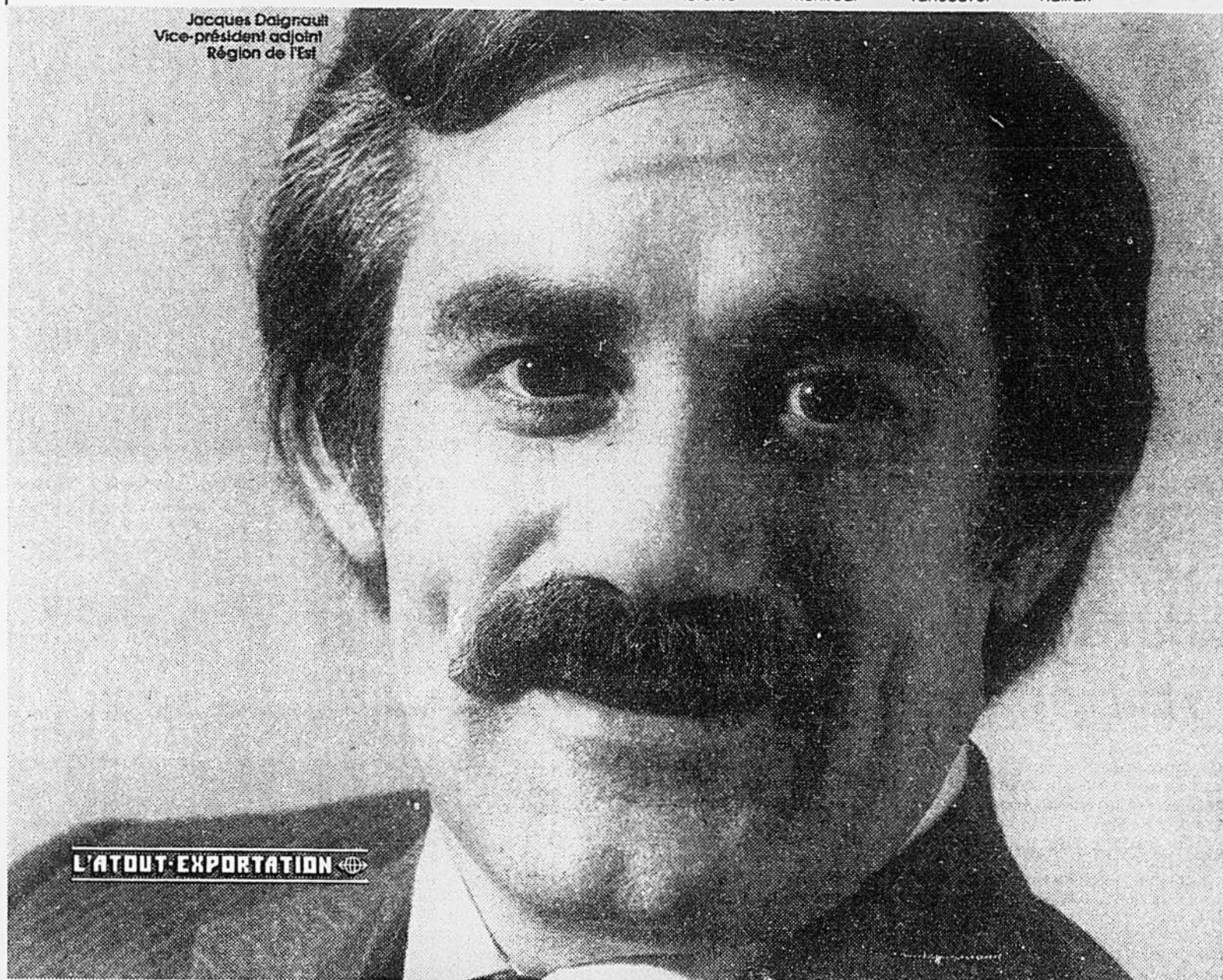
**Société
pour l'expansion
des exportations**

Prêts à long terme. Assurances-cautionnement et assurances-crédits.
Garanties d'investissement.

Ottawa Toronto Montréal Vancouver Halifax

800, Place Victoria
C.P. 124
Succursale postale Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1C3
Tél.: (514) 878-1861
Téléc.: 05-25618

Jacques Daignault
Vice-président adjoint
Région de l'Est



L'ATOUT EXPORTATION



Flipper, une piscine qui se tient debout!

On n'achète pas une piscine tous les jours. Avant de plonger, voici ce qu'il faut savoir pour ne pas se faire couler.

Première règle: s'adresser à un fabricant. Les piscines Flipper sont fabriquées ici même, à Montréal, par Les Industries Vinylum Inc.

Deuxième règle: savoir comment elle est faite. Dans le cas des piscines Flipper, seuls des matériaux de première qualité sont utilisés. Rien d'autre. Notre aluminium, c'est de l'Alcan...

Troisième règle: la garantie. Le fabricant garantit la structure et la toile de votre piscine Flipper pour 10 ans.

Quatrième règle: le service. Avec Flipper, le service est à votre portée. Pas de problème.

Cinquième règle: en avoir pour son argent. Avec une piscine Flipper, c'est ce que vous obtiendrez, installation comprise.

Manufacturé par:
Les Industries Vinylum Inc.
1440, rue Beaulac, Saint-Laurent

En vente chez:

Piscines Dauphin Ltée
2170, boul. Laurentien
Saint-Laurent, tél.: 332-6060

Service à domicile!

Appelez nous au numéro 332-6060. Un représentant expérimenté ira vous montrer, chez vous, tous les modèles et toutes les dimensions. Il évaluera vos besoins et vous fournira un devis gratuitement.

Heures d'ouverture: du lundi
au vendredi de 9 h à 21 h,
le samedi de 9 h à 17 h et
le dimanche de 11 h à 17 h.



M.T.L. ELECTRONIQUE INC.

Notre devise: service — qualité — bons prix.

ESCOMPTE DE 20 A 60%

• TEAC • SANSUI • KENWOOD • PIONEER • AKAI • TOSHIBA • BIC VENTURI

Technics

• Récepteur AM-FM stéréo TECHNICS modèle SA-600 d'une puissance totale de 140 watts RMS avec un taux de distorsion harmonique totale n'ex. cedant pas 0.04%.

• Tourne-disque TECHNICS modèle SL-220 semi-automatique asservi par générateur de fréquence.

• Haut-parleurs BIC VENTURI Formula 6 II de 125 watts par canal.

Prix suggéré: \$2195.

Special 15e anniversaire

\$1429

PIONEER

• Amplificateur stéréo intégré PIONEER SA-6700 d'une puissance totale RMS de 80 watts.

• Synthesiseur A.V. FM PIONEER modèle TX-6700.

• Tourne-disque PIONEER modèle PL-512 à commande par courroie, moteur synchrone à 4 pôles.

• Les haut-parleurs ALI-DIO LOGIC à 3 voies, réponse aux fréquences 20 à 20,000 Hz.

Prix suggéré \$1199.95

Special 15e anniversaire

\$729.50

AKAI

Enregistreuse à bobines AKAI, modèle 4000 DS.

SUPER SPECIAL 15e ANNIVERSAIRE

\$379.50

Enregistreuse à cassettes avec dolby

A partir de

\$279.50

Sansui

• Amplificateur stéréo intégré A.V. 217 puissance continue 50 watts RMS totale.

• Amplificateur stéréo intégré A.V. 117 puissance continue 30 watts RMS totale.

• Tourne-disque AM-FM modèle TU-217.

SPECIAL 15e ANNIVERSAIRE M.T.L.

KENWOOD

• Récepteur AM-FM stéréo KENWOOD modèle KR-4070 d'une puissance de 80 watts RMS avec un taux de distorsion harmonique totale n'ex. cedant pas 0.1%.

• Tourne-disque KENWOOD modèle KD-2070 à entraînement direct servomoteur CC.

• Les haut-parleurs ALI-DIO LOGIC à 3 voies, réponse aux fréquences 30 à 20,000 hertz.

Prix suggéré \$1099.95

SPECIAL 15e ANNIVERSAIRE

\$659.50

TOSHIBA

Garantie 50 mois sur ses téléviseurs.

VIDEOTAPE

TOSHIBA

N'achetez pas sans avoir vu nos prix.

a partir de

\$969.50

6952 est, rue SHERBROOKE
métro Radisson
255-2893

A. P. STEREO
4026B ouest, rue SAINT-CATHERINE
face à Alexis-Nihon

916 est, rue MONT-ROYAL
métro Mont-Royal
527-9511

2335, rue BELANGER
coin des Ecoles
721-1106



LE COMBAT DES CHAMPIONS

MICHEL GIRARD



Le jeune Milan Soskic et son père Radé.

Quand on est trop petit pour tout voir en même temps

Quand on n'a que sept ans et qu'on assiste à une ronde du Tournoi international d'échecs de Terre des Hommes, il faut être drôlement finaud pour pouvoir comprendre les savantes stratégies et tactiques utilisées par les dix grands maîtres des échecs.

Le petit Milan Soskic a trouvé un truc, rusé au possible, qui s'avère extrêmement efficace pour suivre la marche des pièces des rois d'échecs lors d'une partie: «Mon père m'explique chaque coup une fois et moi, je l'écoute deux fois», déclare-t-il avec assurance au «scribouillard» d'échecs de LA PRESSE, au cours d'une entrevue.

«Avec ce truc, ajoute-t-il, je réussis à ne rien manquer sur les cinq gros échiquiers qui sont pendus au-dessus des tables des joueurs.»

Quand les grands maîtres font les cent pas sur la tribune de l'auditorium de la Maison du Québec, sur l'île Sainte-Hélène, Milan interprète ce geste de la façon suivante: «Avant de faire un petit bon coup, les joueurs ont besoin de réfléchir et de boire quelque chose. Ça leur permet ensuite de faire mieux attention à leur jeu lorsqu'ils reviennent s'asseoir devant la table.»

Si les joueurs gardent un silence presque absolu pendant les cinq longues heures d'une ronde d'échecs, c'est afin «de ne pas déranger la concentration des spectateurs qui doivent avoir, parfois, un peu de difficulté à tout comprendre.»

«Moi, je joue aux échecs depuis l'âge de six ans. Je connais toutes les pièces par cœur et je ne me trompe pas souvent avec les règles du jeu», renchérit-il pour expliquer que, lui, il n'a pas trop de

problèmes à saisir les coups astucieux des grands maîtres.

Ses joueurs favoris dans le tournoi de Terre des Hommes: Ljubomir Ljubojevic, parce qu'il est yougoslave comme lui, et Anatoly Karpov parce qu'il est presque aussi bon que son père.

Milan a longtemps hésité avant de prononcer le nom de ses favoris. «Je les connais bien, hein papa, mais ils ont des noms si compliqués que c'est très difficile de ne pas se mélanger.» Voyant fiston pris au piège, le père lui a prêté main-forte en soufflant, dans l'oreille gauche du petit, la première syllabe de chaque nom. Après avoir trouvé les autres syllabes, Milan s'est senti soulagé d'avoir pu se libérer de ce fameux blanc de mémoire qui le tenaillait depuis une longue minute.

Concernant les multiples grimaces, mimiques et tics des grands maîtres: «Ils en font un peu pas beaucoup. Mais, il faut dire que j'en manque pas mal parce que je ne suis pas assez grand pour tout voir en même temps.»

Et Milan ajoute d'un air sévère: «De toute façon, je ne suis pas venu ici pour rire. Je n'ai pas le temps ce soir parce que je dois écouter mon père et regarder les gros tableaux de tout à l'heure.»

A l'instar de la plupart des rois d'échecs, Milan ne s'adonne pas seulement aux échecs: «À toutes les semaines, je vais au centre récréatif où je fais de la gymnastique, je joue au ballon et au hockey — pas un vrai par exemple —, je me baigne et puis après on s'en va chez nous.»

L'entrevue terminée: «C'est fini là. Bonjour. Viens-t'en vite papa avant qu'on ne rate trop de coups.»

D'un pas rapide, ils retournent dans l'auditorium.

La meilleure ronde depuis le début

Une lutte agressive qui ne mène qu'à des nulles

Les dix rois d'échecs se sont livrés hier soir une lutte agressive au cours de la sixième ronde du Tournoi international d'échecs de Terre des Hommes, donnant ainsi leur plus beau «show» depuis l'ouverture.

Mais comme ils avaient tous envie d'empêcher sur les lopins de terre des armées adverses pour agrandir leur royaume, huit rois d'échecs ont dû faire la trêve et se contenter chacun d'une partie nulle et les deux autres devront probablement signer ce genre de pacte lors de la période d'ajournement de leur match.

Karpov change son style

Contrairement à ses bonnes habitudes de laisser un peu de corde à son adversaire pour qu'il commette la petite erreur tactique devant l'assommoir plus tard, le champion du monde Anatoly Karpov s'est lancé dès le début de la partie dans un système de jeu batailleur.

Son rival, le très paisible tchèque Vlastimil Hort, qui a la réputation d'être un homme de paix, s'est choqué à son tour en dressant une excellente défense sicilienne.

Inutile de dire que les rois de chaque côté de l'échiquier ne se sont pas gênés pour lancer leur fiers combattants sur le champ de

bataille: les Pions, les Fous du roi, les cavaliers et même les Reines ont défendu avec acharnement l'honneur de la patrie.

Au neuvième coup, à titre d'exemple, Karpov amène son brave cavalier vers l'aile Roi de son rival dans le but de diriger ensuite une attaque sans merci avec sa troupe de Pions. Rendu au 21ème coup, cette attaque sauvage se transforme en une question de vie ou de mort pour le bataillon de Hort.

Répétant de manière magistrale, le grand maître tchèque équilibre ses chances en perçant le centre de l'armée du Roi russe, ce qui donne conséquemment un superbe contre-jeu.

Le combat sur le front se poursuit de plus belle: pas question de rebrousser chemin dans les deux camps.

Constatant que le roi Hort se montre plus vigilant qu'à l'accoutumée, Karpov décide par la suite de s'en prendre à la Dame de son rival. Sans succès. Puis finalement, c'est l'armée tchèque qui joue un sale tour aux rivaux en encerclant leur Reine.

Quand deux rois risquent de perdre leur bras droit, la Reine, il vaut mieux faire la paix. C'est vraisemblablement ce qu'ils se sont dits et ils ont décidé mutuellement d'accepter un verdict nul.

On a raconté ce match avec moult détails parce que selon les experts, ce fut l'une des meilleures parties disputées jusqu'à présent.

Portisch à un coup de la défaite

Le meneur dans ce tournoi, le hongrois Lajos Portisch a joué un coup exceptionnel vers la fin de sa partie contre l'ancien champion mondial, Mikhail Tal, coup qui lui a permis d'éviter une défaite presque certaine.

Ce match avait été dominé par Tal jusqu'au moment où le grand maître Portisch développe une stratégie axée sur la Tour. Des ce moment-là, Tal fut pris au piège et n'avait pas d'autres choix que la partie nulle.

Soulignons que c'est la deuxième fois que le roi d'échecs de la Hongrie réussit à jouer la carte miracle. C'est ce qui fait sa force: il a l'art de sortir du pétrin quand arrive le moment décisif.

Une partie originale

Le yougoslave Ljubomir Ljubojevic et le russe Boris Spassky se sont disputés, d'après les experts, un match rempli de ruses et orienté sur l'originalité.

Tous les deux se sont adonnés à du jeu fort actif et ils ont fait preuve de bon jugement tout le long de la rencontre. Seule solution: une nulle.

Malgré un avantage positionnel, le hollandais Jan Timman a préféré arrêter la belle lutte qu'il avait entreprise dès le départ en raison du fait que son adversaire, l'allemand Robert Hubner, est un joueur d'une très grande précision. Il lui aurait fallu se battre longuement au cours de la période d'ajournement de la partie, sans être sûr du gain. Dans une situation semblable, il est préférable de se contenter d'une nulle afin de conserver ses énergies pour les prochaines parties.

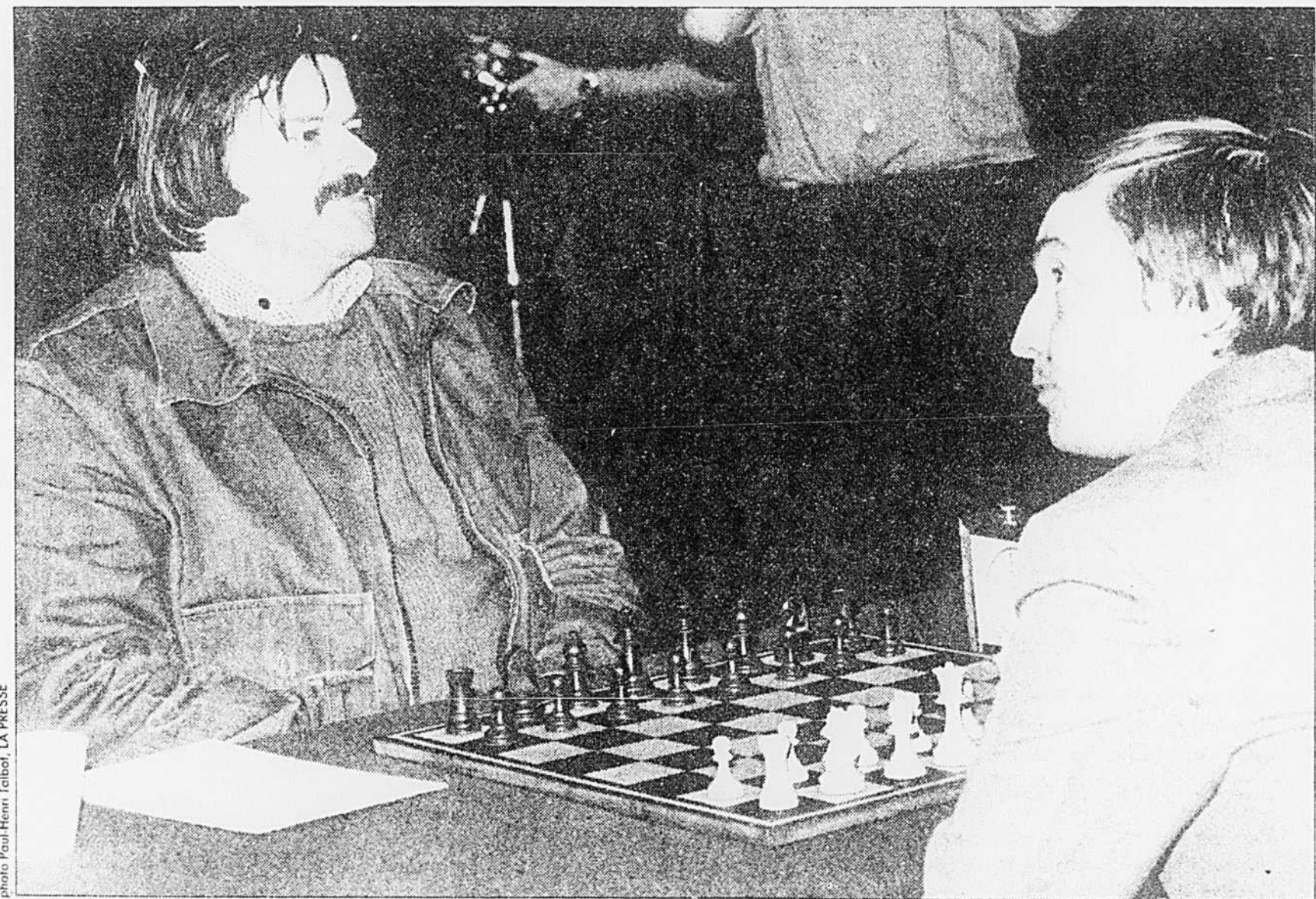
Enfin, signalons que le danois Bent Larsen et l'américain Lubomir Kavalek termineront leur match lors de la période d'ajournement. Les experts prédisent une nulle, en dépit d'une meilleure position pour les pièces de Larsen.

Classement après la 6e ronde

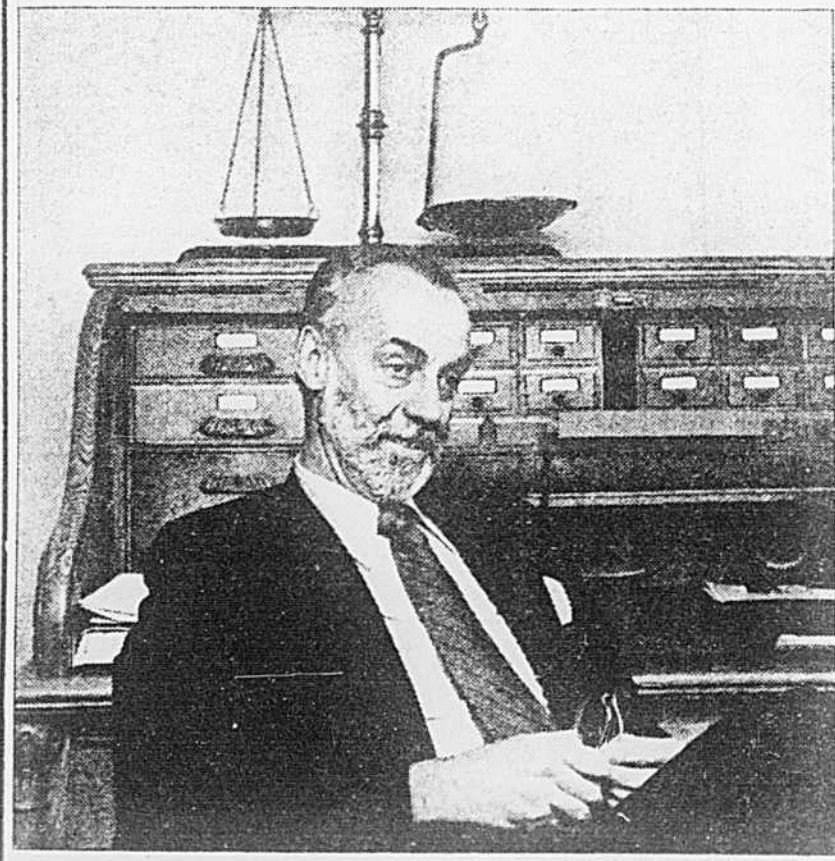
Lajos Portisch: 4½ points; Anatoly Karpov, Mikhail Tal et Ljubomir Ljubojevic: 4 points; Robert Hubner: 3½ points; Boris Spassky, Jan Timman et Vlastimil Hort: 2½ points; Lubomir Kavalek: 1 point et Bent Larsen: ½ point.

Aujourd'hui

Tal contre Karpov; Kavalek contre Portisch; Timman contre Larsen; Spassky contre Hubner et Hort contre Ljubojevic.



Les grands maîtres Vlastimil Hort et Anatoly Karpov jouent rarement un système de jeu axé sur l'agressivité. On ne sait pas encore ce qui les a piqués, mais hier, contrairement à leurs bonnes habitudes, ils se sont livrés une bagarre «terrifiante» qui s'est soldée en un verdict nul. Ce fut la meilleure partie du tournoi, d'après les experts. En regardant la photo, on remarquera leur mine «agressive» du début de la partie.



Le président du conseil d'administration, Me Denys Pelletier.

Les journalistes réclament un médiateur extraordinaire

Mandat de grève au Devoir

par Ingrid SAUMART

Après cinq mois de négociations et trois mois de conciliation les journalistes du Devoir ont donné un mandat de grève à leur comité de négociation. Cette décision a été prise hier en assemblée générale à la suite du refus de la partie patronale de négocier, entre autres choses, la participation des journalistes au choix du successeur de Claude Ryan.

Les journalistes reprochent au conseil d'administration de n'avoir fait aucune contre-proposition aux demandes des journalistes de refuser de les associer à la nomination du prochain directeur du journal et de ne pas leur donner des garanties minimales quant à une nomination non partisane à la direction du Devoir.

Cependant, avant de déclen-

cher la grève, les journalistes ont décidé de tenter ultimement de régler le problème à la table de négociation et réclament l'intervention d'un médiateur extraordinaire, «quelqu'un dont l'autorité morale ne peut être mise en doute, un homme qui soit au-dessus de tout soupçon et dont la bonne foi ne pourra jamais être contestée.»

«Nous avons été gentils, réservés et bons garçons jusqu'à ce jour, nous déclarait hier le président du syndicat M. Louis-Gilles Francoeur. Maintenant, c'est fini. Nous serons impertinents parce que nous préférons éviter une nomination imbécile que d'être obligés de livrer une bataille rangée.» Et il rappelle que cette bataille se livre tout pour «préserv[er] l'indépendance politique et l'intégrité professionnelle du journal conforme-

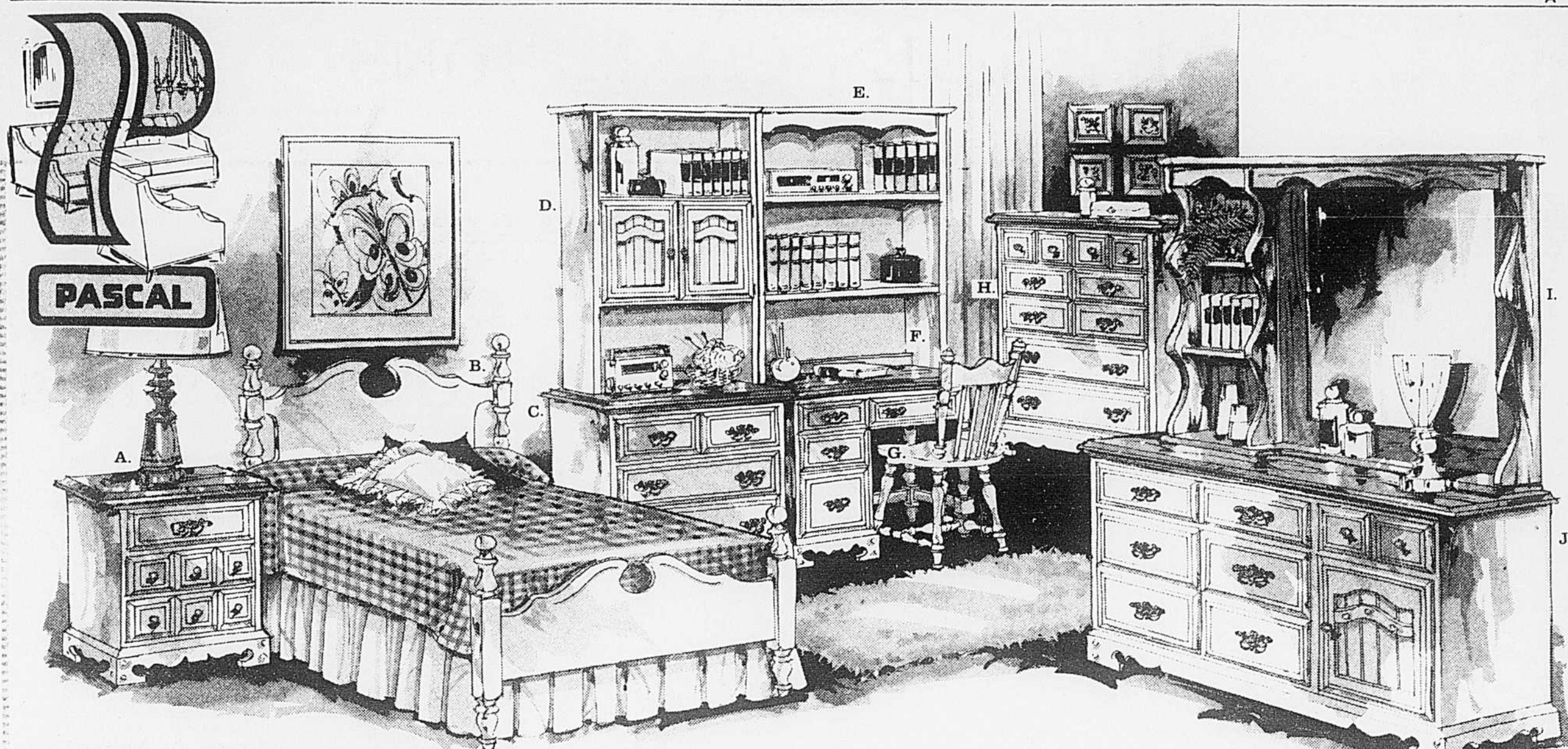
ment aux objectifs fondamentaux du Devoir et de ses statuts.»

Le 8 mars dernier, le syndicat des journalistes du Devoir présentait, à la table de conciliation, un document de compromis sur le rôle qu'il voudrait jouer dans le choix du successeur de Claude Ryan. Parti du droit de veto, le syndicat revenait sur ses positions puisque la charte du Devoir ne leur permettait pas d'exercer ce droit de veto pour proposer au conseil d'administration de former un comité consultatif de cinq membres, (trois nommés par l'assemblée conjointe et deux par les journalistes) qui aurait pour mandat de recueillir et d'étudier toutes les candidatures.

Ce comité n'aurait aucun pouvoir décisionnel et l'assemblée conjointe ne serait en aucun cas tenue par toute recommandation

faite par le comité. Cette dernière proposition a été rejetée par le président du conseil d'administration, Me Denys Pelletier qui écrivait le 9 avril dernier au conciliateur M. Jean Des Trois Maisons: «Cette transmission de document (les décisions de l'assemblée conjointe sur la nomination d'un directeur) ne doit en aucun cas être interprétée comme une volonté ou une acceptation de négocier d'une façon quelconque ou même de permettre que le sujet de la nomination du directeur devienne partie de la négociation qui est présentement en cours.»

Me Pelletier est en cela fidèle à la ligne dure qu'il a maintenue depuis le début de cette négociation sans alinea: le syndicat de la rédaction au Devoir a acquis le droit de grève depuis le 3 février dernier.



Mobilier de chambre pour jeunes de Drouin

Un ensemble de mobilier de chambre dans lequel ils pourront grandir et s'épanouir... ces meubles, dans l'élégant style des pionniers, ont été conçus pour durer plus longtemps... sans que jamais les jeunes ne se lassent de leur cachet attrayant et chaleureux. Chacune des pièces a été fabriquée méticuleusement, élégamment travaillée et finie dans une combinaison de fonds blanc/ivoire complétée avec des dessus harmonisés au beau fini érable de nuance naturelle.

A. Table de chevet	129 ⁸⁸
B. Lit 3/3 ou lit 4/6	194 ⁸⁸
C. Chiffonnier 3 tiroirs	154 ⁸⁸

D. Etagère (2 portes)	164 ⁸⁸
E. Etagère ouverte	124 ⁸⁸
F. Pupitre d'étudiant	159 ⁵⁸
G. Chaise	74 ⁸⁸

H. Chiffonnier (5 tiroirs)	194 ⁸⁸
I. Miroir encadré	134 ⁸⁸
J. Commode double	244 ⁸⁸

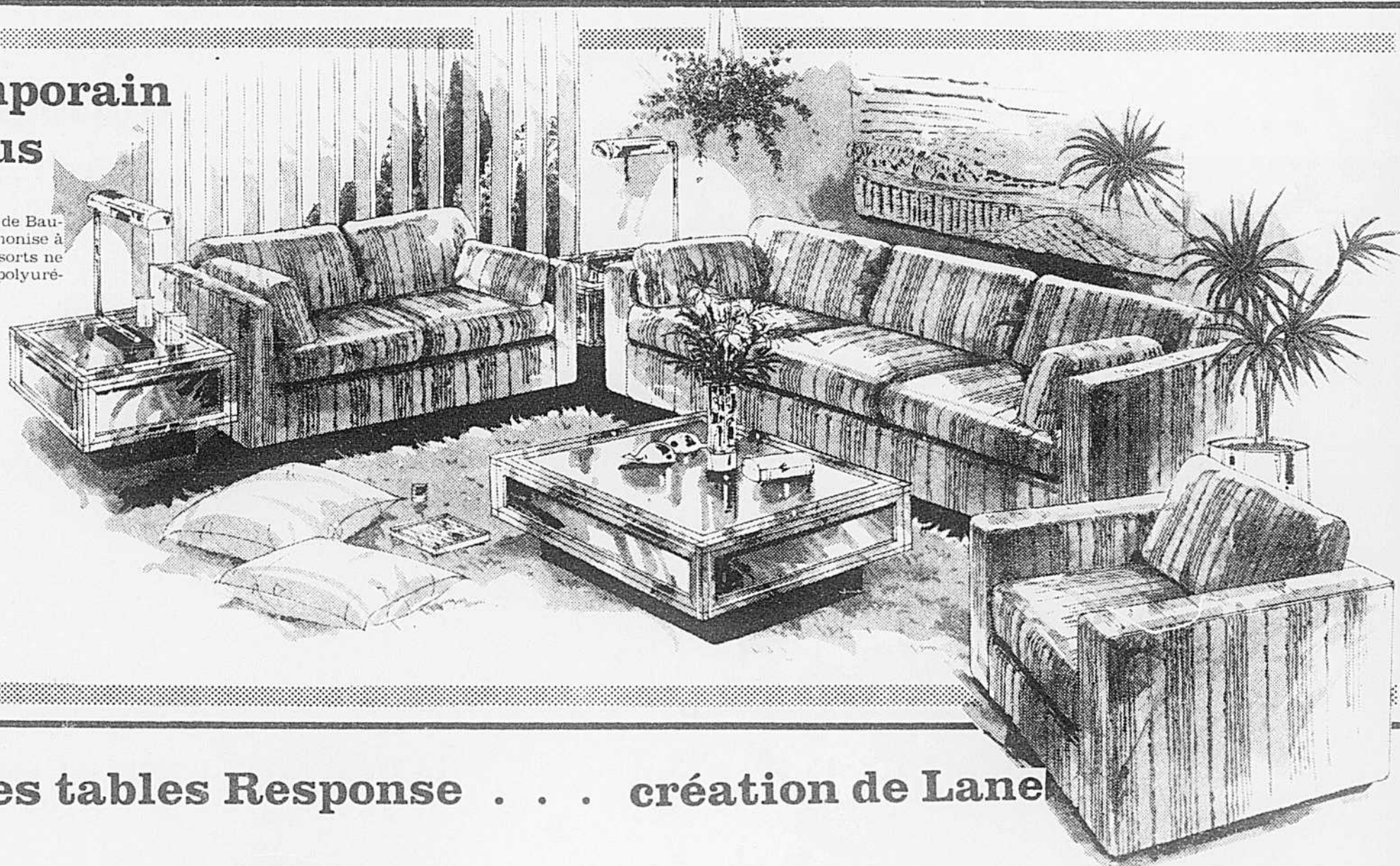
Mobilier contemporain par Bauhaus

Un rabais de \$100 sur ce mobilier de trois pièces de Bauhaus. Le tissu de coton rayé brun et beige s'harmonise à tous les décors. Cadres en bois franc robuste, ressorts ne s'affaissant pas. Coussins de siège en mousse polyuréthane enrobée de fibre polyester.

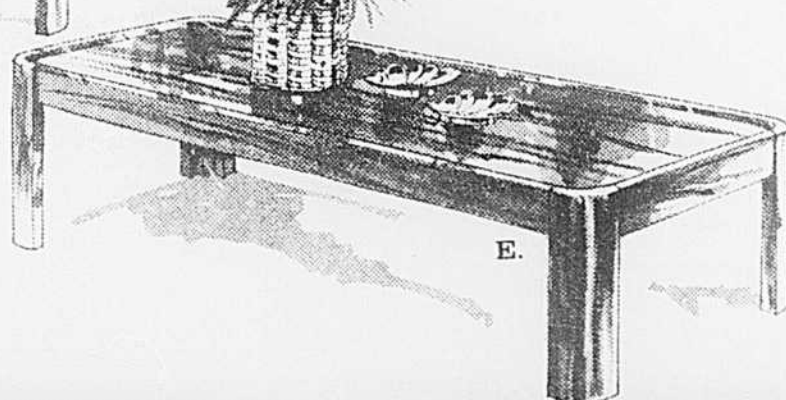
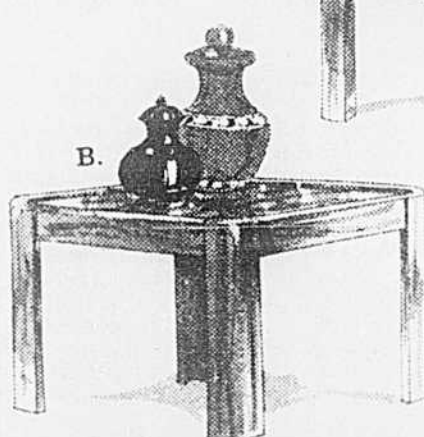
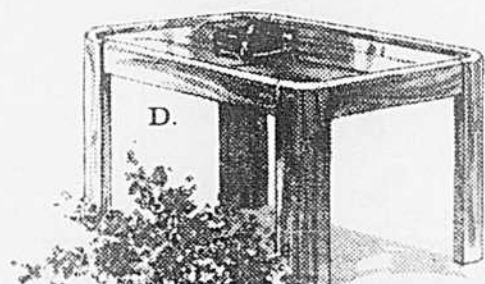
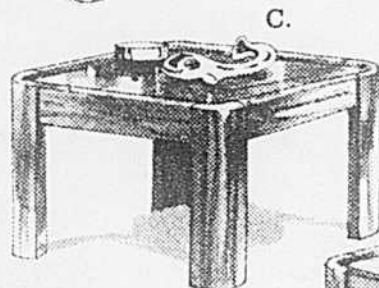
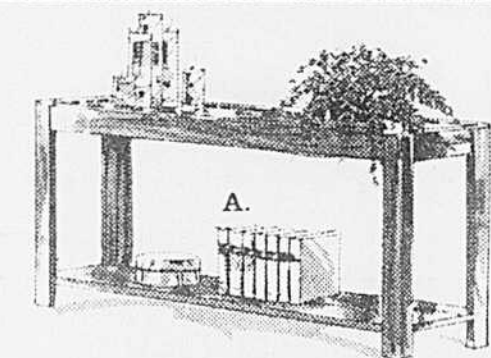
Canapé: 319⁸⁸

Causeuse: 239⁸⁸

Fauteuil: 154⁸⁸



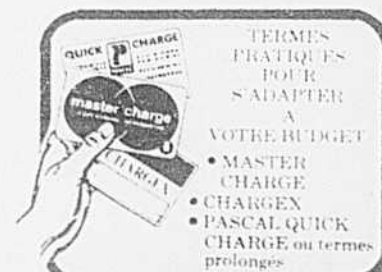
Les tables Response . . . création de Lane



Construction entièrement en bois dur massif et sélectionné, revêtu de placages noyer... un choix bien actuel dans un style moderne distinctif... pieds incurvés, dessus en retrait. C'est véritablement une collection magnifique de tables d'appoint offertes à des prix réellement avantageux.

A. Table de salon 56 x 16 x 26 h	214 ⁸⁸
B. Table d'appoint 26 x 26 x 22 h	134 ⁸⁸
C. Table juxtaposable 18 x 18 x 15 h	109 ⁸⁸
D. Table de lampe 28 x 28 x 22 h	159 ⁸⁸
E. Table cocktail 54 x 24 x 15 h	134 ⁸⁸

La méthode d'achat Pascal
«Entrepôt-salle d'exposition»
Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.



ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

L'ayatollah Taleghani joue l'apaisement

Khomeiny fait sortir l'armée

d'après Reuter, AFP et AP

L'ayatollah Khomeiny a fait sortir l'armée hier dans les rues de Téhéran pour la consacrer solennellement «gardienne de la Révolution islamique» sous les applaudissements de centaines de milliers de civils tandis que l'ayatollah Taleghani, jouant la carte de l'apaisement après cinq jours de grogne, se rendait à Qom pour s'entretenir avec le chef spirituel de l'Iran nouveau.

On ignore si Khomeiny, dont l'intégrisme semblait mis en

question par Taleghani, l'ayatollah «rouge», a voulu jouer la carte militaire pour faire taire ses critiques.

Officiellement, c'était hier la Journée des forces armées islamiques. Dix mille militaires ont défilé à Téhéran, la fleur au fusil. Des Phantom ont sillonné le ciel en formation. Des chars, des canons, des transports de troupes et des engins amphibies ont défilé, se frayant difficilement un passage dans la foule.

Khomeiny, le chef

«L'armée est pour le peuple», ont crié les soldats. «Le peuple est pour l'armée», a répondu la foule en lançant des fleurs. «Homafars (personnel de l'armée de l'air) vous êtes notre honneur», a crié la foule. «Notre chef est Khomeiny», ont répondu les soldats, brandissant les portraits des ayatollahs Khomeiny, Taleghani et Chariat-Madari.

Mais au même moment, le Conseil de la Révolution, dont la composition reste secrète et qui détient le pouvoir exécutif et législatif en exprimant les vues de Khomeiny, lançait un sévère avertissement aux «complotteurs» qui exploitent l'affaire Taleghani.

Dans une mise en garde personnelle à celui-ci, qui s'est retiré secrètement de Téhéran vendredi dernier en protestant contre l'irresponsabilité des comités islamiques et en soulignant le danger d'un «retour au despotisme», le



L'ayatollah Taleghani

Conseil de la Révolution ajoute que son absence prolongée «favorise les intrigues de certains groupes».

De sa résidence secrète, l'ayatollah Taleghani lançait à son tour une mise en garde analogue et invitait ses partisans à ne pas manifester en sa faveur. «Je serai parmi vous bientôt», a-t-il dit en annonçant qu'il allait s'entretenir de la situation avec l'ayatollah Khomeiny à Qom où il est arrivé hier soir.

Resserrer les rangs
Ces développements traduisent

une volonté de resserrer les rangs et d'éviter la confrontation. Il semble cependant, soulignent les observateurs, que l'ayatollah Taleghani a déjà réussi à obtenir ce que les opposants laïcs ou même le gouvernement Bazargan demandent en vain: mettre un frein à l'islamisation intégriste.

On s'accorde désormais pour dire à Téhéran que les comités islamiques doivent disparaître et laisser la place à des forces mieux contrôlées. Progressistes, laïcs et libéraux espèrent pouvoir maintenant modifier les rapports de forces.

Mais la partie est loin d'être terminée. L'armée dans son ensemble n'est pas encore tout à fait sûre. Le gouvernement Bazargan n'a toujours pas de pouvoir exécutif. Karim Sandjabi mène l'opposition laïque progressiste depuis sa démission comme ministre. Les groupes armés échappant au contrôle du gouvernement se comptent pas dizaines à travers le pays. Les minorités culturelles n'ont pas désarmé et attendent impatiemment la nouvelle constitution.

Entre-temps, sept nouvelles exécutions avaient lieu hier, portant à près de 150 le nombre de suppliciés depuis la victoire du 12 février. Six des exécutés hier étaient des militaires de la Garde impériale reconnus coupables d'avoir participé aux massacres du Vendredi Noir (8 septembre 1978) à Téhéran.

Le rythme du vote noir ralentit en Rhodésie

d'après Reuter, AP, UPI et AFP

Les premières opérations de vote au suffrage universel en Rhodésie se sont poursuivies hier, quoique à un rythme moins intense qu'au premier jour, au milieu d'accusations d'intimidation réciproques de la part des partisans et adversaires du scrutin.

Au milieu de l'après-midi hier, 38 p. cent de l'électorat noir de 2,8 millions de personnes avaient déposé leur bulletin de vote et les responsables du régime transitoire estiment que la participation, d'ici la fin du scrutin samedi, s'élèvera à 60 p. cent, ce qui devrait faire triompher le plan de règlement interne aux yeux d'une opinion internationale hostile.

Cette deuxième journée de vote n'a été marquée, comme la première, par aucun incident grave, selon les autorités qui ont mobilisé 100.000 hommes en armes pour faire face à la menace de la guérilla nationaliste de perturber le scrutin.

«Prétendues élections»

Rien ne changera en Zimbabwe-Rhodésie tant que tout résultera des prétendues élections qui y sont organisées actuellement, déclare le chef nationaliste Joshua Nkomo dans une interview à Fraternité-Matin d'Abidjan. J'estime qu'il n'est pas correct d'appeler élections ce qui se passe actuellement au Zimbabwe et tous ceux qui prennent cela au sérieux ne sont pas sérieux eux-mêmes.

Ceux qui émettent des doutes sur la régularité des élections font observer que les employeurs blancs exercent des pressions sur leur personnel noir, allant jusqu'à transporter leurs employés jusqu'aux bureaux de vote.

«Intimidation terroriste»

Le commissaire Geoff Hedges, de la police rhodésienne, affirme par contre que la participation électorale serait beaucoup plus forte s'il n'y avait pas d'«intimidation terroriste».

Près de la moitié de l'électorat noir vit dans les zones tribales du pays, principal terrain de la guérilla. Selon le commissaire Arnold Rudolph, du district de Buhera, la seule façon de recueillir les votes est d'envoyer des stations mobiles protégées. «L'armée escorte ceux qui veulent voter. Ainsi les villageois peuvent dire aux terroristes qu'ils ont été forcés et ils ne sont pas punis par eux.»

Pour sa part le révérend Ndabaningi Sithole, l'un des trois dirigeants noirs alliés au premier ministre Ian Smith au sein du régime transitoire, a lancé hier un nouvel appel à la reconnaissance du futur gouvernement à majorité noire.

S'adressant à 68 observateurs étrangers et plus de 200 journalistes à Salisbury, le pasteur Sithole a déclaré que si le gouvernement était issu d'un coup d'Etat ou d'une révolution, «les pays occidentaux et en particulier les Etats-Unis l'auraient déjà reconnu», faisant allusion aux événements d'Ouganda.

Les soldats d'Amin continuent de tuer

d'après Reuter, AFP, UPI

Les soldats ougandais restés loyaux envers le président Amin ont perpétré de véritables massacres de représailles, contre la population de Tororo, dans l'est du pays, près de la frontière kenyane.

Selon des réfugiés arrivés au Kenya, des bandes de soldats font retraite et massacrent les habitants dans les rues après les avoir forcés à sortir de chez eux.

Le commissaire de district de Tororo a ainsi été exécuté, ont-ils précisé.

«Ils tuent tout le monde à Tororo», a déclaré Mlle Kabogza, commissaire de district adjointe, qui est arrivée au Kenya et a pris contact par téléphone avec Nairobi.

Les unités de l'armée ougandaise, soutenue par les Tanzaniens, qui appuient le nouveau gouvernement, progressent vers l'est. Après avoir pris Kampala, il y a juste une semaine, elles tentent de s'assurer le contrôle de la route qui conduit, par Jinja, à Tororo à la frontière kenyane.

Le ministre des Communications du nouveau gouvernement, M. Akena P'ojok, a annoncé hier soir que les forces du nouveau régime avaient pris le contrôle du barrage d'Owen Falls et du pont sur le Nil à Jinja. Le barrage fournit à l'Ouganda la quasi totalité de son électricité.

Les environs de Jinja sont encore occupés par des bandes de soldats en fuite, croit savoir le nouveau gouvernement dont les trou-

pes contrôlent à peu près un tiers du pays.

Idi Amin reste introuvable mais le député israélien Samuel Flatto-Sharon a proposé au gouvernement Lule de financer une vaste opération de recherches pour retrouver l'ancien dictateur. La proposition a été transmise hier à l'ambassadeur ougandais à Paris. L'offre aurait été acceptée à condition qu'Amin soit retrouvé vivant et cinq agences de renseignements seraient déjà au travail dans différents endroits.

Par contre, Robert Astle, «le second homme le plus haï d'Ouganda» serait prisonnier à Nairobi et des interrogatoires seraient en cours au sujet de la mort il y a un an d'un homme d'affaires ougandais tué dans des circonstances mystérieuses. D'autres réfugiés de l'ancien gouvernement sont également en prison à Nairobi, rapporte-t-on.

Parmi les témoignages des horreurs du régime d'Amin qui commencent à faire surface, apparaît celui de l'assassinat de Mme Dora Bloch, l'Israélite britannique oubliée du raid d'Entebbe en 1976. Un commerçant de Kampala, Victor Kato, a affirmé qu'elle avait été exécutée peu après son enlèvement dans une forêt et que son cadavre avait été visible pendant quelques jours.

Et à Paris, une délégation ougandaise s'est rendue à l'ambassade tanzanienne pour exprimer sa gratitude et ses remerciements au gouvernement ami. Des diplomates et des étudiants faisaient partie de la délégation.

Brejnev et Kossyguine confirmés à leur poste

MOSCOU (AFP) — L'ouverture de la session du Soviet suprême de l'URSS, qui a reconduit hier M. Leonid Brejnev dans ses fonctions de président du présidium du Soviet suprême, a été l'occasion de la réapparition officielle du «numéro un» soviétique depuis trois semaines.

Sa présence, samedi dernier et les deux jours suivants aux championnats du monde de hockey, indiquait déjà qu'il se remettait et devrait donc pouvoir recevoir le 26 avril le président de la république française, M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Brejnev, âgé de 72 ans, a cependant prononcé avec beaucoup de peine un discours de remerciement de 15 minutes, qui aurait été plus bref si ses difficultés d'élocution ne s'étaient pas, comme il apparaissait à beaucoup de ses auditeurs, accentuées. Il a aussi semblé que le secrétaire général du parti descendant et remontait encore plus difficilement qu'à l'ordinaire les marches de la tribune.

Ce discours n'a apporté aucun éclairage nouveau sur les orientations du Kremlin, notamment en politique étrangère. M. Brejnev a certes rappelé le souci des diri-



Leonid Brejnev: santé chancelante?

geants de l'URSS de «renforcer la capacité défensive» du pays tout en «luttant inlassablement pour sauvegarder la paix». Mais il n'a pas fait la moindre allusion à la signature de l'accord Salt-2 avec les Etats-Unis.

la plus Formidable offre de Tapis

Satisfaction ou Argent Remis!

Économisez

Économisez avec les Prix Pouvoir de la Factorerie

1/2

Aussi bas que

ou même moins, du prix auquel vous pourriez vous attendre.

INSTALLATION SUR MESURES

Sur un grand choix de Spéciaux de la Factorerie de Tapis. Au prix spécial de

99

vge. ca. Jusqu'au 9 mai.

ÉCONOMISEZ 200% SUR CARPETTES

Notre inventaire complet du printemps 1979 est réduit. Tant qu'il y en aura.

NOUS FAISONS TOUT POUR VOUS PLAIRE

- Spécialistes en recouvrements de sol pour moquettes, carpettes et recouvrements en vinyle.
- Installation immédiate des tapis avec une garantie de service à vie.
- Coupe sur mesure immédiate pour vous économiser temps et argent.
- Aucun dépôt ni paiement jusqu'en juillet avec notre plan de crédit différé.
- Livraison immédiate n'importe où en Québec.
- Estimations à la maison, sur demande, sans aucune obligation.

FACTORERIE DE TAPIS

Marque de commerce déposée de D.B. Diversified Ltee. Nous faisons tout sauf la fabrication.

BROSSARD
7205 BOUL. TASCHEREAU OUEST
QUEST DU PONT CHAMPLAIN
656-8440

ST-LÉONARD
6878 RUE JEAN-TALON EST.
A L'EST DE L'ANGELIER.
259-2571

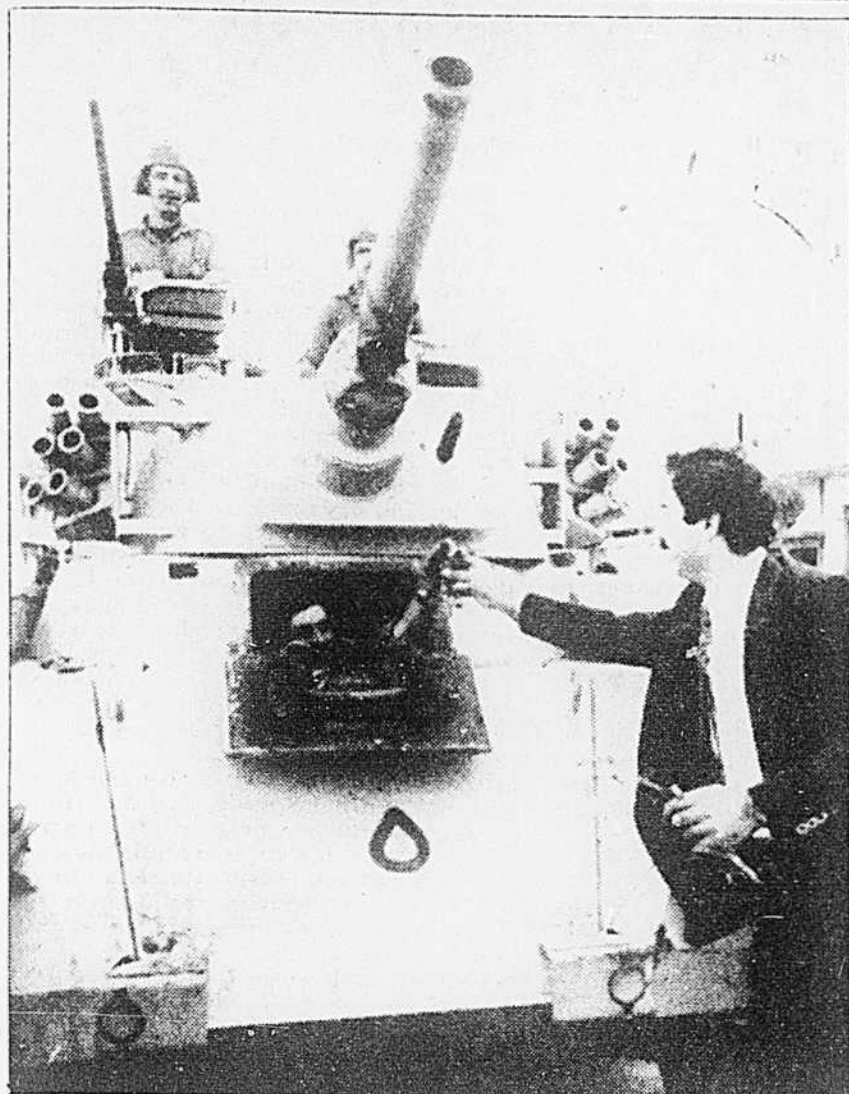
ST-LAURENT
3450 CÔTE VERTU.
EN FACE DE PLACE VERTU
332-2851

LAVAL
1710 BOUL. DES LAURENTIDES,
AU COIN DU ST-MARTIN.
668-1140

OTTAWA
1560 CHEMIN MERIVALE
AU COIN DU MEADOWLANDS DR
226-3961

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au merc.: 9h à 18h Jeudi et Ven.: 9h à 21h Sam.: 9h à 17h

19 entrepôts géants situés au Canada, Metro Toronto, Whitby-Oshawa, Hamilton, Stoney Creek, St. Catharines, Kitchener, London, Sudbury, Calgary.



Un civil offre des fleurs aux soldats de l'armée régulière libanaise qui sont entrés hier au Sub-Liban pour la première fois depuis la guerre civile de 1975-76.

Salt: la polémique reprend malgré une forte promotion

WASHINGTON (AFP, UPI et Reuter) — L'administration Carter a consacré \$600.000 en 1978 pour promouvoir le futur traité Salt II sur la limitation des armements stratégiques avec l'URSS sans que cesse la polémique sur la question au sein de l'opinion américaine.

Le sujet a d'ailleurs rebondi de plus belle hier au lendemain de la déclaration de l'amiral Stansfield Turner, directeur de la CIA, selon laquelle les Etats-Unis mettraient cinq ans à compenser la perte des stations d'observation de l'URSS en Iran.

Par conséquent, avait dit l'amiral Turner lors d'une déposition secrète devant le Sénat, la capacité des Etats-Unis de surveiller et de contrôler la puissance militaire et stratégique soviétique selon les termes de Salt II s'en trouverait fortement réduite.

La Maison blanche, le Pentagone et la CIA se sont empressés hier de démentir la véracité de ses propos de l'amiral Turner, rapportés publiquement par le

sénateur Jake Garn, de l'Utah, un adversaire de Salt II.

Qualifiant d'erronée l'interprétation donnée par le sénateur Garn, le porte-parole présidentiel Jody Powell a fait une distinction entre «la perte des stations iraniennes» et «la capacité globale de vérification des Etats-Unis» qui, selon lui, n'en est pas touchée.

Pour le secrétaire à la Défense Harold Brown, d'autres moyens permettront dans un an de compenser la perte des stations iraniennes et de détecter au moment voulu les expériences de missiles soviétiques.

Pour ce qui est du budget de promotion des accords Salt, le Bureau des comptes généraux a fourni le chiffre de \$600.000 pour 1978 en réponse à une question du sénateur Barry Goldwater, de l'Arizona, un autre adversaire du traité.

Ce traité, sur le point d'être conclu depuis plusieurs mois semble-t-il, devra être ratifié par les deux tiers du Sénat et le vote s'annonce très serré.

Liban: les milices chrétiennes bombardent le QG de la FINUL

d'après Reuter, UPI, PA, AFP

Le quartier général de la Force Intérimaire des Nations unies (FINUL) au Liban a été soumis, aux petites heures de la matinée, à l'une des plus violentes attaques jamais lancées par les milices chrétiennes placées sous le commandement du «major» Saad Haddad. Plus de 300 obus de mortiers sont tombés dans le secteur en l'espace d'une heure. Les tirs ont cessé par la suite mais les installations de la FINUL ont subi «des dégâts massifs». Au moins sept personnes ont été blessées.

Ce barrage d'artillerie contre la FINUL est le dernier incident en date depuis qu'un contingent de l'armée libanaise a quitté, mardi, Beyrouth pour essayer de rejoindre les positions des Nations unies dans le sud du pays. Hier, les milices chrétiennes qui soutiennent que les troupes libanaises sont contrôlées par les forces syriennes et palestiniennes, avaient déjà ouvert le feu contre des positions de la FINUL pour s'opposer à la progression de l'armée libanaise.

Etat libre proclamé

Ainsi, le «major» Haddad a mis à exécution son ultimatum lancé contre les forces régulières en bombardant intensivement les zones où elles devraient se déployer. Mais, de plus, au cours d'une conférence de presse tenue, hier soir, à Métoula, petite ville israélienne sur la frontière libano-israélienne, le commandant Haddad a confirmé que «l'Etat du Liban libre et indépendant» avait été proclamé. Cette initiative a été immédiatement condamnée par le gouvernement libanais, désapprouvée par le gouvernement français tandis que M. Gemayel se déclarait «surpris».

De son côté, le «mouvement nationaliste» — coalition de partis de gauche libanais — a déclaré que la décision du commandant Had-

dad représentait un «acte grave de trahison portant un coup à l'unité et à la souveraineté du pays l'empêchant d'une partie de son territoire et le mettant à la disposition de l'ennemi (israélien)». En attendant, le commandement de la force libanaise entend oeuvrer en coordination avec le commandement de la FINUL en vue de mener à bien sa mission: le rétablissement de l'autorité libanaise dans la zone contrôlée par la FINUL.

Le secrétaire général de l'ONU a accueilli avec satisfaction le déploiement du contingent de l'armée libanaise au Sud-Liban et considère «celui-ci comme une étape importante dans la mise en oeuvre des résolutions 425 et 434 du Conseil de Sécurité», a déclaré le porte-parole de M. Waldheim, interrogé à propos de la «proclamation» d'un «Liban libre». Le porte-parole a rappelé que le Liban était membre des Nations unies et que de nombreuses résolutions de l'ONU demandaient «que soient strictement respectées l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues».

D'ailleurs la présidence de la République libanaise a fait savoir que le commandant Saad Haddad «s'est mis en état de rébellion». Le communiqué rappelle que l'officier a été condamné par la Cour martiale et qu'il a été «banni des rangs de l'armée». On sait, en effet, que le commandant Haddad, depuis septembre 1978, émarge sur le budget de l'armée israélienne.

Le communiqué de la présidence indique que les autorités libanaises n'accorderont aucune attention à cette initiative de l'officier qui cherche à diviser le pays. Le communiqué rappelle que le président Elias Sarkis tire

ses pouvoirs de la Constitution et entend, sur cette base, défendre l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban.

Réagissant à la proclamation unilatérale de l'indépendance du «Liban libre» du commandant Haddad, les milieux autorisés israéliens ont souligné que l'Etat hébreu n'avait jamais pris de décision pour le compte des Libanais. S'il est vrai, ajoute-t-on, de même source, qu'Israël a souvent promis aux habitants du Sud-Liban de les aider à préserver leur indépendance et à assurer leur

sécurité, il n'est jamais intervenu dans les affaires politiques libanaises. Par contre, Radio-Beyrouth a qualifié les miliciens chrétiens du commandant Haddad de «groupes de mercenaires frontaliers d'Israël».

Par ailleurs, les Etats-Unis, par la voix du porte-parole du Département d'Etat, se sont déclarés opposés à toute initiative de nature à menacer l'intégrité territoriale du Liban et rappellent que le déploiement des forces libanaises au Sud est conforme à la politique des Etats-Unis.

Hanoi propose à Pékin une zone démilitarisée

d'après Reuter, AFP, AP

Dès l'ouverture des négociations sino-vietnamiennes à Hanoi, le Vietnam a proposé un plan de règlement en trois points pour l'amélioration des relations entre les deux pays. De part et d'autre, les deux délégations ont violemment dénoncé la partie adverse et aucune date n'est prévue pour la prochaine rencontre bilatérale.

Le Vietnam a d'abord proposé la création d'une «zone démilitarisée» d'une profondeur de trois à cinq kilomètres de part et d'autre de la frontière sino-vietnamienne.

Cette proposition a été faite par M. Phan Hien dans l'allocution qu'il a prononcée lors de la séance d'ouverture de trois heures au Club international de Hanoi.

Le chef de la délégation vietnamienne a également proposé la formation d'une commission mixte sino-vietnamienne pour la surveillance et le contrôle de

l'application de cette mesure de démilitarisation.

«Il est impérieux, a ajouté M. Phan Hien, que les deux parties discutent en tout premier lieu et se mettent d'accord sur les mesures urgentes visant à assurer la paix et la sécurité dans les régions frontalières ainsi que le prompt retour des prisonniers au sein de leur famille».

Le deuxième point de la proposition vietnamienne vise au «rétablissement des relations normales entre les deux pays», y compris la solution de la «question des séquelles de la guerre».

Le troisième et dernier point vise au règlement des problèmes de frontière et de territoire entre les deux pays.

«La délégation vietnamienne, a répondu M. Han Nianlong, le chef de la délégation chinoise a interverti et dénaturé les faits. Elle est même allée jusqu'à en inventer. Cela est très regrettable et constitue un point négatif pour le progrès des négociations».

dépêches

LE PAKISTAN se prépare à faire exploser une bombe atomique, affirment le Times of India ainsi que le journal Patriot (pro-soviétique) qui estiment que le gouvernement pakistanais a besoin de la bombe pour des considérations de politique intérieure. Selon le Times, il s'agirait d'une «bombe islamique» qui exaucerait les vœux des pays arabes tandis que pour l'autre publication, ce serait l'aide chinoise et l'accord des Etats-Unis qui rendraient l'explosion prochaine de la bombe possible.

LES QUELQUES dix millions d'électeurs égyptiens, appelés à se prononcer aujourd'hui par voie de référendum sur le traité de paix israélo-égyptien et la tenue d'élections législatives anticipées, répondront vraisemblablement par un «oui» massif. Le président Sadate a pris la décision d'organiser ce référendum principalement pour démontrer au monde arabe, hostile à la signature du traité de paix, que malgré les mesures de boycottage prises à l'encontre de l'Egypte, il bénéficie toujours d'un large appui populaire.

LE PARLEMENT portugais a voté le projet de loi socialiste prévoyant l'amnistie pour les délits politiques ou militaires commis après l'amnistie pour les délits politiques ou militaires commis après «la révolution des œillets» de 1974 qui renversa la dictature lazariste. Socialistes, Communistes et quelques Indépendants ont voté pour. L'extension de cette amnistie pose le problème de savoir si elle doit couvrir la tentative de coup d'Etat de droite en mars 1975 et la tentative de coup d'Etat de la gauche en novembre de la même année.

GRACE à un accord entre les partis socialiste et communiste, la Gauche espagnole devrait enlever la plupart des maires

des grandes villes espagnoles et contrôler 1.800 conseils municipaux à l'issue de la nomination par ces derniers des maires. Le président du Parti socialiste, M. Enrique Tierno Galvan, est assuré d'être le prochain maire de Madrid tandis que les communistes recevront quatre des douze postes de conseillers de la capitale, notamment ceux de l'Education et de l'Urbanisme.

LE JOURNAL officiel du parti communiste chinois a pris hier la défense des bals en Chine, provisoirement suspendus depuis près de trois semaines, à condition toutefois qu'ils soient soigneusement «organisés». La danse, estime un lecteur du Quotidien du Peuple, est nécessaire, elle fait partie des activités créatives et permet d'éliminer la fatigue accumulée dans le travail et de galvaniser l'énergie. Un autre lecteur propose de refuser l'entrée des bals à ceux dont le style ou la morale sont incorrects ou qui commettent des «outrages aux mœurs».

LA STATUE de Lénine qui se dresse dans le centre de la cité industrielle de Nowa-Huta, près de Cracovie, a été endommagée hier par l'explosion d'une bombe déposée par des inconnus. La police polonaise a interrogé plus de 30 dissidents en rapport avec cette affaire. De bonne source, on a appris que la statue aurait eu une jambe arrachée. La milice s'est refusée à fournir la moindre indication.

JEREMY THORPE, l'ancien leader du parti libéral britannique, qui attend son procès pour conspiration dans le meurtre d'un homosexuel, a lancé hier sa campagne électorale en proclamant son innocence. Acclamé par ses fidèles partisans qui l'ont choisi candidat pour la circonscription de North Devon, Thorpe doit livrer la plus dure bataille de sa carrière politique. Il a été élu à sept reprises dans le comté qu'il représente depuis 20 ans.

SACHEZ SOIGNER VOTRE VOITURE.

C'est facile, grâce aux rabais que vous offrent les pros d'Esso.



La meilleure façon pour que votre voiture vous serve bien et longtemps, c'est de bien la soigner. Pour vous y aider, les pros d'Esso vous consentent régulièrement des rabais intéressants... et toujours à point. De tous les détaillants Esso, seuls les pros d'Esso du Service hors pair vous font des offres si alléchantes. À vous d'en faire profiter votre voiture... afin d'en profiter vous-même.

VIDANGE D'HUILE

Pour le prix de l'huile que vous payez et emportez

\$ 3⁹⁶

OU MOINS

Jusqu'à 4 litres d'huile moteur Esso Extra. Filtre et huile supplémentaire en sus.

AMORTISSEURS À FORTE CAPACITÉ

\$ 9⁸⁸

CHACUN OU MOINS.

POUR LA PLUPART DES VOITURES. POSE EN SUS.

Nos détaillants garantissent leur travail pour 90 jours ou 4 000 milles. Comme ces offres s'appliquent à la plupart des voitures, vous ne paierez pas plus que les prix et tarifs indiqués dans cette annonce, chez les détaillants Esso participant au Service hors pair. Utilisez votre carte de crédit Esso. La majorité des stations Esso acceptent également la carte Visa ou la carte Master Charge.

CEs OFFRES EXPIRENT LE 12 MAI 1979.



Service hors pair
Les pros d'Esso

Votre horoscope

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER
Au travail, ne prenez aucun retard car il vous sera difficile de le combler. Réaliste, vous prendrez le temps de réfléchir et vous mettrez ainsi toutes les chances de réussir de votre côté. Vous saurez écouter les personnes bien informées qui travaillent dans le même milieu que vous. Côté du cœur, sachez discerner ou se trouve le bonheur et ne vous engagez pas à la légère dans un roman.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU
On appréciera votre franchise et surtout votre esprit d'équité qui ne saura en aucun cas se satisfaire de compromis dans le domaine du travail. Côté du cœur, vous connaîtrez quelques heurts passagers dus à des malentendus sans grande consistance. Ne cédez pas à la tristesse et quoi qu'il arrive, sachez garder le sourire. En amitié, attention aux paroles louangeuses.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN
GÉMEAUX
Sur le plan de la santé, vous aurez tendance à veiller tard et à grignoter sur votre repas. Au travail, vous apprécierez les rouages bien huilés et vous vous plairez dans une atmosphère sans heurt. Vous calculerez vos intérêts au mieux. Vous vous montrerez à la hauteur de vos tâches. En amour, vous ne serez pas versatile mais imprévisible. Vous multiplierez vos amitiés.

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER
Vous évoluerez dans une bonne ambiance au travail. Attentif, enthousiaste, industrieux, vous assimilerez très vite les connaissances qui vous seront nécessaires. Vous donnerez la pleine mesure de votre habileté. Votre volonté créera en vous des forces que vous ne soupçonniez même pas. Sur le plan sentimental, vous serez optimiste, romantique, mais quel sérieux!

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
LION
Votre réputation d'égoïsme n'empêchera pas votre sociabilité. Vous éprouverez le désir de multiplier le nombre de vos amis. Vous apprécierez tout ce qui est original. En amour, on ne vous en fera pas accroire. Au travail, absteniez-vous de remarques acides. Vous aurez de bonnes idées que vous classerez pour les retrouver au moment opportun. Vous serez en forme.

♍ DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE
Au travail, un net regain d'activités. Vous aurez à faire preuve de méthode et d'une attention soutenue. Vous pourriez sans crainte accepter la collaboration d'une personne compétente mais ne perdez ni votre esprit d'initiative, ni votre maîtrise. Côté du cœur, un besoin de stabilité vous hantera. Un nouvel espoir naîtra dans votre cœur, de doux sentiments vont éclore.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE
N'oubliez pas qu'une activité physique vous conserverait une ligne agréable. Au travail, ne relâchez pas vos efforts et vous franchirez aisément les obstacles. Ayez davantage confiance en votre étoile et vous verrez que la vie malgré ses problèmes et ses vicissitudes mérite d'être vécue. À la maison, il y aura une discussion assez vive concernant un problème pédagogique.

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION
C'est un lundi où l'énergie ne vous manquera pas et vous saurez bien l'utiliser. Ne refusez pas l'aide qu'on vous demandera au travail car vous en serez récompensé au-delà de vos espérances. Sur le plan sentimental, ne reveillez pas le petit démon qui est au fond de vous. Restez fidèle à vos principes et tenez bien vos engagements même si cela doit vous coûter un peu.

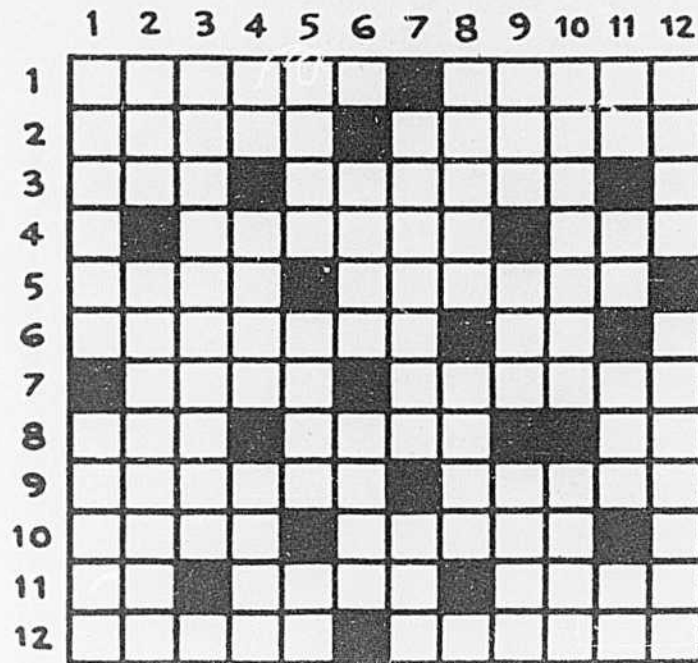
♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE
C'est un bon lundi pour purifier votre organisme en suivant un régime simple. Au travail, vous n'aurez que trop tendance à vous enfermer dans une routine monotone; multipliez les contacts, oubliez vos soucis. Sur le plan amical, votre présence sera appréciée et même recherchée. Si votre cœur est libre, il se pourrait que vous rencontriez un être qui répondra à l'idéal auquel vous rêvez.

♑ DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE
Au travail, vous aurez l'esprit ouvert, vous passerez à l'action et irez vite en besogne. Vous vous appliquerez avec diligence à une tâche assez difficile et vous y réussirez parfaitement. Côté du cœur, votre façon énigmatique d'agir et de réagir créera de l'incompréhension. La personne qui vous aime prendra votre morosité pour de la lassitude.

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
VERSEAU
Au travail, n'avancez rien que vous ne puissiez démontrer. Vous devrez montrer beaucoup de circonspection et une grande diplomatie pour ne pas vexer ceux qui vous entourent; donc absteniez-vous des propos débouillants dont on pourrait par la suite se servir contre vous. En amour, période de générosité; vous serez disposé à oublier tous vos griefs.

♓ DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
POISSONS
Travaillez en silence. Concentrez vos efforts sur les travaux qui vous paraissent essentiels et réalisez-les rapidement. Progressivement vous avancerez. Efforcez-vous de demeurer calme et isolez-vous des personnes irritables. Côté du cœur, libérez-vous au plus tôt de vos complexes qui vous empêchent de vous faire comprendre de la personne qui vous intéresse.

MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT**
- 1—Placer en quelque endroit — Envoi du ballon à un partenaire mieux placé.
 - 2—Monnaie d'Athènes — Plis.
 - 3—Monnaie du Japon — De très petite taille.
 - 4—On y verse du thé — Sainte.
 - 5—Homme d'Etat vietnamien, tué au cours d'un coup d'Etat en 1963 — Massacre.
 - 6—Adversaires — Interjection.
 - 7—Vieille — Soufflé.
 - 8—Eclat de voix — Sable mouvant — Chiffres romains.
 - 9—Repli coussu — Opiniâtre.
 - 10—Banale — Métal blanc.
 - 11—Article — Division d'un ouvrage — Courroie fixée au mors.
 - 12—Développement — Resserrés.

- VERTICALEMENT**
- 1—Fin de baignade tragique — Vêtement à capuchon.
 - 2—Poisson rouge — Qui s'introduisent quelque part sans avoir qualité pour y être admises.
 - 3—Vieillard.
 - 4—Sert à appeler — Fiel de carpe — Mère d'Artemis.
 - 5—Coule en Autriche — Met

- ensemble des choses diverses — On en fait des bijoux.
6—Vin d'Italie — En outre.
7—Servent à attacher les gorges — Fêtes vietnamiennes.
8—Réfléchit — Multiplie par un billion.
9—Prière — Lettre grecque — L'étendue de l'atmosphère.
10—Période d'examen — Prénom féminin.
11—Sclérum — Double règle — L'oiseau y couve — Négation.
12—Cheville — Décelez.

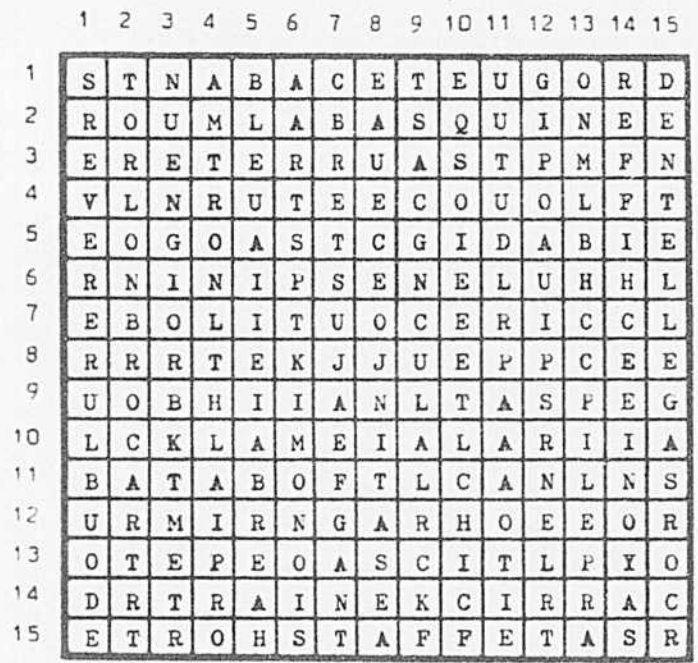
Solution au prochain numéro



Solution du dernier problème

MOT-MYSTÈRE

VÊTEMENT — Un mot de 6 lettres



- | | | | | |
|----------|----------|----------|---------|----------|
| AJUSTE | CHIC | ECARPE | ORLON | SPENCER |
| ANORAK | CHIFFE | ENFILER | PALLA | TAFFETAS |
| BAREGE | CIUCE | GANT | PAREO | TARTAN |
| BASQUINE | CIRE | GILET | PLI | TOGE |
| BLEU | COL | JAMBIERE | RAPE | TRAINE |
| BROCARD | CORSAGE | KILT | REVERS | TUTU |
| BROIGNE | COUTIL | KIMONO | SAC | VOILE |
| BURE | DEMODE | LAME | SATIN | |
| CABAN | DENTELLE | LAMPAS | SAYON | |
| CARRICK | DOUBLURE | LISEUSE | SHORT | |
| CHAUSSE | DROGUET | MITON | SOUTANE | |

Solution du dernier problème: FLEAU

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère.

RÉPONSE A VOS QUESTIONS

Si vous recherchez la réponse à un problème se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

QUESTION — Je suis née le 17 décembre 59 à environ 9 h 30 a.m. à Montréal et mon ami le 25 décembre 56 vers 2 h 37 a.m. J'aimerais savoir si nos signes astrologiques concordent bien en considérant les ascendants. Est-ce que notre union sera durable? De plus, j'aimerais savoir s'il y aura des déplacements au cours des douze prochains mois. Pourriez-vous aussi me dire le caractère du Capricorne, ascendant Scorpion, — c'est, je crois, l'ascendant de mon ami.

RÉPONSE — Vous avez l'ascendant au Ca-

pricorne et votre ami au Scorpion. Considérant vos ascendants, comme vous dites, et puisque vous avez l'ascendant de son signe, cela peut en effet contribuer à une certaine harmonie, mais plus à son avantage qu'au vôtre, parce que vous êtes en réalité son signe II et que lui est votre signe XII. Le signe du Scorpion est plus fort que le vôtre et vous risquez dans ces conditions-là de vous faire assimiler. SCORPION-CAPRICORNE donne un caractère dominateur et puissant, avec une continuité dans l'effort peu commune. Opportuniste aussi à saisir les occasions dans la vie. À côté de votre ami vous risquez d'en venir complètement dépendante et d'accepter un changement de vie qui exigera de vous une transformation radicale. Si vous consentez à garder et conserver vos prérogatives et vos qualités personnelles, en étant prudente devant les concessions, ne consentant qu'à celles qui ne vous lient pas dans votre personnalité, vous pouvez vivre des années de bonheur. Si vous faites trop de concessions, vous éprouverez de la rancune envers celui qui (penserez-vous) a tant exigé

LES NAUFRAGES



FERDINAND



PHILOMÈNE



HAGAR, DUNOR LE VIKING



MON ONCLE



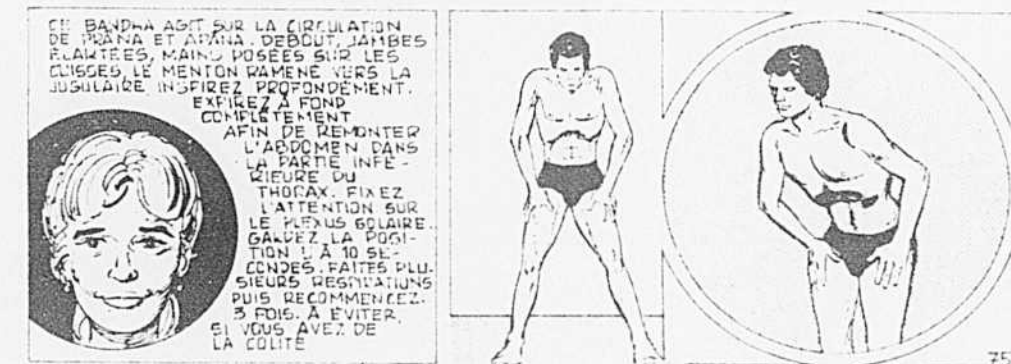
PEANUTS



BOZO



UDDIYANA BANDHA - la contraction volante



de vous. C'est une union qui demande de la prudence pour durer. Juillet à septembre est une bonne période pour les voyages et vous pouvez en profiter pour faire une visite à l'étranger.

QUESTION — Je suis une femme Capricorne du 19 janvier 1951 et mon ex-mari est un homme Cancer du 22 juillet 1950. J'en suis séparée depuis le 4 juin 1978 et je l'aime encore comme une collègue. Nous étions mariés depuis huit ans. J'ai deux enfants de 6 et 7½ ans respectivement. J'aimerais savoir s'il va me revenir un jour car je l'adore toujours. Lui, par contre, vit présentement en concubinage avec une Vierge âgée de 25 ans. Il dit ne plus éprouver d'amour pour moi mais simplement de l'affection, parce que je suis la mère de ses enfants. Devrais-je ne plus lui dire que je l'aime? Et quel est mon ascendant?

RÉPONSE — Ne m'ayant point donné l'heure précise de votre naissance, je ne peux donc à mon plus grand regret établir votre ascendant. Oui, il vous reviendra, éventuellement, mais je

ne saurais vous prédire quand exactement et non plus si vous en serez heureuse. Quoi qu'il en soit, pourquoi persistez-vous à lui faire des déclarations d'amour après qu'il vous eut avoué de ne plus vous aimer? Essayez vite de mettre fin à cela, ce sera autant de gagné. Vous vous faites mal inutilement d'ailleurs en lui déclarant vos sentiments. Vous savez, malgré les apparences souvent, l'homme possède toujours en lui ce fond de conquérant et il lui est toujours difficile d'aimer et de respecter la femme qui lui montre trop de faiblesse, fût-elle la sienne. Relevez la tête! C'est excellent pour le moral, puis cela vous aidera à retrouver la sérénité. Vous êtes Capricorne, dites-vous, et lui Cancer: deux signes opposés, dès le départ. Ça ne pouvait être une union sans heurts ni disputes, mais quelles belles réconciliations lorsqu'elles ont lieu! Et, rassurez-vous, vous les connaîtrez un jour ou l'autre. En attendant vous avez deux adorables enfants en qui vous épanchez. Qu'ils soient votre plus grande consolation d'ici la grande réconciliation.

GRANDE VENTE MAI SIMPSONS



«élégance
traditionnelle»...
moquette peluche
«ANTRON III»* nylon

Prix de lancement Simpsons

1898
v. ca.

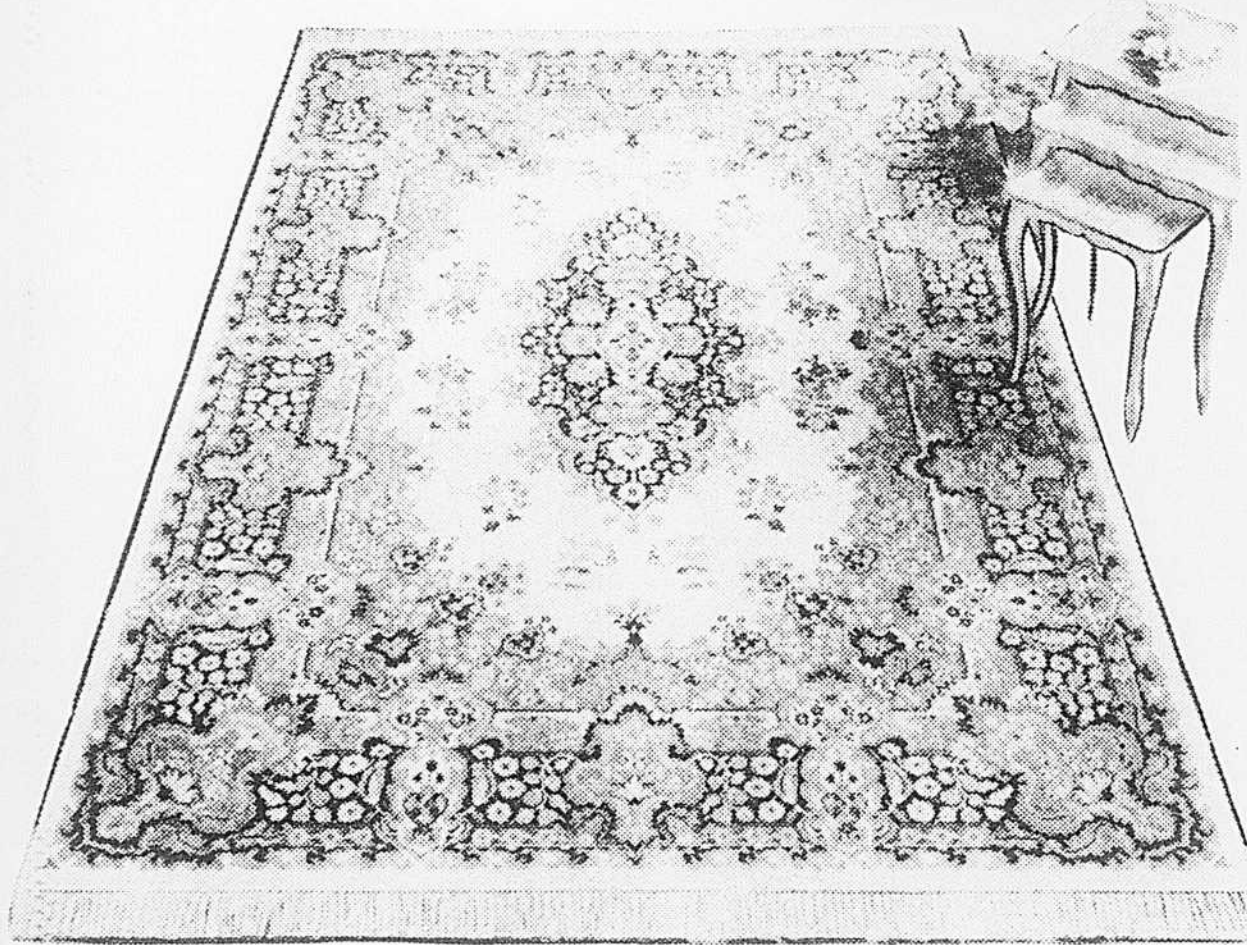
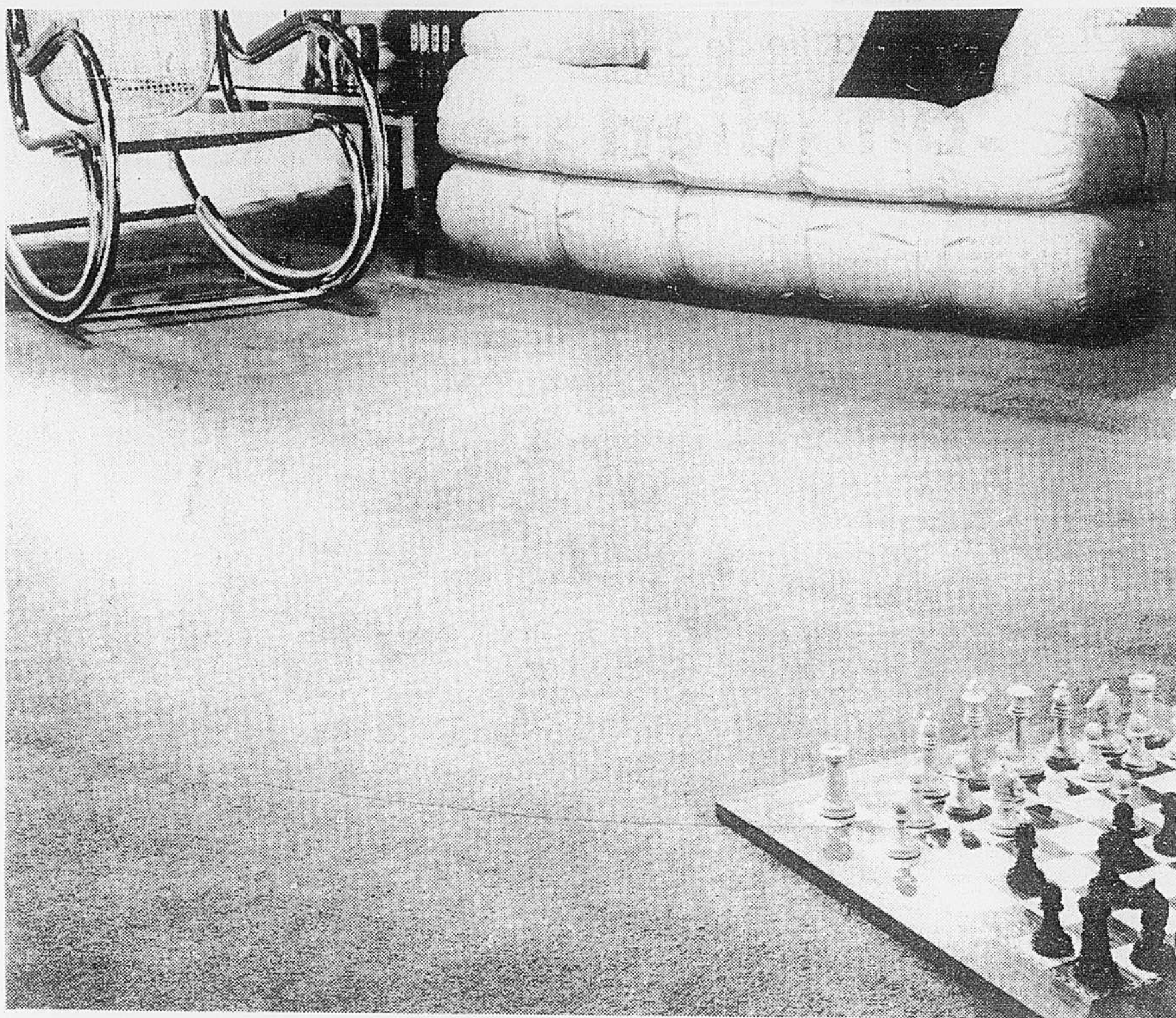
- Voici l'occasion rêvée de recouvrir vos planchers en profitant de ce prix de lancement incroyable!
- Luxueuse moquette en peluche aspect laine fini velours lustré. Fibres «Antron III» nylon solidement torsadées pour une durée accrue.
- Idéal pour les endroits à circulation intense; non-électrostatique; rebelle à la saleté
- Choix de 18 coloris décoratifs

Service à domicile Simpsons: Composez: en ville: 842-3241 poste 293 ou 294; Fairview: 697-4870, poste 214 ou 209; Les Galeries d'Anjou: 353-3300, poste 294 ou 285; Carrefour Laval: 687-1540, poste 214; Les Promenades St-Bruno: 461-2211, poste 218. Un expert se rendra chez vous et vous donnera une estimation sans obligation de votre part.

Toute installation garantie.

* Fabriqué par DuPont du Canada.

Marque déposée.



RABAIS \$40
tapis «Arakstan» tout laine à tissure
«Wilton», motif oriental exotique

8'3" x 11'6"
Prix ord. Simpsons
\$389

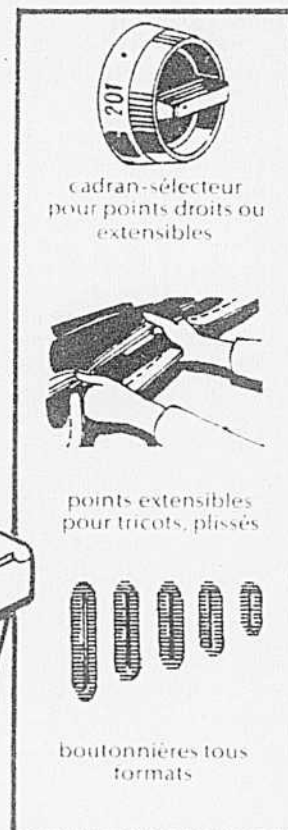
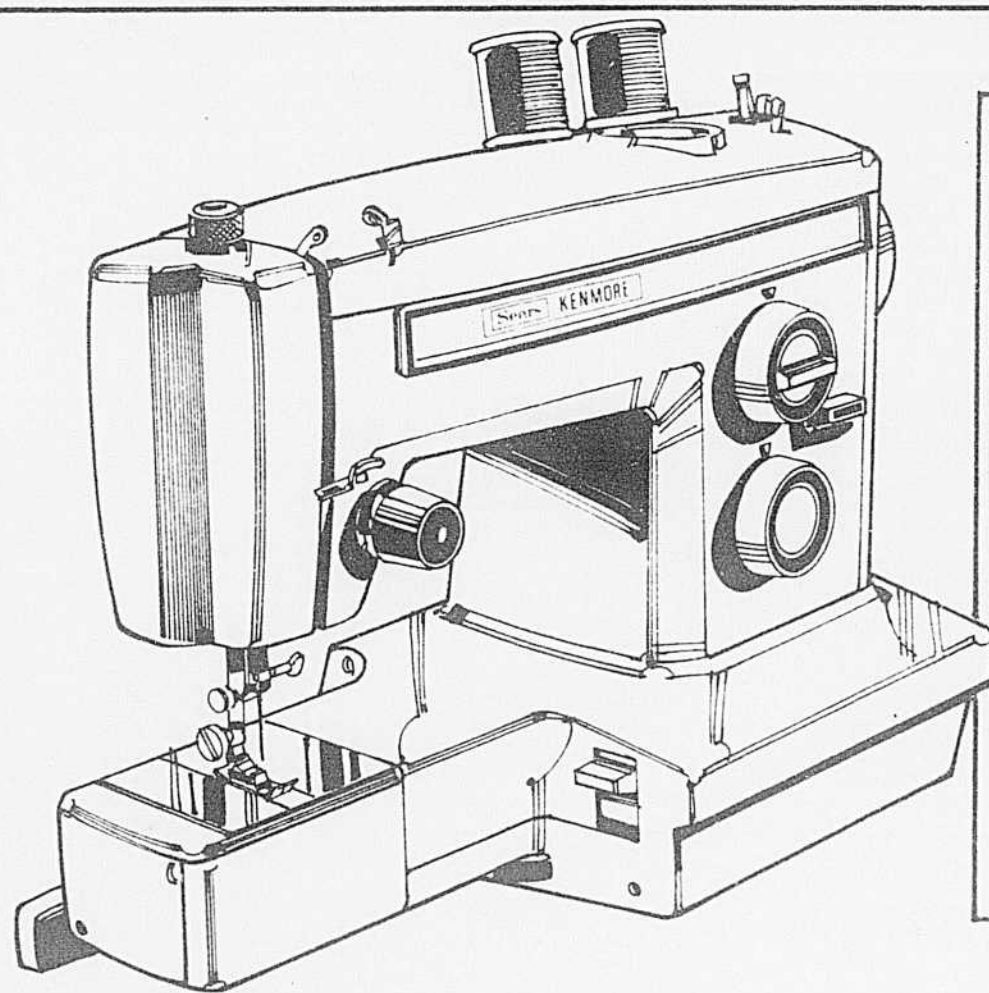
\$349

Tapis au motif oriental importé de Belgique. Modèle fait en pure laine... une fibre naturelle reconnue pour sa qualité et sa longue durée

- Rebelle aux mites, inaltérables, extrémités frangées
- Choix de 2 modèles: riche motif médaillon ou motifs sur toute la surface (non représenté) sur fond ivoire, bleu ou rouille

Rayon 376, au quatrième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



RABAIS \$100
machine à coudre bras libre
«Kenmore»... pour de bons résultats

Prix ord. Simpsons 399.98

\$299

- Modèle se transformant en machine à coudre bras libre pour vous permettre de coudre facilement ourlets, manches, etc.
- Cadran-sélecteur vous offrant le choix de 12 points tout usage: droit, zigzag, ourlet invisible, ravaudage, crénaux, coquille, points extensibles, droit, croquet, surjet, élastique, surfilage et nid d'abeille.
- Guide-boutonnière incorporé. Lumière de sécurité
- Tête aluminium garantie 25 ans, pièces électriques 2 ans. Modèle 1947

Rayon 371, au quatrième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

OBTENEZ VOTRE CARTE D'ACTION

Pour renseignements adressez-vous au
Bureau de crédit de n'importe quel
magasin Simpsons



Simpsons
pense à vous!
Pensez à
Simpsons